

RAPPORT ANNUEL 2012

ANNUAL
REPORT



Compagnie Financière Tradition

SOMMAIRE

CONTENTS

MESSAGE DU PRÉSIDENT CHAIRMAN'S MESSAGE	1
CHIFFRES CLÉS KEY FIGURES	2-3
RAPPORT DE GESTION MANAGEMENT REPORT	4 - 40
Compagnie Financière Tradition en Bourse Information for shareholders	4
Organigramme simplifié au 31 décembre 2012 Simplified Group structure at 31 December 2012	5
Compagnie Financière Tradition, un acteur mondial de tout premier plan	
Compagnie Financière Tradition at a glance	6 - 9
Gouvernement d'entreprise Corporate Governance	10 - 21
Conseil d'Administration Board of Directors	22 - 25
Direction Générale Executive Board	26 - 27
Panorama économique mondial World Economic review	28 - 31
Rapport d'activité Operating review	32 - 40
Perspectives Outlook	40
COMPTES CONSOLIDÉS CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS	41 - 96
Rapport de l'organe de révision Report of the statutory auditor	42
Compte de résultats consolidé Consolidated income statement	43
Etat du résultat global consolidé Consolidated statement of comprehensive income	44
Bilan consolidé Consolidated balance sheet	45
Tableau des flux de trésorerie consolidés Consolidated cash flow statement	46
Tableau de variation des capitaux propres consolidés Consolidated statement of changes in equity	47
Annexe aux comptes consolidés Notes to the consolidated financial statements	48 - 96
COMPTES ANNUELS COMPANY FINANCIAL STATEMENTS	97 - 110
Rapport de l'organe de révision Report of the statutory auditor	98
Compte de résultat Income statement	99
Bilan Balance sheet	100
Annexe aux comptes annuels Notes to the company financial statements	102 - 109
Proposition relative à l'emploi du bénéfice disponible au bilan et de la réserve générale issue d'apports de capital	
Proposed appropriation of available earnings and general reserve from capital contributions	110

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'ANNÉE 2012 A CONNU DEUX PÉRIODES TRÈS CONTRASTÉES AVEC UN DÉBUT D'ANNÉE MARQUÉ PAR DE FORTES INCERTITUDES QUANT À L'AVENIR DE LA ZONE EURO ET UNE SECONDE PÉRIODE CARACTÉRISÉE PAR UNE DÉMARCHE TRÈS INTERVENTIONNISTE DES BANQUES CENTRALES POUR LE SOUTIEN DE LA ZONE EURO.



Dans ce contexte, la crise de la dette n'a toujours pas trouvé d'issue satisfaisante en Europe comme aux Etats-Unis et l'économie européenne continue de se dégrader alors que les Etats-Unis évolue dans un environnement qui paraît plus stable et plus dynamique soutenu par la FED. Ce paysage économique et l'annonce du renforcement des réglementations des marchés financiers et du secteur bancaire sur tous les continents ont pesé sur l'activité de tous les acteurs du secteur dans lequel évolue le Groupe Tradition (« IDB », Inter Dealer Broker). Dans ce contexte, Compagnie Financière Tradition a enregistré un volume d'affaires en recul de 4,8 % à cours de change courants en 2012, pour s'établir à 1 017,5 millions de francs suisses contre 1 069,2 millions de francs en 2011.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 44,9 millions de francs suisses et le résultat net s'inscrit à 24,2 millions de francs suisses. Le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère s'élève à 19,1 millions de francs suisses contre 20,9 millions de francs suisses en 2011. Les capitaux propres consolidés de Compagnie Financière Tradition s'établissent à 364,1 millions de francs suisses au 31 décembre 2012, dont 305,5 millions de francs suisses attribuables aux actionnaires de la société mère.

En 2012 le Groupe s'était fixé trois objectifs principaux : le développement technologique, la poursuite du déploiement du groupe en Asie, la réduction des coûts. Compagnie Financière Tradition a réalisé de larges progrès dans ces trois domaines : ainsi dans la technologie, le Groupe a développé les projets TradX et ParFx (lancé en 2013). En Asie, il a renforcé sa part de marché. Enfin des efforts importants de réduction de coûts tout en renforçant la flexibilité du Groupe ont été déployés avec succès au cours de l'année 2012 et porteront pleinement leurs fruits en 2013.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui se réunira le 23 mai 2013, la distribution d'un dividende de 2,0 francs suisses par action. Je remercie nos actionnaires pour leur fidélité et leur confiance.

Patrick Combes

CHAIRMAN'S MESSAGE

THERE WERE TWO SHARPLY CONTRASTING PERIODS IN 2012.

The start of the year was marked by widespread uncertainty over the future of the eurozone, while the second period was characterised by massive intervention by central banks to shore up the stumbling European economies. So far, there has been no satisfactory solution for the debt crisis in Europe and the United States. The European economy continues to contract while the US is evolving in an environment which is seemingly more

stable and dynamic with the support of the Fed. This economic backdrop,

and the prospect of tighter regulations in the financial markets and banking sector across all continents, weighed on the overall level of activity of all participants in the sector in which the Tradition Group operates (interdealer broking - IDB).

In these challenging conditions, trading volumes fell 4.8% at current exchange rates, to CHF 1,017.5m in 2012 compared with CHF 1,069.2m reported in 2011.

Consolidated operating profit was

24.2m. Net profit attributable to shareholders of the parent was CHF 19.1m against CHF 20.9m in 2011. Consolidated equity stood at CHF 364.1m at 31 December 2012, of which CHF 305.5m was attributable to shareholders of the parent.

In 2012, the Group had set three main objectives which were substantially delivered against during the year : technological development, continued development of the Group in Asia, costs reduction. In technology, the Group developed TradX and ParFx (launched

in 2013) platforms. In Asia, Compagnie Financière Tradition strengthened its market share. Finally, significant efforts of costs reduction whilst increasing the Group flexibility were successfully implemented in 2012 and their full effects will be felt in 2013.

At the Annual General Meeting to be held on 23 May 2013, the Board will be seeking shareholder approval for a dividend payment of CHF 2.0 per share. I would like take this opportunity to thank our shareholders for their continued trust and loyalty.

CHIFFRES CLÉS

KEY FIGURES



CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions de francs)

REVENUE (CHFm)

2012		1 017,5
2011		1 069,2
2010		1 210,4

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (en millions de francs)

OPERATING PROFIT (CHFm)

2012		44,9
2011		51,1
2010		52,1

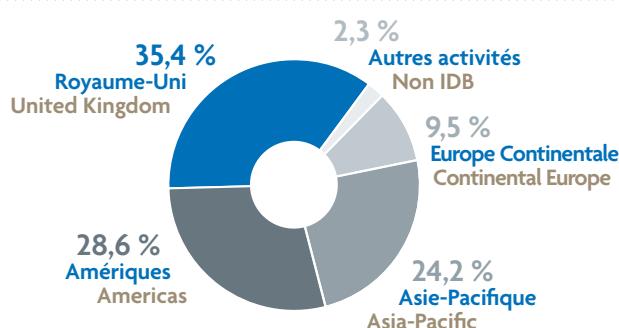
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ (en millions de francs)

NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO COMPANY SHAREHOLDERS (CHFm)

2012		19,1
2011		20,9
2010		40,9

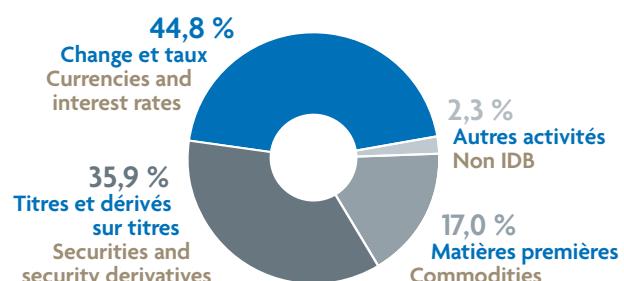
CHIFFRE D'AFFAIRES (Par zone géographique)

REVENUE (By geographic region)

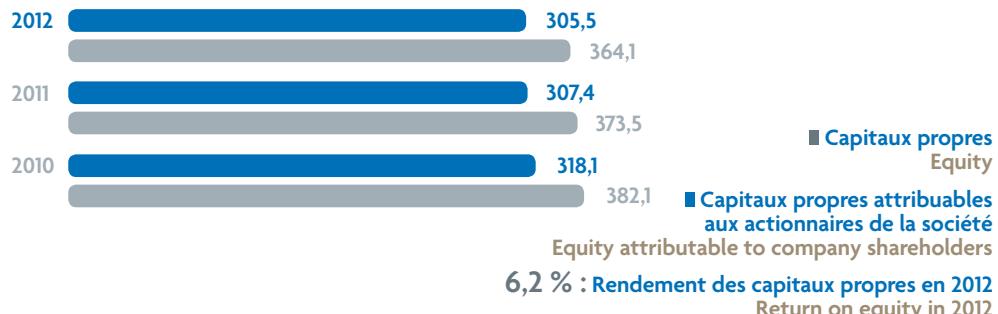


CHIFFRE D'AFFAIRES (Par produits)

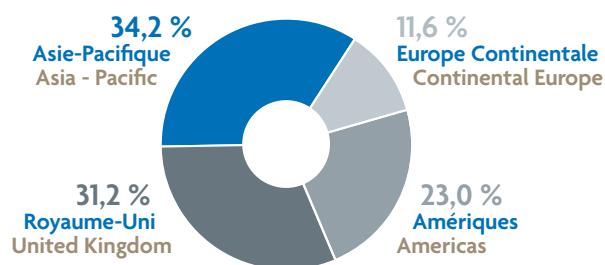
REVENUE (By product segment)



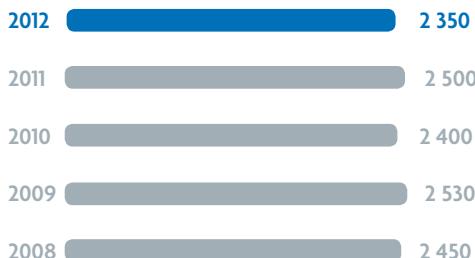
CAPITAUX PROPRES EQUITY (CHFm)



EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2012 (Par zone géographique) HEADCOUNT AT 31 DECEMBER 2012 (By geographic region)



EVOLUTION DE L'EFFECTIF (au 31 décembre) HEADCOUNT (at 31 December)



COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION EN BOURSE

INFORMATION FOR SHAREHOLDERS

L'action Compagnie Financière Tradition clôture l'année 2012 avec un cours de 50,1 francs, soit une capitalisation boursière s'élevant à 325,1 millions de francs au 31 décembre 2012.

Après une année 2011 de forte baisse, ses deux indices de référence, le Swiss Market Index (SMI) et le SPI EXTRA, clôturent l'année 2012 en hausse respectivement de 20,21 % et 13,73 %.

ÉVOLUTION DU TITRE

Au 1^{er} janvier 2012, l'action CFT commence l'année à 70 francs et évolue en hausse sur le 1^{er} trimestre, touchant son plus haut en clôture le 27 février à 80,5 francs. Par la suite, le cours s'est orienté à la baisse et l'action CFT atteint son plus bas niveau le 7 décembre, avec un cours de 48 francs. L'action CFT clôture l'année 2012 à 50,1 francs, en baisse de 28 % sur l'année avec un volume moyen de 1 200 titres échangés.

DONNÉES BOURSIÈRES

en milliers de CHF	2012	2011
Nombre d'actions au 31 décembre	6 489 636	6 182 870
Capitalisation boursière au 31 décembre	CHF 325 131 000	CHF 432 801 000
Cours le plus haut	CHF 80,5	CHF 124,0
Cours le plus bas	CHF 48,0	CHF 57,5
Dernier cours de l'année	CHF 50,1	CHF 70,0
Volume quotidien moyen en nombre de titres	1 200	2 730
PER * au 31 décembre	17,0	20,7
PTB ** au 31 décembre	1,1	1,4
Résultat d'exploitation par action***	CHF 7,1	CHF 8,4
Résultat net - part du groupe par action***	CHF 3,0	CHF 3,4
Dividende par action	CHF 2,0	CHF 4,0

* Price earning ratio - Multiple de capitalisation des résultats

** Price to Book - Multiple de capitalization des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société

*** Sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres

Compagnie Financière Tradition shares ended the year at CHF 50.1, bringing the market capitalisation of the Company to CHF 325.1 million at 31 December 2012.

After a steep decline in 2011, the Company's two benchmarks - the Swiss Market Index (SMI) and the SPI EXTRA - ended 2012 up by 20.21% and 13.73% respectively.

SHARE PERFORMANCE

The shares began the year at CHF 70 and rose throughout the first quarter to hit their highest closing price of CHF 80.5 on 27 February. The share price then drifted back down and reached its lowest level on 7 December at CHF 48. CFT shares closed 2012 at CHF 50.1, down 28% on the year with an average trading volume of 1 200 shares.

STOCK MARKET DATA

	2012	2011	CHF 000
Number of shares at 31 December	6 489 636	6 182 870	
Market capitalisation at 31 December	CHF 325 131 000	CHF 432 801 000	
Highest price	CHF 80,5	CHF 124,0	
Lowest price	CHF 48,0	CHF 57,5	
Year-end closing price	CHF 50,1	CHF 70,0	
Average daily volume of shares	1 200	2 730	
PER* at 31 December	17,0	20,7	
PTB** at 31 December	1,1	1,4	
Operating profit per share***	CHF 7,1	CHF 8,4	
Net profit Group share per share***	CHF 3,0	CHF 3,4	
Dividend per share	CHF 2,0	CHF 4,0	

* Price earning ratio

** Price to book - Group share

*** Based on weighted average number of shares outstanding during the period, after deducting the average number of treasury shares

RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ / ACTION (en francs) CONSOLIDATED OPERATING PROFIT PER SHARE (CHF)

2012 7,1

2011 8,4

2010 8,5

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ / ACTION (en francs) NET PROFIT ATTRIBUTABLE TO COMPANY SHAREHOLDERS PER SHARE (CHF)

2012 3,0

2011 3,4

2010 6,7

DIVIDENDE PAR ACTION (en francs) DIVIDEND PER SHARE (CHF)

2012 2,0

2011 4,0

2010 5,0

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

SIMPLIFIED GROUP STRUCTURE AT 31 DECEMBER 2012

PUBLIC 30,88 %

VIEL ET CIE 68,26 %

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Actions propres - Own shares 0,86 %

TFS SA 99,93 %

TSH SA 100,00 %

FICHE SIGNALÉTIQUE

Année fiscale du 1^{er} janvier au 31 décembre

Code ISIN : CH0014345117

Quotité : 1 action

Valeur nominale : CHF 2,50

Action cotée à la Bourse suisse et présente sur le 3^{ème} compartiment de la Bourse de Francfort

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2013

24 JANVIER	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé 2012
15 MARS	Communiqué sur les résultats consolidés 2012
24 AVRIL	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} trimestre 2013
23 MAI	Assemblée générale annuelle
24 JUILLET	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé du 1 ^{er} semestre 2013
26 AOÛT	Communiqué sur les résultats consolidés du 1 ^{er} semestre 2013
24 OCTOBRE	Communiqué sur le chiffre d'affaires consolidé du 3 ^{ème} trimestre 2013

Un calendrier détaillé, régulièrement mis à jour, est disponible sur www.tradition.com.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition

Relations actionnaires

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

Tél.: 41 (0)21 343 52 22 - Fax : 41 (0)21 343 55 00 - www.tradition.com

Un site dédié à la communication avec les actionnaires de Compagnie Financière Tradition :

- » Cours de bourse
- » Communiqués
- » Agenda
- » Chiffres clés
- » Présentations

Ecrivez-nous : actionnaire@tradition.ch

FACT FILE

Financial year runs from 1 January to 31 December

Code ISIN: CH0014345117

Unit of trade: 1 share

Nominal value: CHF 2.50

Shares are traded on the SIX Swiss Exchange and on the third compartment of the Frankfurt Stock Exchange

2013 PROVISIONAL FINANCIAL CALENDAR

24 JANUARY	Announcement of 2012 FY consolidated revenue
15 MARCH	Announcement of 2012 FY consolidated results
24 APRIL	Announcement of 1 st quarter 2013 consolidated revenue
23 MAY	Annual General Meeting
24 JULY	Announcement of 1 st half 2013 consolidated revenue
26 AUGUST	Announcement of 1 st half 2013 consolidated results
24 OCTOBER	Announcement of 3 rd quarter 2013 consolidated revenue

A detailed financial calendar is updated regularly on www.tradition.com.

CONTACTS

Compagnie Financière Tradition - Investor relations

11, rue de Langallerie - CH - 1003 Lausanne

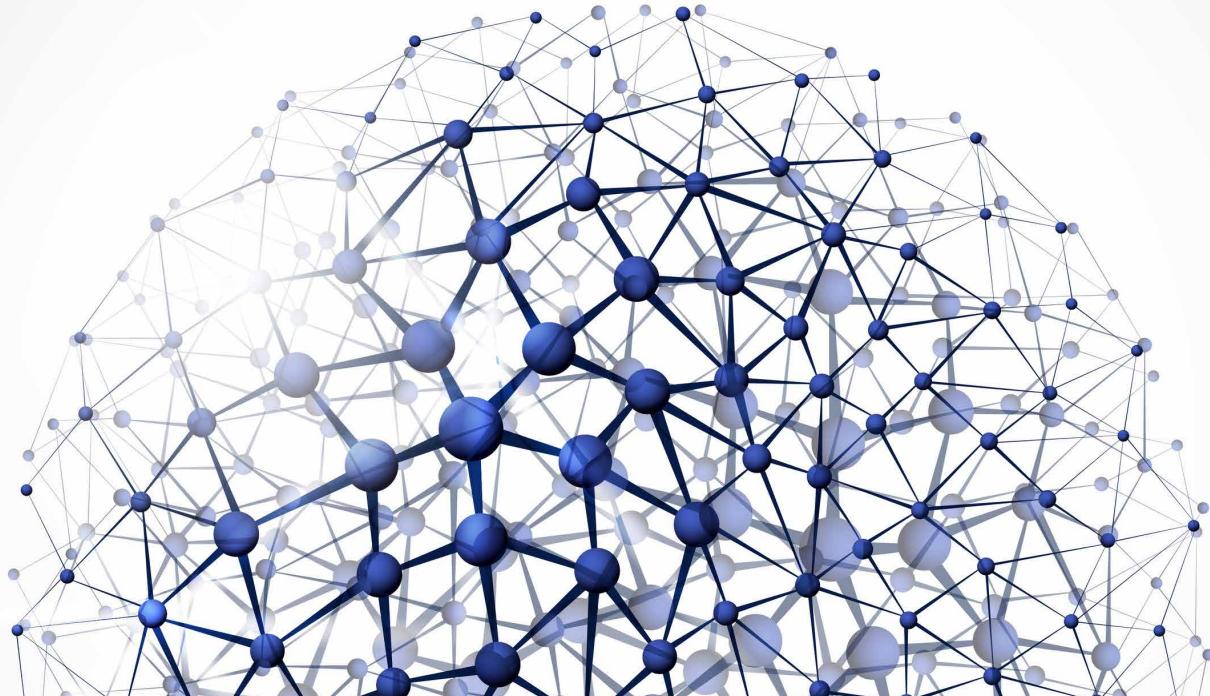
Tel : 41 (0)21 343 52 22 - Fax : 41 (0)21 343 55 00

www.tradition.com

A dedicated communication platform for Compagnie Financière Tradition's shareholders:

- » Share price
- » Press releases
- » Calendar
- » Key figures
- » Presentations

Write to us at: actionnaire@tradition.ch



COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION UN ACTEUR MONDIAL DE TOUT PREMIER PLAN

PRÉSENT DANS 28 PAYS, COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION (CFT) EST UN DES LEADERS MONDIAUX DU COURTAGE INTERPROFESSIONNEL (INTERDEALER BROKING, IDB). LA SOCIÉTÉ S'EST CONSIDÉRABLEMENT DÉVELOPPÉE AU COURS DES 15 DERNIÈRES ANNÉES, PRINCIPALEMENT PAR CROISSANCE INTERNE. C'EST AUJOURD'HUI UN ACTEUR DE PREMIER PLAN DANS LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE.

AGISSANT EN QUALITÉ DE PLACE DE MARCHÉ ET D'INTERMÉDIAIRE, CFT FACILITE LES TRANSACTIONS ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS ET D'AUTRES TRADERS PROFESSIONNELS SUR LES MARCHÉS DE CAPITAUX.

CES TRANSACTIONS VARIENT EN TAILLE ET EN LIQUIDITÉ, ALLANT DE LA PLUS SIMPLE À LA PLUS COMPLEXE, DE LA PLUS LIQUIDE À LA PLUS ILLIQUIDE.

NOTRE SOCIÉTÉ DOIT SA RÉUSSITE À NOTRE CAPACITÉ À COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DES BESOINS D'UN VASTE RÉSEAU DE CLIENTS FIDÈLES, ALLIÉE À NOS COMPÉTENCES FORTES DANS LES MARCHÉS DE DÉRIVÉS ET À NOS INVESTISSEMENTS CONTINUS DANS UNE TECHNOLOGIE DISTINCTIVE.

COURTAGE INTERPROFESSIONNEL : UN RÔLE PRIMORDIAL SUR LES MARCHÉS DE CAPITAUX

VALEUR AJOUTÉE ET INDÉPENDANCE

Un courtier interprofessionnel, ou IDB, est un intermédiaire neutre qui facilite les transactions entre les acheteurs et les vendeurs d'une large palette d'instruments financiers. Centré sur la réalisation des transactions, un courtier apporte de la transparence sans nuire à la liquidité. Il aide ses clients à trouver des prix et des contreparties, et offre des services d'exécution. Suivant le modèle de l'intermédiation pure, dénué de tout conflit d'intérêts, son chiffre d'affaires provient des commissions générées par la mise en relation de banques commerciales, de banques d'affaires et d'autres intervenants des marchés.

En faisant appel à un courtier, les clients bénéficient d'un accès à une connaissance approfondie des marchés, d'un pool de liquidité et d'un anonymat qui réduit l'impact des ordres sur le marché. Les courtiers offrent des services d'exécution voix, hybrides et électroniques dans un cadre strictement réglementé.

UN CHIFFRE D'AFFAIRES DÉPENDANT DE FACTEURS CYCLIQUES ET STRUCTURELS

L'activité dans le secteur du courtage interprofessionnel est conditionnée par les volumes de transactions, lesquels sont soumis à un ensemble de facteurs : performance macroéconomique, déséquilibres budgétaires, environnement des taux d'intérêt, émissions obligataires publiques et privées, cycles du crédit, volatilité des marchés et économies émergentes.

Les innovations financières et techniques jouent elles aussi un rôle important sur les marchés des capitaux. L'apparition de produits nouveaux et plus sophistiqués et le besoin croissant des clients de trouver les meilleurs pools de liquidité sont à l'origine d'une augmentation des volumes dans de nombreuses classes d'actifs. Par ailleurs, la tendance de fond des banques, des autres établissements financiers et des entreprises à se décharger des risques et la recherche de rendements ont aussi stimulé les volumes de transactions.

Cependant, au lendemain de la crise financière de 2008, la réforme du cadre réglementaire du système financier de part et d'autre de l'Atlantique et la refonte des modèles économiques des banques ont pesé sur les volumes. Dans un contexte sectoriel marqué, non plus par la croissance, mais par la consolidation et la restructuration des marchés, le secteur du courtage interprofessionnel s'adapte à un nouveau paradigme exigeant tout à la fois souplesse opérationnelle et capacité à répondre au besoin d'efficacité des procédures exprimé par les clients.

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION : UN LEADER MONDIAL

UNE OFFRE DE PRODUITS MONDIALE ET DIVERSIFIÉE

Nous offrons des services de courtage sur l'ensemble des marchés financiers et des marchés liés aux matières premières. Nous intervenons sur les marchés monétaires, les dérivés de taux et de devises, les actions et dérivés sur actions, les obligations et opérations de mise en pension, ainsi que les dérivés de crédit.

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION AT A GLANCE

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION (CFT) IS ONE OF THE WORLD'S LEADING INTERDEALER BROKING (IDB) FIRMS, WITH A PRESENCE IN 28 COUNTRIES. IN THE LAST 15 YEARS, THE COMPANY HAS SIGNIFICANTLY EXTENDED ITS SIZE AND FOOTPRINT, PRIMARILY THROUGH ORGANIC GROWTH. IT HAS A LEADING POSITION IN ASIA PACIFIC.

ACTING AS A MARKETPLACE AND AN INTERMEDIARY, CFT FACILITATES TRANSACTIONS BETWEEN FINANCIAL INSTITUTIONS AND OTHER PROFESSIONAL TRADERS IN THE CAPITAL MARKETS.

THESE TRANSACTIONS VARY IN SCALE AND LIQUIDITY, FROM THE SIMPLEST TO THE MOST SOPHISTICATED, THE MOST LIQUID TO THE MOST ILLIQUID.

THE KEY TO OUR SUCCESS HAS BEEN OUR ABILITY TO UNDERSTAND THE EVOLVING NEEDS OF OUR EXTENSIVE AND LONG-ESTABLISHED NETWORK OF CLIENTS, TOGETHER WITH OUR STRONG CAPABILITIES IN DERIVATIVE MARKETS AND ONGOING INVESTMENTS IN DISTINCTIVE TECHNOLOGY.

INTERDEALER BROKING: A CRITICAL ROLE IN THE CAPITAL MARKETS

Adding value, always independent

An interdealer broker (IDB) is a neutral intermediary that facilitates transactions between buyers and sellers in a wide variety of financial instruments. Focused on matching trades, an IDB provides transparency without detriment to liquidity. It helps clients source both prices and counterparties, and provides execution services. Operating on the basis of a pure agency model with no conflict of interest, an IDB's revenues come from commissions earned by bringing together commercial banks, investment banks and other market participants. By using an IDB, clients benefit from access to in-depth market intelligence, a pool of liquidity, and anonymity that reduces the market impact of placing orders. IDBs operate voice, hybrid and electronic venues of execution within an extensively regulated framework.

Revenue driven by cyclical and structural factors

Activity in the IDB sector is driven by trading volumes, and trading volumes are, in turn, influenced by a range of factors: macroeconomic performance, budget imbalances, interest rate environment, corporate and government bond issuance, credit cycles, market volatility and emerging economies. Financial and technical innovations also play an important role in the capital markets. Volumes have grown in many asset classes, due to the emergence of new and more sophisticated customers, and clients' increasing need to source the best pools of liquidity. The underlying trend for banks, other

financial institutions and corporates to offload risk, as well as the demand for yield, have also led transaction volumes. However, in the aftermath of the 2008 financial crisis, regulatory overhaul of the financial system on both sides of the Atlantic and reengineering of the banks' business models have negatively impacted volumes. In an industry background currently marked by a transition from growth to consolidation and structural changes in market structure, the IDB sector is adapting to a new paradigm that requires operational flexibility and the ability to respond to client's focus on process efficiency.

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION: A GLOBAL LEADER

A global and diverse product offering

We provide brokerage services across the whole range of the financial and commodity-related markets. The financial markets we cover include money markets, interest rate and currency derivatives, equities and equity derivatives, bonds and repurchase agreements, and credit derivatives. Our commodity-related markets include derivatives in oil, natural gas, power, coal, weather, emissions, precious metals, and pulp and paper. We are a member of several exchanges, operating in both exchange-traded and over-the-counter markets. While we are a leader in derivatives, we also have a brokerage offering in cash bonds and equities.

Matching clients across five continents

We have developed a worldwide network of offices spanning 28 countries. We cover all the key

Nos marchés liés aux matières premières comprennent les dérivés sur le pétrole, le gaz naturel, l'électricité, le charbon, le risque climatique, les droits de polluer, les métaux précieux, la pâte à papier et le papier. Nous sommes membres de différentes bourses car nous intervenons aussi bien sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré. Si nous sommes leaders dans les produits dérivés, nous offrons également des services de courtage dans le cadre de transactions au comptant sur obligations et sur actions.

MISE EN RELATION DE CLIENTS SUR CINQ CONTINENTS

Nous avons développé un réseau mondial de bureaux couvrant 28 pays. Nous sommes présents sur toutes les grandes places financières du monde, où nous avons noué de longue date d'étroites relations avec de nombreuses contreparties. Nos clients bénéficient ainsi de l'accès à la liquidité et de notre connaissance intime des marchés et des produits locaux.

TECHNOLOGIE DE POINTE

En partenariat avec un ensemble diversifié de banques d'affaires d'envergure mondiale, parmi les plus grandes et les plus actives, nous avons lancé en 2011 notre plateforme de négociation de prochaine génération baptisée Trad-X, initialement pour les swaps de taux d'intérêt en euros. Bâtie sur une technologie exclusive, Trad-X est une plateforme de négociation entièrement électronique destinée à la négociation de gré à gré de produits dérivés de multiples classes d'actifs ; elle est dotée de fonctionnalités hybrides étendues entièrement automatisées, à faible latence, de nature à générer une liquidité importante. Conçue avec l'aide de la communauté des traders, Trad-X est le prolongement logique de nos services de courtage à la voix et devrait bénéficier à nos clients en améliorant la transparence et en réduisant les risques sur les marchés de gré à gré. Nous tenons particulièrement à offrir des capacités d'exécution hybrides modulables dans toute notre gamme de produits et à nous appuyer sur notre technologie pour pénétrer de nouveaux segments de marché, comme en témoigne l'annonce du lancement de ParFX sur le marché des changes au comptant.

UNE STRATÉGIE FONDÉE SUR UNE PERSPECTIVE À LONG TERME DU SECTEUR

TENDANCES RÉCENTES DU SECTEUR

Depuis la fin des années 90, les courtiers interprofessionnels se sont rapprochés autour de quelques groupes internationaux majeurs qui sont devenus des quasi-bourses. Les bourses elles-mêmes sont en phase de regroupement et se diversifient dans les marchés de gré à gré.

La mondialisation croissante et la convergence des clients et des marchés observées ces dernières années ont suscité un intérêt accru pour les questions de structure des marchés. Les conséquences à court et long terme de la crise sans précédent qui s'est amorcée en 2007 continuent d'entraîner de nouveaux changements dans l'organisation des marchés et apportent de nouvelles opportunités pour des plateformes de transactions mondiales.

BIEN POSITIONNÉS POUR RÉAGIR À L'ÉVOLUTION RAPIDE DES MARCHÉS

Notre société a pour ambition d'être chef de file du secteur. Nous avons amplement démontré notre savoir-faire en matière d'accompagnement des besoins de notre clientèle. Avec une part de marché importante, des revenus diversifiés par fuseaux horaires et classes d'actifs, et un bilan reflétant notre stratégie de croissance interne, nous continuerons d'anticiper l'évolution des marchés, tant au niveau des produits que des zones géographiques, de la clientèle ou de la réglementation. Depuis 2011, nous avons accéléré le rythme des initiatives électroniques et nous comptons maintenir notre leadership et notre dynamique dans les initiatives électroniques innovantes. Nous poursuivrons également nos investissements en technologies conformément à notre stratégie : développer de manière proactive avec nos clients des solutions de négociation mondiales, conformes aux réglementations qui se dessinent, le cas échéant en nouant des partenariats avec eux.

financial centres around the globe, where we have close and long-term relationships with a wide range of counterparties. We can therefore provide clients with access to liquidity, as well as intimate knowledge of local markets and products.

Cutting edge technology

In partnership with a diverse range of the world's largest and most active investment banks, we have launched in 2011 our next-generation trading platform called Trad-X, initially for Euro Interest Rate Swaps.

Trad-X utilises our proprietary technology to provide fully electronic multi-asset classes trading platform for OTC derivatives with hybrid and fully automated rich functionality, low latency and with the potential for attracting deep liquidity.

Designed with the help of the trading community, Trad-X is a logical extension to our voice brokerage services and should ultimately benefit our clients by enhancing transparency and reducing risk in OTC markets. We are committed to providing flexible hybrid execution capability across our entire suite of products and to leveraging on our technology to enter new market segments as illustrated by our announcement to launch ParFX in the FX spot market.

A STRATEGY BASED ON A LONG-TERM VIEW OF THE INDUSTRY

Recent industry trends

Since the end of the 1990s, IDBs have been consolidating around a few major international groups that have become quasi exchanges. Exchanges themselves are also consolidating and expanding into the over-the-counter space. In recent years, increasing globalisation and the convergence of clients and markets have led to increased interest in market structure issues. The short- and long-term consequences of the unprecedented credit crisis that started in 2007 continue to lead to further shifts in the organisation of the markets and provide new opportunities for global transactional platforms.

Well positioned to respond to fast-changing markets

CFT has a long term commitment to industry leadership. We have an established track record of responding to the evolving needs of our customers. With our sizeable market share, diversified revenues across time zones and asset classes, and a balance sheet reflecting our strategy of organic growth, we believe we will continue to anticipate the evolution of the markets, whether in terms of products, geographies, customers or regulation. Since 2011, CFT has accelerated the pace of the launch of electronic initiatives and our objective is to keep the established leadership and momentum in innovative electronic initiatives. We will also continue to invest in technology in line with our strategy to proactively develop global regulatory compliant trading solutions with our customer and partner with them where appropriate.

UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE



A DIVERSIFIED GEOGRAPHIC PRESENCE

AMÉRIQUES AMERICAS

BOGOTA - BUENOS AIRES - HOUSTON - MEXICO - NEW YORK - SANTIAGO - SAO PAULO - STAMFORD

EUROPE / MOYEN-ORIENT / AFRIQUE EUROPE / MIDDLE-EAST / AFRICA

BRUXELLES - DUBAI - FRANCFOR - JOHANNESBOURG - LAUSANNE - LONDRES - LUXEMBOURG - MADRID
MALTE - MILAN - MOSCOU - MUNICH - PARIS

ASIE-PACIFIQUE ASIA-PACIFIC

BANGKOK - HONG KONG - KUALA LUMPUR - MAKATI CITY - MUMBAÏ - SÉOUL - SHENZHEN - SINGAPOUR
SYDNEY - TOKYO - JAKARTA

FAITS MARQUANTS KEY DEVELOPMENTS

2012. Ouverture d'un bureau en Indonésie. Opening of an office in Indonesia. **2011.** Lancement de Trad-X, plateforme de négociation hybride / Ouverture d'un bureau en Thaïlande. Launch of Trad-X new hybrid trading platform / Opening of an office in Thailand. **2010.** Acquisition d'une participation de 30 % dans la société CM Capital Markets Holding SA / Acquisition de 45 % de Finarbit AG. Acquisition of a 30% stake in CM Capital Markets Holding SA / Acquisition of 45% of Finarbit AG. **2009.** Démarrage des activités de la Joint Venture en Chine avec Ping An Trust & Investment Co. Ltd. JV in China with Ping An Trust & Investment Co Ltd started operations. **2008.** Création d'une activité de Finance islamique et Marchés de capitaux à Dubaï et à Londres. Launch of an Islamic and Capital Markets desk in Dubai and London. **2006.** Ouverture de six nouveaux bureaux : Inde, Malaisie, Corée du Sud, Colombie, UAE, Philippines. Opening of 6 new locations (India, Malaysia, South Korea, Colombia, UAE, Philippines). **2005.** Intermédiation de la première transaction enregistrée dans le cadre du système communautaire d'échange de quotas d'émission. Brokered first-recorded emissions deal in the EU Emissions Trading Scheme. **2002.** Lancement de Gaitame.com, un leader du négoce en ligne de détail de devises au Japon. Launched Gaitame.com, a market leader in online retail FX in Japan. **2001.** Lancement avec succès du premier modèle hybride de courtage en association avec des banques et ICAP (options sur devises). Successful launch of the first hybrid brokerage model in a JV with banks and ICAP (FX options). **1998.** Intermédiation de la première transaction sur dérivés climatiques. Brokerage of the first weather derivatives trade. **1997.** Premier IDB à ouvrir un bureau de représentation en Chine / Un des premiers courtiers membres du GSAC (actuellement FICC). First IDB to open a representative office in China / One of the first broker members of GSAC (now FICC).



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

DISPOSER D'UN GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EFFICACE CONSTITUE DEPUIS SA CRÉATION L'UNE DES PRIORITÉS DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA. DANS CE CADRE, LA SOCIÉTÉ A ADOPTÉ ET DÉVELOPPÉ UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES, DANS UN SOUCI DE TRANSPARENCE ACCRUE À L'ÉGARD DE SES ACTIONNAIRES, TOUT EN RESPECTANT L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS DE LA « DIRECTIVE CONCERNANT LES INFORMATIONS RELATIVES AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE » (DCG) PUBLIÉE PAR LA BOURSE SUISSE (SIX SWISS EXCHANGE) ET ENTRÉE EN VIGUEUR LE 1^{ER} JUILLET 2002, AINSI QUE DE LA DIRECTIVE RÉVISÉE ENTRÉE EN VIGUEUR LE 29 OCTOBRE 2008.

CAPITAL

Le capital de Compagnie Financière Tradition SA est uniquement composé d'actions au porteur de CHF 2.50 de valeur nominale chacune, de même catégorie et entièrement libérées. Toutes les actions donnent un droit au dividende. Le montant du capital, du capital autorisé et du capital conditionnel, ainsi que l'évolution du capital au cours des trois derniers exercices de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés dans les annexes aux comptes annuels en pages 103 et 104 du rapport annuel. Les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe sont décrites en pages 78 et 79 du rapport annuel.

Au 31 décembre 2012, il n'y a ni bons de jouissance, ni bons de participation Compagnie Financière Tradition SA et la Société n'a pas d'emprunt convertible en cours à cette date.

Il n'existe pas de restriction de transfert des actions de Compagnie Financière Tradition SA.

STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

L'organigramme du Groupe est présenté, sous forme simplifiée, en page 5 du rapport annuel et le périmètre de consolidation du Groupe est présenté en pages 95 et 96.

Les actionnaires importants de Compagnie

Financière Tradition SA sont présentés en page 74 du rapport annuel. À notre connaissance, aucun autre actionnaire ne détient au 31 décembre 2012 plus de 3,00 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA. A la connaissance de la société, aucun pacte d'actionnaires n'existe au 31 décembre 2012. Il n'y a pas de participation croisée qui dépasse 5,00 % de l'ensemble des voix ou du capital au 31 décembre 2012. Les informations communiquées à SIX Swiss Exchange dans le cadre de la publicité des participations figurent sous le lien www.six-exchange-regulation.com/obligations/disclosure/major_shareholders_fr.html.

CORPORATE GOVERNANCE

COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA IS AND HAS ALWAYS BEEN COMMITTED TO THE HIGHEST STANDARDS OF CORPORATE GOVERNANCE. AS PART OF THIS ONGOING COMMITMENT, THE COMPANY ADOPTED AND DEVELOPED A NUMBER OF MEASURES TO ENHANCE TRANSPARENCY IN ITS SHAREHOLDER RELATIONS, AND IT FULLY COMPLIES WITH THE PROVISIONS OF THE "DIRECTIVE ON INFORMATION RELATING TO CORPORATE GOVERNANCE" (DCG) PUBLISHED BY THE SIX SWISS EXCHANGE IN JULY 2002, AND THE REVISED DIRECTIVE WHICH ENTERED INTO EFFECT ON 29 OCTOBER 2008.

CAPITAL

The Company's capital consists of a single class of bearer shares with a nominal value of CHF 2.50 each, fully paid-up. All shares carry the right to a dividend. The amount of the authorised capital and conditional capital, as well as the changes in share capital over the past three years are presented in the notes to the financial statements on pages 103 and 104. Share options granted to Group employees are disclosed on pages 78 and 79.

Compagnie Financière Tradition SA had no dividend-right certificates or participation certificates and the Company had no convertible loans outstanding at 31 December 2012. There is no restriction on the transfer of Compagnie Financière Tradition SA shares.

GROUP STRUCTURE AND MAJOR SHAREHOLDINGS

A simplified Group structure is presented on page 5 and the basis of consolidation is set out on pages 95 and 96. The Group's major shareholders are shown on page 74. To our knowledge, no other shareholder held over 3.00% of the voting rights at 31 December 2012. To the Company's knowledge there were no shareholder agreements and there were no cross-shareholdings exceeding 5.00% of the voting rights or share capital at that date. Reporting information submitted to the SIX Swiss Exchange concerning shareholdings can be found at www.six-exchange-regulation.com/obligations/disclosure/major_shareholders_fr.html.

GENERAL MEETING AND SHAREHOLDERS' PARTICIPATION RIGHTS

In accordance with Article 18 of the Articles of Association, each share carries the right to one vote. The Company's Articles of Association do not provide for any restriction on shareholders' statutory rights, other than in respect of attendance at a general meeting. Article 17 of the Articles stipulates that "a shareholder may only be represented at the General Meeting by his legal representative or by another shareholder attending that Meeting, in possession of an instrument of proxy". Article 19 provides that the General Meeting can transact business irrespective of the number of shareholders present or shares represented, subject to statutory requirements and the cases contemplated under Article

20, described below. The resolutions and elections put to the vote of the General Meeting shall be decided by an absolute majority of the votes attached to the shares represented. If a second ballot is required, a relative majority shall suffice. In the case of an equality of votes, the Chairman shall have the casting vote. As a general rule, the vote shall be decided on a show of hands; elections shall be decided by a poll unless the General Meeting by resolution decides otherwise. Furthermore, Article 20 provides that "A resolution of the General Meeting shall require the affirmative vote of no less than two-thirds of the votes attached to the shares represented and an absolute majority of the nominal values of the shares represented at a General Meeting where no less than 51% of the nominal value of all shares is represented, for the purpose of: (a) an alteration to the corporate object; (b) the extension or restriction of the scope of Company operations; (c) the introduction of voting right shares; (d) a restriction on the transferability of registered shares; (e) an authorised or conditional increase in share capital; (f) an increase in share capital by means of equity, against investments in kind or with a view to a takeover of assets and the granting of special advantages; (g) a restriction or abrogation of a pre-emptive right; (h) the transfer of the registered office of the Company; (i) a merger with another company; (j) the dissolution of the Company without winding up."

Pursuant to Section 699(3) of the Swiss Code of Obligations (CO), shareholders who together represent

at least 10% of the share capital may request the convening of a general meeting. According to Article 14(2) of the Articles of Association, an extraordinary general meeting must convene within forty days following the request for a meeting. As a rule, the General Meeting is convened at least twenty days prior to the appointed date, by notice published in the "Swiss Official Gazette of Commerce". The notice convening the meeting must indicate the items of business on the agenda, as well as any motions of the Board of Directors and shareholders who have requested the convening of the meeting or an item of business to be included on the agenda, and, in case of elections, the names of the candidates standing for election. Pursuant to Sec. 699(3) CO, shareholders whose shares together represent a nominal value of one million Swiss francs may request the inclusion of an item of business on the agenda."

BOARD OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD

Board of Directors

The Board of Directors comprised eight members at 31 December 2012. Their terms of office will expire at the next general meeting to be held on 23 May 2013, at which time shareholders will be invited to elect the members of the next Board.

The Chairman, Patrick Combes, is an executive director. He heads the Executive Board. François Carrard is Deputy Chairman and a non-executive director. The other Directors are

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

Selon l'article 18 des statuts, chaque action donne droit à une voix. Les statuts de la Société ne prévoient aucune dérogation aux droits de participation des actionnaires fixés par la loi, à l'exception des modalités de participation à l'Assemblée générale, l'article 17 des statuts stipulant qu'« un actionnaire ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par son représentant légal ou par un autre actionnaire participant à cette Assemblée muni d'un pouvoir écrit ». Selon l'article 19 des statuts, l'Assemblée générale prend ses décisions, quel que soit le nombre des actionnaires présents et des actions représentées, sous réserve des dispositions légales impératives et des cas prévus à l'article 20 des statuts décrits ci-après. L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante.

En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. En règle générale, le scrutin a lieu à main levée ; les élections se font au scrutin secret, si l'Assemblée générale n'en décide pas autrement. En outre, l'article 20 des statuts prévoit « qu'une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées lors d'une Assemblée générale où 51 % au moins des valeurs nominales de l'ensemble des actions est représenté est nécessaire pour : (a) la modification du but social ; (b) l'extension ou la restriction du cercle des opérations sociales ; (c) l'introduction d'actions à droit de vote privilégié ; (d) la modification de la transmissibilité des actions nominatives, (e) l'augmentation autorisée ou conditionnelle du capital-actions, (f) l'augmentation du capital-actions au moyen des fonds propres, contre apport en nature ou en vue d'une reprise de biens et l'octroi d'avantages particuliers, (g) la limitation ou la suppression du droit de souscription préférentiel, (h) le transfert du siège de la société, (i) la fusion avec une autre société, (j) la dissolution de la société ».

Conformément à l'article 699 al. 3 CO, des actionnaires représentant ensemble 10% au moins du capital-actions peuvent demander la convocation d'une assemblée générale. Selon l'article 14 al. 2 des statuts, l'Assemblée générale extraordinaire doit avoir lieu dans les quarante jours qui suivent la demande de convocation.

De manière générale, l'Assemblée générale est convoquée vingt jours au moins avant la date de la réunion, par une publication dans la Feuille officielle suisse du commerce. Doivent être mentionnés dans la convocation les objets portés à l'ordre du jour, ainsi que les propositions du Conseil d'administration et des actionnaires qui ont demandé la convocation de l'Assemblée ou l'inscription d'un objet à l'ordre du jour et, en cas d'élections, les noms des candidats proposés. Il est rappelé que, conformément à l'art. 699 al. 3 CO, des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA comprend huit membres au 31 décembre 2012. Le mandat des administrateurs arrive à son terme lors de la prochaine assemblée générale du 23 mai 2013, laquelle est invitée à se prononcer sur l'élection des membres du Conseil d'administration.

Le Président, M. Patrick Combes, est membre exécutif du Conseil d'administration. Il dirige la Direction Générale. M. François Carrard est Vice-président et membre non exécutif. Les autres membres du Conseil d'administration sont non exécutifs et indépendants et n'ont antérieurement fait partie d'aucun organe de direction de Compagnie Financière Tradition SA ou d'aucune de ses filiales, ni n'entretiennent de relations d'affaires avec Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales au 31 décembre 2012, à l'exception de M. Robert Pennone, Vice-Président de Banque Bénédict Hentsch & Cie SA, établissement avec lequel Compagnie Financière Tradition SA a conclu le 18 octobre 2007 un contrat de liquidité, en vertu duquel elle confie mandat à la société d'exercer une activité de « market making » sur les actions Compagnie Financière Tradition SA, et du recours ponctuel aux services juridiques d'avocats de l'étude Carrard & Associés, dont l'administrateur François Carrard est l'un des associés.

Une description détaillée des parcours professionnels et des fonctions de chacun de ces administrateurs est présentée en pages 22 à 25 du rapport annuel.

Les membres du Conseil d'administration sont élus globalement et simultanément pour une période de trois ans. Elle commence lors de l'Assemblée générale ordinaire qui les a élus et prend fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit l'expiration de leur mandat. Les administrateurs sont rééligibles. Lorsque le mandat d'un administrateur prend fin, quelle qu'en soit la cause, un nouvel administrateur est élu pour le temps pendant lequel celui qu'il remplace devait encore exercer ses fonctions.

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi (art. 716a CO), des statuts et du règlement d'organisation dont l'annexe est disponible sur demande à la société. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce en tous temps la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société, pour s'assurer qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données. Le Conseil d'administration peut en tous temps nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation. Il peut en tous temps décider de radier avec effet immédiat leur droit de représenter la Société envers des tiers. Leurs droits découlant d'un contrat de travail demeurent réservés.

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables suivantes :

- » exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- » fixer l'organisation ;
- » fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier ;
- » nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- » exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion et de la représentation pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- » établir le rapport de gestion, les comptes de la Société et les comptes du Groupe ;
- » préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- » déterminer le mode de paiement du dividende ;
- » créer et fermer des filiales et des succursales ;
- » informer le juge en cas de surendettement.

Le Conseil d'administration définit la stratégie du groupe ainsi que l'orientation. Il adopte le budget annuel qui encadre l'activité de la Direction Générale

Le Conseil d'administration délègue à la Direction Générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Le Conseil d'administration, à l'occasion de chacune de ses séances, est informé par son Président, de la gestion de la Direction Générale, ce qui lui permet de contrôler la façon dont celle-ci s'acquitte des compétences qui lui ont été attribuées. Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels et de l'Assemblée générale, ainsi qu'à chaque fois que les affaires l'exigent. En 2012, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois et a participé à une séance en conférence téléphonique qui a donné lieu à une décision circulaire. La durée moyenne de ces séances était de trois heures et quinze minutes.

non-executive and independent, and have not previously belonged to any governing bodies of Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries. No directors had any business relations with Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries at 31 December 2012, with two exceptions: Robert Pennone is Vice-President of Banque Bénédict Hentsch & Cie SA, with which Compagnie Financière Tradition SA concluded a liquidity contract on 18 May 2007. Under this contract the bank was appointed market maker for Compagnie Financière Tradition SA shares. Furthermore, the Group uses the services of the law firm Carrard & Associés as and when necessary. François Carrard is one of the partners in the firm.

A detailed career history and the terms of office of each of the directors are shown on pages 22 and 25.

Directors are elected en bloc for a term of three years, which commences at the Annual General Meeting at which the directors are elected and terminates at the Annual General Meeting following the expiry of their term. They are eligible for re-election. When a director ceases to hold office, irrespective of the reason, a new director is elected for the remainder of the term of the outgoing director.

The Board of Directors exercises the powers and duties conferred on it by law (Sec. 716a CO), the articles of association and the rules of procedure, the appendix of which is available from the Company on request. In particular, it takes all decisions in all areas that are not reserved to the General Meeting or any other governing body. It manages the Company at the

highest level and exercises strict control at all times over the management and persons empowered to represent the Company, to ensure they comply with the law, the articles of association, the rules of procedure, and issued instructions. It may at any time appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company. It may at any time and with immediate effect, withdraw their right to represent the Company in dealings with third parties, subject to their rights under an employment contract.

The Board of Directors has the following non-transferable and inalienable powers and duties:

- » exercise the highest level of management of the Company and issue the necessary instructions;
- » establish the organisation;
- » establish the accounting and financial control principles and the financial plan;

- » appoint and dismiss the persons responsible for managing and representing the Company;
- » exercise strict control over those persons responsible for managing and representing the Company to ensure, in particular, that they comply with the law, the articles of association, the rules of procedure, and issued instructions;

- » prepare the annual report, the Company accounts and Group accounts;
- » prepare the General Meeting and carry out its resolutions;
- » determine the method of payment of the dividend;
- » create and close subsidiaries and branches;
- » inform the Court in the event of over indebtedness.

The Board of Directors defines the Group's strategy and guidance. It adopts the annual budget which delimits the activity of the Executive Board.

The Board of Directors delegates all day to day management of the Company to the Executive Board. The Board of Directors supervises the Executive Board, and at each of its meetings it is briefed by the Chairman on its management of the Company. The Board of Directors meets when the half-year and annual accounts are closed, at each General Meeting, and as required by Company business. The Board held five meetings in 2012 and participated in a conference call meeting which produced a written resolution. These meetings lasted an average of three hours and fifteen minutes.

The Audit Committee is composed of four members: Robert Pennone (Chairman), Hervé de Carmoy, Jean-Marie Descarpentries and Pierre Languetin. All the members are independent and non-executive. They all have the required experience and knowledge in matters of accounting standards, finance, and auditing to carry out their remit. The role of the Audit Committee is to assist the Board of Directors in its task of overseeing the financial reporting process, the internal control of financial reporting, the auditing process, and Company procedures aimed at ensuring compliance with the law, regulations and the Swiss code of best practice.

The Audit Committee also reviews the performance, efficiency and fees of the external auditors, and ensures

that they maintain their independence. It examines the effectiveness of the cooperation of all the financial and risk management departments with the external auditors. The Committee has the power and authority to carry out or approve investigations into all areas relating to its sphere of competence. The Chief Financial Officer and the Chief Risk Officer attend Committee meetings as necessary. The auditors are also invited to attend all meetings at which the Committee reviews the half-year and year-end accounts. They submit a detailed report on the auditing process, important matters relating to the application of accounting standards and reporting, and the results of the examination of the internal control system. Minutes of the Audit Committee meetings are forwarded to the Board of Directors. The Committee held four meetings in 2012, which lasted an average of three hours and fifteen minutes. The Chief Financial Officer chairs the regional audit committees which also comprise the Chief Legal Officer and the Chief Risk Officer (with the exception of the CRO for the EMEA region). The role of these regional audit committees is to review the effectiveness of the control environments of the Group's local operations. The latter submit periodic reports to the Group Audit Committee.

The Remuneration Committee is composed of two independent, non-executive members: François Carrard (Chairman) and Christian Goecking. The Committee makes recommendations to the Board of Directors regarding remuneration schemes and policies and, more

Le Comité d'audit, placé sous la Présidence de M. Robert Pennone, est constitué de quatre membres : M. Robert Pennone, M. Hervé de Carmoy, M. Jean-Marie Descarpentries et M. Pierre Languetin. Les membres sont tous indépendants et non exécutifs, et bénéficient de l'expérience et du savoir-faire nécessaires en matière de normes comptables, de finance et d'audit pour s'acquitter des responsabilités qui leur incombent. Le Comité d'audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans son rôle de surveillance du processus de reporting financier, du système de contrôle interne sur le reporting financier, du processus d'audit et des processus de l'entreprise destinés à piloter la mise en conformité avec les lois, les réglementations et le code suisse de bonne pratique.

Le Comité d'audit apprécie en outre la performance, l'efficacité et les honoraires de la révision externe et s'assure de son indépendance. Il apprécie l'efficacité de la coopération de l'ensemble des départements financiers et de gestion des risques avec la révision externe. En outre, le Comité d'audit a les pouvoirs et l'autorité nécessaires pour conduire ou approuver des enquêtes dans tous les domaines relevant de son champ de responsabilité. Le Directeur financier, et le Directeur de la gestion des risques participent ponctuellement aux séances du Comité d'audit.

L'organe de révision est également invité à participer à chaque séance de Comité d'audit examinant les comptes semestriels et annuels et lui soumet un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

Le Comité d'audit remet au Conseil d'administration les comptes-rendus de chacune de ses séances. En 2012, le Comité d'audit s'est réuni quatre fois. La durée moyenne de ces séances était de trois heures et quinze minutes. Par ailleurs, le Directeur financier préside les Comités d'audit régionaux auxquels appartiennent le Directeur juridique et le Directeur de la gestion des risques (à l'exception de celui de la zone EMEA).

La tâche de ces Comités d'audit régionaux est d'apprécier l'efficacité de l'environnement de contrôle au sein des entités du Groupe. Ceux-ci établissent des rapports périodiques à l'intention du Comité d'audit du Groupe.

Le Comité des rémunérations, placé sous la Présidence de M. François Carrard, est constitué de deux membres : M. François Carrard et M. Christian Goecking, membres indépendants et non exécutifs. Le Comité des rémunérations donne ses recommandations au Conseil d'administration sur les programmes et stratégies de rémunération et, plus spécifiquement, sur les modalités de rémunération des membres de la Direction Générale, les programmes d'options de souscription d'actions et autres programmes de primes mis en place. En 2012, le Comité des rémunérations s'est réuni une fois en séance de une heure.

Les Comités instaurés par le Conseil d'administration sont consultatifs et ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel. Ils font des recommandations au Conseil d'administration qui prend ensuite les décisions.

Le Conseil d'administration et ses comités bénéficient de la collaboration active de la Direction Générale qui participe ponctuellement aux séances auxquelles elle est conviée afin notamment de rendre compte de sa gestion, donner des informations sur la marche des affaires et sur les développements les plus importants concernant la Société, ainsi que les filiales dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte. En fonction de l'ordre du jour fixé par le Président de chacun des Comités, sont invités un ou plusieurs membres de la Direction Générale ou des responsables de service, afin de fournir les informations souhaitées par les membres des Comités et de répondre à leurs questions.

En dehors de ces séances, le Président du Conseil d'administration est régulièrement informé de la gestion courante de la société. Notamment, un Management Information System (MIS), ponctuellement enrichi, permet un suivi régulier et fréquent de la performance et une comparaison par rapport aux objectifs. Ce suivi, en fonction des critères, s'effectue sur une base quotidienne, mensuelle, trimestrielle ou annuelle, et englobe toutes les filiales du Groupe avec une comparaison par rapport au résultat de l'année précédente, et notamment avec une comparaison avec les budgets et les objectifs de l'année en cours.

Le Directeur juridique est Secrétaire du Conseil d'administration et de ses Comités.

Par ailleurs, il a été mis en place des directions centralisées de gestion des risques et d'audit interne, dont le fonctionnement est décrit en page 20 du présent rapport.

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Générale de Compagnie Financière Tradition SA est constituée de huit personnes au 31 décembre 2012, y compris le Président exécutif du Conseil d'administration, qui se réunissent régulièrement et exercent les pouvoirs qui leur sont conférés par le Règlement d'organisation. Dans ce cadre, le Conseil d'administration délègue à la Direction Générale l'ensemble de la gestion courante de la Société. Chaque responsable de zone géographique gère les filiales du Groupe sous sa responsabilité dans le cadre de la stratégie et du budget définis par le Conseil d'administration, ainsi que dans le respect des éventuelles limitations à leur délégation de pouvoir.

Chaque membre de la Direction informe de manière régulière le Président du Conseil d'administration de la gestion courante de la Société et lui communique sans délai tout événement matériel et tout changement au sein de la Société et de ses sociétés filles. La Direction Générale se réunit ponctuellement en Comité exécutif, sous la présidence du Président du Conseil d'administration.

Ce Comité accueille le Directeur Juridique (Secrétaire du Conseil et du Comité exécutif). Le Comité exécutif permet de communiquer la stratégie du Conseil et les axes de développement ou actions à prendre conformément aux orientations définies par le Conseil. Il prépare le budget annuel présenté ensuite au Conseil d'administration pour approbation. Une description détaillée des parcours des membres de la Direction Générale, comprenant leurs formations, leurs parcours professionnels, ainsi

que leurs fonctions au sein de Compagnie Financière Tradition SA est présentée en pages 26 et 27 du rapport annuel.

M. François Brisebois a été nommé Directeur Financier du Groupe en mars 2012, et membre de la Direction Générale. M. Bruce Collins a cessé ses fonctions au sein de la Direction Générale le 26 décembre 2012.

A l'exception de M. Michael Leibowitz, membre de la Direction Générale, qui a été nommé en janvier 2007 au Federal Foreign Exchange Committee (FXC), les membres de la Direction Générale n'exercent aucune fonction complémentaire au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, d'établissements ou de fondations importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public, ni aucune fonction de direction ou de consultation pour le compte de groupes

d'intérêts importants, suisses ou étrangers, ni aucune fonction officielle et aucun mandat politique.

Par ailleurs, il n'existe pas, au 31 décembre 2012, de contrat de management entre Compagnie Financière Tradition SA et des sociétés ou personnes extérieures au Groupe.

DÉTENTION D'ACTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations détenues dans le capital de la Société au 31 décembre 2012 ainsi que les droits de conversion et d'option détenus au 31 décembre 2012 par chaque membre du Conseil d'administration et de la Direction Générale, ainsi que par les personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en page 108 du rapport annuel, conformément à l'article 663c, al. 3 CO.

specifically, regarding the remuneration of Executive Board members, share option schemes and other incentive schemes. It held one meeting in 2012, which lasted one hour.

Board Committees have an advisory role; they have no decision-making powers. Their responsibility is to make recommendations to the Board of Directors, which then takes decisions.

In carrying out its work, the Board of Directors and its committees receive the full support of the Executive Board, which attends meetings of the Board of Directors when invited. At these meetings the Executive Board briefs the directors on its management, business operations, important developments affecting the Company, and subsidiaries in which the Company holds a direct or indirect interest. Depending on the agenda set by the Chairman of each of the Committees, one or more Executive Board members or department heads are invited to attend the meetings, to provide information required by the Committee members and answer questions. Outside these meetings, the Chairman of the Board of Directors is kept regularly informed on the day-to-day management of the Company. In particular, performance is regularly monitored by means of a Management Information System (MIS), and compared with objectives. This control is carried out on a daily, monthly, quarterly or annual basis, depending on the criteria, and encompasses all Group subsidiaries. It entails comparisons with the previous year's results and, more particularly, comparisons with budgets and objectives for the current year.

The Chief Legal Officer is Secretary to the Board of Directors and its committees.

Centralised risk management and internal audit management has been implemented, and this is described in more detail on page 21.

Executive Board

The Executive Board was comprised of eight people at 31 December 2012, including the Executive Chairman of the Board of Directors. They meet on a regular basis and exercise the powers conferred on them by the rules of procedure. The Board of Directors delegates all day-to-day management of the Company to the Executive Board. Each regional area manager manages the Group's subsidiaries under his or her responsibility, applying the strategy and budget established by the Board of Directors, having regard to any restrictions on their delegation of powers. The Executive Board members report individually to the Chairman of the Board of Directors on the everyday management of the Company, and provide him with timely information on all material events and changes within the Group.

The Executive Board meets as an Executive Committee as and when necessary, and is presided over by the Chairman of the Board of Directors. This Committee is joined by the Chief Legal Officer (Secretary to the Board and to the Executive Committee).

The Board of Directors' strategy and development priorities, and required action in line with Board guidelines, are communicated through the Executive

Committee. It prepares the annual budget which is presented to the Board of Directors for approval. Biographical details of each of the Executive Board members, including their education, career history, and positions within Compagnie Financière Tradition SA are shown on pages 26 and 27.

François Brisebois was appointed Chief Financial Officer of the Group in March 2012, and a member of the Executive Board. Bruce Collins relinquished his duties on the Executive Board as of 26 December 2012.

With the exception of Michael Leibowitz, who was appointed to the Federal Foreign Exchange Committee (FXC) in January 2007, none of the members of the Executive Board holds any other positions in governing or supervisory bodies of any large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions. None of the members hold any directorships or perform any consultancy functions for any significant Swiss or foreign interest groups, and none have any official duties or any political mandates.

There were no management contracts between Compagnie Financière Tradition SA and any companies or persons outside the Group at 31 December 2012.

Shareholdings of members of the Board of Directors and the Executive Board

Shareholdings in the Company, conversion rights and share options held by Directors and Executive Board members and others in a

close relationship with them at 31 December 2012, are disclosed on page 108, pursuant to Section 663c(3) CO.

Remuneration of members of the Board of Directors and the Executive Board

Compensation paid, and guarantees, loans, advances or credit granted by Compagnie Financière Tradition SA or any of its subsidiaries to Directors, Executive Board members, and others in a close relationship with them, are disclosed on pages 106 to 108, pursuant to Section 663bbis CO.

The terms of Directors' remuneration are decided by the Board of Directors on the recommendation of the Remuneration Committee. They are presently defined in the form of directors' fees.

The annual remuneration for each director comprises a fixed fee of CHF 20,000 and a variable fee of up to CHF 10,000 related to attendance at Board meetings during the year. Moreover, each non-executive member of the Audit Committee receives additional annual remuneration of CHF 20,000. Each non-executive member of the Remuneration Committee receives additional annual remuneration of CHF 10,000.

Remuneration packages for Executive Board members are determined by the Chairman of the Board of Directors, on the basis of a multi-year employment contract, after consultation with the Remuneration Committee. In setting remuneration, the Committee takes account of market conditions, but without relying on formal benchmarks.

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les indemnités versées ainsi que les sûretés, prêts, avances ou crédits octroyés par Compagnie Financière Tradition SA, ou l'une de ses filiales, aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale, ainsi qu'aux personnes qui leur sont proches, figurent en annexe aux comptes annuels, en pages 106 à 108 du rapport annuel, conformément à l'article 663bbis CO.

Les modalités de rémunération des membres du Conseil d'administration sont proposées par le Comité des rémunérations et décidées par le Conseil. Elles sont actuellement définies sous la forme de jetons de présence.

Cette rémunération annuelle comprend une part fixe, de 20 000 francs par administrateur, ainsi qu'une part variable, d'un montant maximum de 10 000 francs par administrateur, déterminée en fonction de la participation des administrateurs aux différentes réunions du Conseil d'administration de l'exercice. Chaque administrateur non exécutif membre du Comité d'audit reçoit en outre une rémunération annuelle additionnelle de 20 000 francs. Une rémunération annuelle additionnelle de 10 000 francs s'ajoute pour chaque administrateur non exécutif membre du Comité des rémunérations.

Les modalités de rémunération des membres de la Direction Générale sont définies par le Président du Conseil d'administration sur la base d'un contrat de travail pluriannuel, après consultation du Comité des rémunérations qui tient compte des conditions du marché sans toutefois s'appuyer sur des benchmarks formels.

Ces modalités comportent, pour les opérationnels, un salaire fixe et une part variable en fonction du résultat opérationnel des filiales dont ils assurent la gestion (sans pondération par d'autres objectifs) ou une prime discrétionnaire avec un minimum garanti le cas échéant et, pour les fonctionnels, un salaire fixe et une prime discrétionnaire. Les primes discrétionnaires sont fixées par le Président du Conseil d'administration et peuvent être selon les cas, trimestrielles ou annuelles.

La part variable peut représenter jusqu'à 53 % du montant de la rémunération totale. Ces éléments de rémunération sont payés en numéraire. Le Conseil d'administration est informé au moins une fois par année de la rémunération de la Direction Générale.

Une éventuelle attribution d'options aux membres du Conseil d'administration ou de la Direction Générale est décidée de manière discrétionnaire de cas en cas et sans périodicité prédéfinie, par le Conseil d'administration, après consultation du Comité des rémunérations.

En 2012, aucune attribution d'actions, ni aucune nouvelle attribution d'options d'achat d'actions, ni aucune nouvelle option de souscription n'ont été consenties. Des conditions d'exercice d'options ont été modifiées au cours de l'exercice pour un membre partant de la Direction Générale et sont décrites en page 79 du présent rapport. L'exercice des options existantes est généralement conditionné à la présence dans le Groupe du

bénéficiaire à la date d'exercice. L'état des options existantes est présenté en page 78 du présent rapport.

En 2012, les membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale n'ont pas bénéficié de la part de Compagnie Financière Tradition SA d'honoraires additionnels qui atteignent ou dépassent la moitié de leur rémunération ordinaire.

La Société n'a pas fait appel à des conseillers externes pour la fixation de ces rémunérations.

PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'existe aucune clause statutaire d'« opting out » ou d'« opting up ». Par ailleurs, les contrats de travail des membres de la Direction Générale sont pour les membres opérationnels à durée déterminée pluriannuelle. Ces contrats de travail comme ceux des principaux cadres de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales ne contiennent, en général, pas de disposition spécifique relative à un changement de contrôle de Compagnie Financière Tradition SA, à l'exception de deux contrats de travail de membres de la Direction Générale qui comportent une clause prévoyant, pour la durée de leurs contrats, leur maintien à des conditions identiques en cas de changement de contrôle, et pour l'un d'entre eux, un droit de résiliation anticipée avec un préavis de trois mois et une indemnité équivalente à la rémunération qui aurait été versée jusqu'à la fin de la période contractuelle, plafonnée à douze mois de salaire.

Les plans d'options prévoient un exercice anticipé en cas de changement de contrôle de la Société, les options pouvant être exercées dans les neuf mois de l'événement.

POLITIQUE D'INFORMATION

Compagnie Financière Tradition SA publie son chiffre d'affaires consolidé sur une base trimestrielle et ses résultats consolidés sur une base semestrielle et annuelle. Elle communique par ailleurs sur tous les événements susceptibles d'avoir une influence sur son cours, ainsi que le prévoient les articles 53 et 54 du Règlement de cotation.

L'inscription au service « push » concernant la publicité événementielle se fait en cliquant sur le lien <http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Les rapports financiers se trouvent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx> et les communiqués s'obtiennent en cliquant sur <http://www.tradition.com/financials/press-releases.aspx>. Les sources d'information permanentes et adresses de contact de Compagnie Financière Tradition SA sont mentionnées en page 5 du rapport annuel ainsi que sur le site www.tradition.com.

RISQUES

RISQUES GÉNÉRAUX RELATIFS AUX OPÉRATIONS D'INTERMÉDIATION MENÉES PAR COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION ET SES FILIALES

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- » Risque de crédit et de contrepartie
- » Risque opérationnel
- » Risque de liquidité
- » Risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentées dans cette section. Il n'y a pas eu de changements enregistrés dans la gestion du risque au sein du Groupe en 2012.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion du risque du Groupe et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'Audit dont le rôle est la surveillance du système de

contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue ponctuellement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Le Comité de pilotage des risques du Groupe est constitué de huit membres permanents représentant les principales directions de Compagnie Financière Tradition SA : Risque, Conformité, Finance, Systèmes d'informations, Stratégie et Juridique, ainsi que de représentants de chaque région opérationnelle.

Le Comité est présidé par le Directeur de la Gestion des Risques et se réunit au minimum tous les deux mois.

Un Comité de crédit, composé de 2 membres du département des risques et du responsable des risques de l'entité opérationnelle,

The total remuneration packages of operational members include a fixed salary as well as a performance-related payment linked to the operating performance of the subsidiaries they manage (with no weighting relative to other objectives), or a discretionary bonus with a minimum guarantee where appropriate. Functional

members receive a fixed salary and a discretionary bonus. The discretionary bonuses are set by the Chairman of the Board of Directors, and may be quarterly or annual depending on the case. The variable remuneration may represent up to 53% of the total. These remuneration elements are paid in cash. The Board of Directors is informed of Executive Board remuneration at least once a year.

Any allocation of options to Directors or Executive Board members is decided on a discretionary, case-by-case basis, by the Board of Directors after consultation with the Remuneration Committee. There is no defined frequency for such allocations.

No shares or new options to purchase or to subscribe shares were granted in 2012. The rules under which options can be exercised were modified during the year for a member leaving the Executive Board and are described on page 79. The exercise of existing options is generally subject to the holder still being with the Group on the exercise date. The status of existing options is set out on page 78.

No members of the Board of Directors or the Executive Board received any additional fees from Compagnie Financière Tradition SA in 2012 which

amounted to or exceeded half of their ordinary remuneration.

The Company did not resort to external consultants when setting any of this remuneration.

TAKEOVERS AND DEFENSIVE MEASURES

The Articles of Association do not contain any "opting out" or "opting up" clauses. Employment contracts for operational members of the Executive Board are multi-year fixed-term. These contracts, like those of the senior executives of the Group, do not generally contain any specific provision concerning a change in control of Compagnie Financière Tradition SA, except in the case of two Executive Board members. The two contracts in question contain a clause providing for the executives to retain office under identical employment conditions for the duration of their contracts in the event of a change in control of the Company, and, for one of them, a right to early termination of the contract upon three months'

notice and an indemnity equivalent to the remuneration which would have been paid until the end of the contract period, up to a maximum of twelve months' salary.

The option schemes provide for early exercise in the event of a change in control of the Company, in which case the options can be exercised within nine months of the event.

INFORMATION POLICY

Compagnie Financière Tradition SA announces consolidated revenue figures on a quarterly basis, and consolidated results on a half-yearly and annual basis.

It also issues information concerning all events that may affect its share price, in accordance with the requirements of Articles 53 and 54 of the Listing Rules. To register to receive press releases by e-mail, please visit our website at

<http://www.tradition.com/financials/press-releases/news-by-email.aspx>. Our financial reports are available online at <http://www.tradition.com/financials/reports.aspx>; financial press releases can be found at <http://www.tradition.com/financials/press-releases.aspx>. A Company Fact File and contact addresses can be found on page 5 of this Report and on our website at www.tradition.com.

RISKS

General risks related to Group broking operations

The Group is exposed to four main types of risk:

- » credit and counterparty risk
- » operational risk
- » liquidity risk
- » market risk

This section details the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk. There was no change in the Group's risk management in 2012.

The Board of Directors is ultimately responsible for establishing the Group's risk management policies and for overseeing the Executive Board. It is assisted in these tasks by the Audit Committee, whose role is to oversee the internal control of financial reporting, risk management, and compliance with local laws and

regulations. Internal Audit conducts timely reviews of risk management and internal control procedures, and reports its findings to the Audit Committee.

The Group Risk Steering Committee is comprised of eight permanent members representing Compagnie Financière Tradition SA's principal spheres of management - Risk, Compliance, Finance, IT Systems, Strategy and Legal - as well as representatives of each operational zone.

It is chaired by the Chief Risk Officer and meets at least every two months. A Credit Committee, comprised of two members of the risk management department and the risk manager of the operating entity, is responsible for setting counterparty limits for matched principal activities. The risk management department is an independent operation, which reports directly to the Chairman of the Board of Directors.

Credit and counterparty risk

Credit and counterparty risk is the risk of financial loss in the event that a customer or counterparty to a financial instrument does not fulfil its obligations.

This risk mainly concerns the item "Trade and other receivables". Compagnie Financière Tradition SA is an interdealer broker in the financial and non-financial markets, serving a predominantly institutional clientele. This broking business consists of facilitating contact between two counterparties to a trade, and receiving

est en charge de la détermination des limites des contreparties pour l'activité en principal. Le département des risques est une fonction indépendante, rapportant directement au président du Conseil d'administration.

RISQUE DE CRÉDIT ET DE CONTREPARTIE

Le risque de crédit et de contrepartie est le risque de perte financière lorsqu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Compagnie Financière Tradition SA exerce le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels. Ce métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition SA a donc une exposition au risque de crédit limitée à ses seules créances dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des provisions pour pertes de valeur sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres, à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de trois jours, pendant lesquels Compagnie Financière Tradition SA est exposée au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le comité de crédit; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assesment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire etc) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition SA calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités, ainsi que leur liquidité, sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition SA, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées, selon une périodicité pré-déterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types d'industrie, etc).

Les expositions se concentrent sur des institutions financières régulées, notées «investment grade ». Le clearing est quant à

lui traité par des équipes spécialisées. A cet effet, Compagnie Financière Tradition SA dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du Groupe jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du Groupe aux Etats-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux Etats-Unis.

Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'Etat américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie ; la responsabilité de la bonne fin des opérations incombe au FICC une fois les opérations confirmées.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel résulte de l'inadéquation ou de la défaillance d'un processus, de personnes, de systèmes internes ou d'événements externes. Le risque opérationnel est segmenté selon les recommandations du comité de Bâle. Les risques opérationnels sont cartographiés, et quantifiés selon leurs fréquences et leurs sévérités ; Compagnie Financière Tradition SA a décidé de se concentrer sur les risques évalués comme critiques ou significatifs par un panel interne d'experts métier.

Par ailleurs afin d'apprécier et de maîtriser l'exposition aux risques opérationnels, le Groupe a mis en place une structure de collecte des pertes supportée par un logiciel dédié.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité intervient lorsque le Groupe connaît des difficultés à honorer ses obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, le Groupe divise ce risque en deux catégories. Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité du Groupe à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation au Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, le Groupe veille à ce que ses filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de

difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales ; ces fonds sont transférés aux sociétés holdings du Groupe, qui déterminent et gèrent les besoins en fonds de roulement ou de trésorerie structurelle. Au niveau des sociétés holdings, le Groupe a établi une série de facilités de caisse et de lignes de crédit (décris à la Note 20) qui conforte sa situation de trésorerie et sa capacité de gestion des risques de liquidité.

a commission for services rendered. The Group's exposure to credit risk is therefore limited to its own claims in connection with these activities. The quality of counterparties is assessed locally by the subsidiaries in accordance with Group guidelines, and commission receivables are closely monitored. Provisions for impairment losses on receivables are recognised when necessary.

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. These trades are managed through clearing houses on a cash settlement basis against delivery of the securities. The period between the transaction date and the settlement date is usually three days, during which Compagnie Financière Tradition SA is exposed to counterparty risk. This risk is contained within the limits set by the Credit Committee. The Committee bases its decisions on the creditworthiness of the counterparty, taking into account ratings published by recognised bodies (External Credit Assessment Institutions (ECAI)), and available financial information (stock market prices, Credit Default Swaps, yields in the secondary bond markets, etc.). Where no external rating is available, the Group calculates an internal rating using internal methodology.

In addition to the counterparty rating, the type of instruments traded and their liquidity are taken into account in determining the limit.

Compagnie Financière Tradition SA's Risk Management department, or the

risk management departments of the operating regions, independently establish credit limits and monitor adherence. The limits are reviewed regularly, at a set frequency or following events that could affect the creditworthiness of the counterparty or the environment in which it operates (country, type of industry, etc.).

Exposure is concentrated in regulated financial institutions with investment grade ratings. The clearing itself is handled by specialised teams. Compagnie Financière Tradition SA's indirect subsidiary, Tradition London Clearing Ltd, is a dedicated clearing company, and the pivot for the Group's matched principal transactions for Europe and Asia. Tradition London Clearing Ltd is responsible for following up trades introduced by the Group's operating entities until their final settlement in the clearing houses. Tradition Asiel Securities Inc., one of the Group's US subsidiaries, performs all clearing operations in the United States. This company is a member of the FICC (Fixed Income Clearing Corporation), a central settlement counterparty for US government securities. Membership in the FICC considerably reduces the risk of a counterparty default, since it guarantees settlement of all trades entering its net.

Operational risk

Operational risk is the risk of loss resulting from inadequate or failed internal processes, people and systems, or from external events.

It is segmented in accordance with the Basel Committee recommendations. Operational risks are mapped and

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers.

Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), le yen (JPY), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

quantified according to their frequency and severity. The Group has decided to concentrate on those risks identified as critical or significant by an internal panel of domain experts.

In order to evaluate and control exposure to operational risks, the Group has set up a loss data collection structure utilising a dedicated software application.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Group will encounter difficulty in meeting its financial obligations as they fall due. For risk management purposes the Group separates this risk into two types. Transactional liquidity risk concerns the Group's ability to meet cash flows related to matched principal trades or the requirements of market counterparties – for instance, the need to fund securities in the course of settlement or place margin or collateral with clearing houses or banks which provide clearing services to the Group. These liquidity demands are hard to anticipate but are normally short term, overnight or even intra-day, in nature. Usually these liquidity demands are met from overdrafts with the clearing entity. In order to manage these risks the Group ensures that its subsidiaries engaged in matched principal trading hold cash or cash equivalents sufficient to meet potential funding requirements using a statistical approach based on historical data, which is stress tested to establish an appropriate level of contingency funding.

Balance sheet liquidity risk arises from a Group entity's inability to meet its net working capital commitments

over a period of time due to trading difficulties or significant investment in the business. In order to manage this risk all the Group's trading entities prepare rolling twelve month cash forecasts as part of the monthly financial reporting process in order to identify any potential liquidity issues. At a minimum, all entities retain sufficient cash or cash equivalents to meet net cash outflows anticipated for the next three months. Reviews are carried out twice a year to identify funds which are surplus to local requirements for up-streaming to the Group's holding companies where working capital or structural cash requirements are identified and addressed. At the holding company level the Group has established a series of overdrafts and facilities (described in Note 20) which strengthen its cash position and its ability to manage liquidity risks.

Market risk

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices, and affect the Group's net profit or the value of its financial instruments. Market risk includes currency risk and interest rate risk.

Currency risk

Because of its international standing, the Group is exposed to currency risk. This risk arises when subsidiaries conduct transactions in a currency other than their functional currency. Transactions are conducted mainly in US dollars (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euros (EUR) and Swiss francs (CHF).

La politique de couverture du risque de change du Groupe ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où près de l'intégralité de la dette est à court terme. La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction Générale.

En outre, afin de réduire le risque de taux d'intérêt, la Direction a décidé de couvrir certaines dettes à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt.

COMITÉ DE PILOTAGE DES RISQUES DU GROUPE

Le Comité de Pilotage des Risques du Groupe (« Group Risk Steering Committee ») évalue les risques du Groupe, et définit les actions permettant d'améliorer la maîtrise de ces risques. Le Comité utilise un cadre méthodologique « Group Risk Management Control Framework » approuvé par le Comité d'audit.

GESTION DES RISQUES, CONFORMITÉ ET AUDIT INTERNE

Des organes indépendants gèrent les risques financiers, de conformité ainsi que la révision périodique des opérations des entités du Groupe et de la Direction Générale.

Le département des risques est responsable de l'analyse des risques, de la mise en place des méthodologies et du contrôle des risques financiers pris par les entités. Appliquant les principes de l'Enterprise Risk Management (ERM), le département consolide la cartographie des risques des entités opérationnelles, documente les processus, leurs risques et leurs contrôles, afin d'évaluer financièrement les risques encourus. Cette tâche est réalisée en se consacrant en priorité aux risques clés, selon un sondage réalisé auprès des experts métiers.

Le département des risques déploie une gouvernance dans les régions opérationnelles, à travers l'institution de comités de risques régionaux, et la nomination de responsables de risques régionaux. Le département procède à l'analyse des contreparties, propose des limites au Comité de crédit et assiste les entités opérationnelles dans leur surveillance des risques. Le département informe les comités d'audit régionaux de l'état d'avancement du dispositif de maîtrise des risques dans les régions, et sur une base consolidée au Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition SA.

Le département de la conformité est chargé, sur une base proactive, d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques de conformité.

Le département d'audit interne est en charge de tester et d'évaluer l'efficacité de l'environnement de contrôle du Groupe. Afin de renforcer l'efficacité de l'audit interne et d'améliorer l'accès à des compétences pointues, le Groupe a décidé, fin 2011,

d'externaliser la conduite des missions d'audit auprès d'une des quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable. L'interaction entre le cabinet externe et le Groupe est assuré par un Comité de pilotage composé du Directeur Financier, du Directeur de la Gestion des risques et du Directeur Juridique.

Ce comité rapporte au Comité d'audit. Le programme de travail se concentre sur les risques les plus significatifs des activités des entités, en fonction de la cartographie des risques approuvée par le Conseil d'administration. Le plan de mission pluriannuel et annuel est proposé par le Comité de pilotage au Comité d'audit qui l'approuve.

Les conclusions et recommandations de l'audit interne sont revues par les Comités d'audit régionaux et le Comité d'audit du Groupe.

Le Contrôle Interne, qui fait partie intégrante de la fonction Finance du Groupe, a mis en place des procédures permettant de confirmer l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des rapports financiers.

Ces fonctions, qui rapportent notamment au Comité d'audit, permettent à ce dernier de superviser l'amélioration permanente de l'environnement de contrôle interne du Groupe Tradition.

ORGANE DE RÉVISION

L'organe de révision pour les comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA est le cabinet Ernst & Young SA à Lausanne.

DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION

Après une première nomination en 1996, l'organe de révision a été réélu la dernière fois par l'Assemblée générale du 10 mai 2012, pour une durée d'un an, et est représenté par M. Mario Mosca, réviseur responsable, et par M. Nuno Da Costa. M. Mario Mosca est réviseur responsable depuis l'audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

HONORAIRES DE RÉVISION

Le montant total des honoraires de révision facturés par Ernst & Young au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 3 171 000 francs suisses (3 046 000 francs suisses en 2011), en qualité de réviseur des comptes des sociétés du Groupe.

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Le montant total des honoraires supplémentaires facturés par Ernst & Young en 2012 s'est élevé à 112 000 francs suisses et concerne essentiellement la prestation de services fiscaux (44 000 francs suisses en 2011).

INSTRUMENTS D'INFORMATION SUR LA RÉVISION EXTERNE

Les honoraires de révision des comptes consolidés et annuels de Compagnie Financière Tradition SA doivent être préalablement approuvés par le Comité d'audit. Le bien-fondé de ces honoraires est évalué par le Comité d'audit avec la Direction financière en

fonction du résultat de l'évaluation des prestations fournies par l'organe de révision. Le Comité d'audit évalue les prestations de l'organe de révision en se fondant sur sa connaissance des questions importantes liées à l'activité du Groupe, à l'environnement de contrôle et aux normes comptables. Afin de respecter l'indépendance de la révision externe, les prestations additionnelles à la révision des comptes doivent être approuvées préalablement par le Comité d'audit dans le cas où le montant des honoraires supplémentaires dépasse 10 % des honoraires de révision du Groupe.

L'organe de révision est invité à participer à chaque séance du Comité d'audit et du Conseil d'administration examinant les

comptes semestriels et annuels. Ernst & Young soumet au Comité d'audit un rapport détaillé sur le déroulement de l'audit, les questions importantes liées à l'application des normes comptables et au reporting et sur les résultats de l'examen du système de contrôle interne.

En 2012, l'organe de révision a participé à deux séances du Comité d'audit et à une séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire son organe de révision parmi les quatre principales sociétés internationales du domaine de l'audit financier et comptable et s'assure annuellement du bien-fondé de sa proposition.

Group policy for hedging this risk
is not part of a long-term hedging policy, but is dealt with on a timely basis depending on economic trends and conditions.

Interest rate risk

The Group's exposure to interest rate risk arises mainly from the structure of its financial debt. However, since almost all of the debt is short term, this risk is very marginal. Financial debt commitments within the Group must be approved by the Executive Board. In order to reduce interest rate risk, interest rate swaps are used in certain cases to hedge variable interest rate debts.

Group Risk Steering Committee
The Group Risk Steering Committee assesses risks affecting the Group and defines actions to improve the management of those risks. It uses a Group Risk Management Control Framework approved by the Audit Committee.

Risk Management, Compliance and Internal Audit
Independent bodies are responsible for managing the financial risks, compliance and periodic auditing operations of the Group and the Executive Board. The Risk Management department is responsible for risk analysis, implementing measurement methodologies, and monitoring financial risks taken by Group entities. Applying Enterprise Risk Management (ERM) principles, it consolidates the risk maps of operating entities, and documents the processes, their risks and controls, in order to evaluate financially the risks involved. This task focuses on

and prioritises key risks, identified by an internal panel of domain experts. The Risk Management department ensures application of governance in the operational environment through regional risk committees and regional risk managers. It analyses counterparties, recommends limits to the Credit Committee and assists the operating entities to monitor risks. It informs the regional audit committees of the status of risk control operations in the zones, and provides consolidated information to the Group's Audit Committee. The Compliance department is responsible for proactively identifying, assessing and preventing compliance risks. The Internal Audit department is

responsible for testing and evaluating the effectiveness of the Group's control environment. In order to strengthen the effectiveness of the internal audit and draw on specialised knowledge and expertise, at the end of 2011 the Group decided to outsource the management of internal audits to one of the Big Four accounting firms. A Steering Committee, consisting of the Chief Financial Officer, the Chief Risk Officer and the Chief Legal Officer, is responsible for interaction between this firm and the Group. It reports to the Audit Committee. The work programme focuses on the most significant business risks within the Group's entities, based on the risk map approved by the Board of Directors. The Steering Committee submits a multi-year engagement plan to the Audit Committee for approval. Conclusions and recommendations of the internal audit are examined by the regional audit committees and the Group's Audit Committee.

The Internal Control team, which is part of the Group Finance function, has established processes to confirm the existence of the controls over the financial reporting process.

These functions report to the Group Audit Committee, and enable it to monitor the ongoing process of improving the internal control environment within the Tradition Group.

INDEPENDENT AUDITORS

Ernst & Young S.A., Lausanne, are the independent auditors for Compagnie Financière Tradition SA's consolidated and Company financial statements.

Term of appointment

The independent auditors were first appointed in 1996; they were last re-appointed by the Annual General Meeting of 10 May 2012, for a term of one year. The firm is represented by Mr Mario Mosca, auditor in charge, and Mr Nuno Da Costa. Mr Mario Mosca has been the auditor in charge since the audit of the accounts for the year ended 31 December 2010.

Auditing fees

Ernst & Young, auditor of the accounts of the Group's companies, billed total auditing fees of CHF 3,171,000 for the 2012 financial year (2011: CHF 3,046,000).

Additional fees

Ernst & Young billed additional fees totalling CHF 112,000 in 2012 which were mainly for tax services (2011: CHF 44,000).

Information

on the independent auditors

Fees for auditing the consolidated and Company financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee. The Audit Committee together with the senior financial management examine the justifiability of these fees following the results of an assessment of the auditors' services. The Audit Committee evaluates the services of the independent auditors based on its knowledge of the important issues regarding the Group's activities, the audit environment, and accounting standards. In order to ensure the auditor's independence, services other than for auditing the financial statements must be approved beforehand by the Audit Committee when the additional fees amount to more than 10% of the Group's auditing fees.

The auditors are invited to attend each of the meetings of the Audit Committee and those of the Board of Directors at which the half-year and year-end accounts are reviewed. Ernst & Young submits a detailed report to the Audit Committee on important issues regarding application of accounting standards and reporting, and the results of its examination of the internal audit system.

The independent auditors attended two meetings of the Audit Committee and one Board of Directors meeting in 2012.

The Board of Directors recommends that the General Meeting of Shareholders appoints its auditors from among the Big Four accounting firms, and each year ensures that this recommendation is justified.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOARD OF DIRECTORS

	<p>Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition S.A. Appointment at Compagnie Financière Tradition S.A.</p>	<p>Fonctions assumées au 31 décembre 2012 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2012</p>
<p>PATRICK COMBES Nationalité française, 60 ans Président du Conseil d'administration Membre exécutif French national, aged 60 Chairman of the Board of Directors Executive Director</p>	<p>I^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Président Directeur Général de VIEL et Compagnie Finance (France), Président du Conseil d'administration de Financière Vermeer N.V. (Pays-Bas), Président Directeur Général et Administrateur de VIEL & CIE (France), Administrateur de Bourse Direct (France) et de Swiss Life Banque Privée (France), Administrateur de PlaNet Finance (France), Président du Conseil d'administration de LHC.Clearnet SA (France), Membre du Comité de pilotage de Paris Europlace (France) et Membre du Comité Stratégique International de Columbia Business School à New-York (USA). Chairman and Chief Executive Officer of VIEL Compagnie Finance (France), Chairman of the Board of Directors of Financière Vermeer B.V. (Netherlands), Chief Executive Officer and Director of VIEL & CIE (France), Director of Bourse Direct (France) and Swiss Life Banque (France), Director of PlaNet Finance (France), Chairman of the Board of Directors of LHC.Clearnet SA (France), Member of the Steering Committee of Paris Europlace (France) and member of the International Strategy Committee of Columbia Business School, New York (USA).</p>
<p>HERVÉ DE CARMOTY Nationalité française, 75 ans Administrateur Membre du Comité d'audit French national, aged 75 Director Member of the Audit Committee</p>	<p>I^{ère} élection le 29 septembre 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 29 September 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Président du Conseil de surveillance de Sydney & London Properties (Royaume-Uni), d'Etam Développement (France) et de Meridiam (Luxembourg). Chairman of the Supervisory Boards of Sydney & London Properties (U.K.), Etam Développement (France) and Meridiam (Luxembourg).</p>
<p>FRANÇOIS CARRARD Nationalité suisse, 74 ans Vice-Président du Conseil d'administration Président du Comité des rémunérations Swiss national, aged 74 Vice Chairman of the Board of Directors Chairman of the Remuneration Committee</p>	<p>I^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Président du Conseil d'administration de Beau-Rivage Palace S.A. Lausanne (Suisse), et du Groupe PCL Holding et filiales (imprimeries) (Suisse), membre de divers conseils d'administration, dont ceux de Groupe Brugg Holding et filiales (industries) (Suisse), OBS Olympic Broadcasting Services SA (Suisse) et IOC Television & Marketing Services S.A. (Suisse) et SFF AG SA (arts graphiques) (Suisse). Chairman of the Boards of Directors of Beau-Rivage Palace S.A., Lausanne (Switzerland) and PCL Holding group (printers) (Switzerland), member of several boards of directors, including Brugg Group Holding (industries) (Switzerland), OBS Olympic Broadcasting Services SA (Switzerland), IOC Television & Marketing Services SA (Switzerland) and SFF Arts Graphiques SA (Switzerland).</p>
<p>JEAN-MARIE DESCARPENTRIES Nationalité française, 76 ans Administrateur Membre du Comité d'audit French national, aged 76 Director Member of the Audit Committee</p>	<p>I^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Président du conseil de Surveillance de Solutions 30, Président d'Honneur de la FNEGE (France), Président d'Honneur de l'Observatoire de l'Immatériel (France), Administrateur de SIACI-Assurances et Conseils St-Honoré (France), VIEL & Cie (France), Censeur de Paris (France), Membre du Conseil stratégique de Bolloré (France). Chairman of the Supervisory Board of Solutions 30, Honorary President of the FNEGE (France), Honorary President of the Observatoire de l'Immatériel (France), Director of SIACI-Assurances et Conseils St-Honoré (France), VIEL & Cie (France), Censeur de Parsys (France), and member of the Strategy Committee of Bolloré (France).</p>

Fonctions de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2012 Operational management appointments within the Group at 31 December 2012	Formation Education	Biographie Career history
Directeur Général de Compagnie Financière Tradition S.A. CEO of Compagnie Financière Tradition S.A.	ESCP-EAP, Paris. MBA de l'Université de Columbia. ESCP-EAP, Paris. MBA from Columbia University.	<p>Patrick Combes, à son retour de New York en 1979, rachète VIEL & Cie et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global sur les marchés financiers mondiaux. En 1996, VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition S.A., dont Patrick Combes devient Président du Conseil d'administration. Patrick Combes est Chevalier de la Légion d'Honneur.</p> <p>Back from New York in 1979, Patrick Combes took over VIEL & Cie, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first in France and then on an international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition S.A., he became Chairman of the Board of Directors. Patrick Combes is a Knight of the Legion of Honour.</p>
	Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. MBA de l'Université de Cornell. Graduate of the Institut d'Etudes Politiques, Paris. MBA from Cornell University.	<p>Hervé de Carmoy rejoint, en 1963, la Chase Manhattan Bank dont il sera Directeur Général pour l'Europe Occidentale. En 1978, il entre à la Midland Bank PLC. Il est nommé en 1984 Chief Executive, Administrateur et membre du Comité Exécutif du groupe Midland plc, Londres. De 1988 à 1991, il est Administrateur Délégué de la Société Générale de Belgique. En 1992, il est nommé Président Directeur Général de la BIMP. De 1998 à 2004, il est Associé gérant, à New York, de Rhône Group LLC. Il devient ensuite Executive Chairman puis Président du Conseil de surveillance de Almatis GmbH-Frankfurt, leader mondial des produits chimiques dérivés de l'alumine, puis Président exécutif de Almatis Holding B.V. (Pays-Bas). Il est actuellement Président du Conseil de surveillance de Sydney & London Properties (Royaume-Uni) et Président du Conseil de Surveillance d'Etam Développement.</p> <p>Hervé de Carmoy joined Chase Manhattan Bank in 1963, where he was Chief Executive for Western Europe. In 1978, he joined Midland Bank Plc, and in 1984 was appointed Chief Executive, Director and member of the Executive Committee of the Midland plc Group, London. From 1988 to 1991, he was Deputy Director of Société Générale of Belgium. In 1992 he was appointed President and Chief Executive of the BIMP, and then from 1998 to 2004, he was Managing Partner of Rhône Group LLC, New York. He was appointed Executive Chairman and then Chairman of the Supervisory Board of Almatis GmbH Frankfurt, world leader in alumina chemical products, then Executive Chairman of Almatis Holding B.V. (Netherlands). He is presently Chairman of the Supervisory Board of Sydney & London Properties (U.K) and Etam Développement (France).</p>
	Docteur en droit de l'Université de Lausanne. LL.D., University of Lausanne.	<p>François Carrard exerce la profession d'avocat depuis 1967. Il est associé dans l'étude d'avocats Carrard & Associés à Lausanne. Il est spécialisé dans le droit des sociétés, plus particulièrement celles du secteur bancaire et financier, le droit du sport - il est le conseiller juridique du Comité International Olympique dont il a été le Directeur Général de 1989 à 2003 - ainsi que dans l'arbitrage international et la médiation.</p> <p>François Carrard has been a practising attorney since 1967. He is a partner in the law firm of Carrard & Associés, Lausanne. He is a specialised in corporate law, particularly banking and finance, and sports law - he is legal counsel to the International Olympic Committee, and was its former Director General from 1989 to 2003. He also specialises in international arbitration and mediation.</p>
	Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris. Graduate of the Ecole Polytechnique (Paris).	<p>Jean-Marie Descarpentries a exercé des fonctions de direction générale dans de grands groupes industriels européens (Shell, Danone, St-Gobain, Interbrew). De 1982 à 1991, il est Président Directeur Général de Carnaud Metalbox puis, de 1994 à 1997, Président Directeur Général de Bull, dont il assure le redressement et la privatisation.</p> <p>Jean-Marie Descarpentries has been a senior executive of some of Europe's major industrial groups (Shell, Danone, St Gobain, Interbrew). From 1982 to 1991, he was CEO of Carnaud Metalbox. From 1994 to 1997, he was CEO of Bull, and was responsible for turning the company around and for its privatisation.</p>

	<p>Mandat auprès de Compagnie Financière Tradition S.A. Appointment at Compagnie Financière Tradition S.A.</p>	<p>Fonctions assumées au 31 décembre 2012 au sein d'organes de direction et de surveillance de corporations, de fondations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé et de droit public Offices held in governing and supervisory bodies of large public or private, Swiss or foreign corporations, foundations or institutions at 31 December 2012</p>
CHRISTIAN GOECKING Nationalité suisse, 69 ans Administrateur Membre du Comité des rémunérations Swiss national, aged 69 Director Member of the Remuneration Committee	<p>I^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Administrateur Délégué du groupe suisse Berney & Associés S.A. (Suisse) (membre de Crowe Horwath International), Vice-Président du Conseil d'administration de CIM Banque (Suisse) S.A. (Suisse) et Président de son Comité d'audit. Deputy Director of Berney & Associés S.A. (Switzerland) (member of Crowe Horwath International), Vice Chairman of the Board of Directors of CIM Banque (Suisse) S.A. (Switzerland) and Chairman of its Audit Committee.</p>
PIERRE LANGUETIN Nationalité suisse, 89 ans Administrateur Membre du Comité d'audit Swiss national, aged 89 years Director Member of the Audit Committee	<p>I^{ère} élection le 4 mai 1995. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 4 May 1995. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Aucune. None.</p>
ROBERT PENNONE Nationalité suisse, 68 ans Administrateur Président du Comité d'audit Swiss national, aged 68 Director Chairman of the Audit Committee	<p>I^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Vice-Président de Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A. (Suisse). Vice President of Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A. (Switzerland).</p>
URS SCHNEIDER Nationalité suisse, 67 ans Administrateur Swiss national, aged 67 Director	<p>I^{ère} élection le 7 janvier 1997. Réélu le 6 mai 2010 pour une durée de 3 ans. First elected on 7 January 1997. Re-elected on 6 May 2010 for a three-year term.</p>	<p>Economiste, Administrateur indépendant. Economist, none-executive director.</p>

Aucun des administrateurs n'assume de fonction officielle ou politique au 31 décembre 2012.

No directors held any official or political positions at 31 December 2012.

Fonctions de direction opérationnelle au sein du Groupe au 31 décembre 2012 Operational management appointments within the Group at 31 December 2012	Formation Education	Biographie Career history
	Diplômé HEC de l'Université de Lausanne. Graduate of the Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC), University of Lausanne.	Christian Goecking exerce depuis 45 ans les métiers de la banque, de la finance et en particulier de l'intermédiation financière. Il a exercé ces métiers auprès de grandes institutions bancaires en Suisse et auprès de brokers anglais à des postes de direction et d'Administrateur Délégué. Il a occupé le poste de Directeur de la gestion privée de la banque Julius Baer à Genève et à Lugano. Christian Goecking has spent 45 years in banking and finance, particularly in financial broking. He has worked in senior management and as deputy director at major Swiss banks and English brokerage houses. He was Manager of private asset management at Banque Julius Baer in Geneva and Lugano.
	Licencié en sciences économiques et commerciales et Docteur Honoris Causa de l'Université de Lausanne. Degree in economics and business administration and Docteur Honoris Causa from the University of Lausanne.	Pierre Languetin a fait carrière tout d'abord à Paris, de 1949 à 1954, au Secrétariat de l'Organisation européenne de coopération économique, puis à Berne, de 1955 à 1976, au Département fédéral de l'économie publique. Ambassadeur délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux dès 1966, il est membre puis Président de la Direction Générale de la Banque Nationale Suisse de 1976 à 1988. De 1985 à 1988, il fait partie du Conseil d'administration de la BRI. Pierre Languetin began his career in Paris at the Secretariat of the Organisation for European Economic Cooperation, from 1949 to 1954. He then moved to Bern, where he worked for the Department of Economic Affairs from 1955 to 1976. He was Ambassador Delegate of the Federal Council for International Trade Agreements from 1966, and a member, then Chairman of the Governing Board of the Swiss National Bank from 1976 to 1988. He was a member of the Board of Directors of the BIS from 1985 to 1988.
	Expert-comptable diplômé. Certified accountant	Robert Pennone rejoint Deloitte comme associé en 1975. De 1979 à 1987, il s'associe avec le cabinet d'avocats Lenz à Genève pour développer la société Revex / Audiba jusqu'à la fusion de cette dernière avec Ernst & Whinney. Il devient alors Administrateur Délégué de l'entité suisse jusqu'en 1989 lorsque Ernst & Whinney fusionne avec Arthur Young pour devenir Ernst & Young. De 1989 à la fin de 1993, Robert Pennone est membre du Conseil d'administration et du Comité exécutif de Ernst & Young. Durant cette période, il fait partie du «Worldwide Banking Committee» et exerce également la fonction de Managing Director d'Ernst & Young M+A Europe. En 1994, Robert Pennone crée Pennone & Partners S.A. et participe au développement de MC Securities Group. Plus récemment, Robert Pennone devient co-fondateur de la Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A. Robert Pennone joined Deloitte as a partner in 1975. In 1979, he partnered with Lenz law firm, Geneva, to develop Revex / Audiba until that company merged with Ernst & Whinney in 1987. He then became Deputy Director of the Swiss entity until 1989, when Ernst & Whinney merged with Arthur Young to become Ernst & Young. He was a member of the Board of Directors and the Executive Board of Ernst & Young from 1989 until end-1993. During that time he was also a member of the Worldwide Banking Committee, and Managing Director of Ernst & Young M&A Europe. In 1994, he created Pennone & Partners S.A. and participated in developing the MC Securities Group. More recently, he became co-founder of Banque Bénédict Hentsch & Cie S.A.
	Diplômé HEC de l'Université de St-Gall. Graduate of the Hochschule für Wirtschafts-, Rechts- und Sozialwissenschaften (HSG) of the University of St. Gallen	Urs Schneider , après deux années passées chez LEICA, Heerbrugg, occupe, de 1971 à 1984, différentes responsabilités auprès de l'IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne. Il en est, entre autres, Directeur administratif et Directeur du programme MBA. De 1985 à 2004, il est Directeur de la fondation IFCI/IFRI (International Financial Risk Institute). De 1989 à 2012, il fait partie du corps enseignant du Swiss Finance Institute et, de 2006 à 2011, il enseigne la finance internationale et le risk management à l'International University à Genève. Depuis 2012, il est directeur de la filière HES Kalaidos Romandie – formation continue en banque & finance. Urs Schneider spent two years at LEICA, Heerbrugg, before joining the IMI/IMD (International Management Institute), Lausanne, where he held different posts from 1971 to 1984, including Administrative Director and Director of the MBA programme. He was Director of the IFCI Foundation - International Financial Risk Institute from 1985 to 2004. From 1989 to 2012, he was a member of the academic staff of the Swiss Finance Institute and, from 2006 to 2011 he taught international finance and risk management at the International University, Geneva. Since 2012, he is director of the HES Kalaidos Romandie programme - continuing education in banking & finance.

DIRECTION GÉNÉRALE

PATRICK COMBES

Nationalité française, 60 ans

Président-Directeur Général

Après un MBA délivré par la Columbia Business School, Patrick Combes rachète VIEL & Cie fin 1979 et va progressivement transformer la société, tant par croissance interne qu'externe, française puis internationale, en un acteur global des marchés financiers mondiaux. En 1996, lorsque VIEL & Cie prend le contrôle de Compagnie Financière Tradition S.A., il est nommé Président du Conseil d'administration. Il est Chevalier de la Légion d'honneur.

EMIL ASSENTATO

Nationalité américaine, 63 ans

Responsable des activités de

TSH pour la région Amériques

Emil Assentato a obtenu son diplôme d'économie auprès de l'université Hofstra et a été admis au sein de la National Business Honor Society en 1971. En 1973 il débute sa carrière à Wall Street chez M.W. Marshall Inc., spécialiste des marchés de gré à gré. Il intègre Tradition (North America), Inc. (TNA) en 1986 en qualité de responsable des marchés monétaires et des dérivés court terme. En 1991, il est promu Directeur général de TNA. Quelques années plus tard, il devient Président de Tradition Government Securities, renommée Tradition Asiel Securities (TAS). En 2006, dans un contexte d'expansion de FXDirectDealer LLC, la plateforme de change pour particuliers créée par TNA, il est nommé Président et en 2008 il devient également Président de Standard Credit LLC. Actuellement, Emil Assentato est Directeur général de TNA et de TAS, et Président de Standard Credit LLC et de FXDD.

ADRIAN BELL

Nationalité australienne, 51 ans

Directeur Général Opérationnel

Asie-Pacifique

Originaire de Sydney, Adrian Bell étudie le japonais et le mandarin après ses études secondaires et s'installe à Tokyo en 1986, où il entame sa carrière sur les marchés monétaires. À ce titre, il a été le témoin privilégié de nombreux changements intervenus sur les marchés monétaires asiatiques depuis vingt-sept ans. Il a travaillé à Singapour en 1991 et a supervisé l'expansion de Tradition en Asie et en Australie, d'abord à Tokyo, puis dans les principales places financières du continent asiatique, où Tradition s'est imposée comme le premier groupe de courtage interprofessionnel.

FRANÇOIS BRISEBOIS

Nationalité canadienne, 39 ans

Directeur Financier

François Brisebois débute sa carrière chez Ernst & Young au Canada en 1996. En 1999, il transfert chez Ernst & Young en Suisse avant de rejoindre Compagnie Financière Tradition en 2002. Tout d'abord comme responsable du reporting financier pour le Groupe, il est nommé contrôleur financier du Groupe en 2009. Titulaire d'un Baccalauréat en Administration des Affaires de l'Université Laval (Canada), François Brisebois est membre de l'Institut Canadien des Comptables Agrées. Il est membre de la Direction Générale du Groupe depuis le 16 mars 2012.

French national, aged 60

Chairman of the Board
of Directors & CEO

After his MBA at Columbia Business School, Patrick Combes took over VIEL & Cie at the end of 1979, gradually transforming the Company through organic and acquisition-led growth, first within France and then on an international level, into a global player on the world's financial markets. In 1996, when VIEL & Cie took control of Compagnie Financière Tradition S.A., he became Chairman of the Board of Directors. Patrick Combes is Chevalier de la Légion d'Honneur.

U.S. national, aged 63

Managing Director TSH Americas

Emil Assentato graduated from Hofstra University in 1971 with an economics degree as well as being inducted into the National Business Honor Society. In 1973 he started his career on Wall Street at M.W. Marshall Inc., which was a firm that focused on OTC markets. He joined Tradition (North America), Inc. (TNA) in 1986 as Money Market and Short Term Derivatives manager, and in 1991 was appointed CEO of TNA. A few years later he became President of Tradition Government Securities which was renamed Tradition Asiel Securities (TAS). In 2006, as the retail forex platform formed by TNA, FXDirectDealer LLC grew, he was named Chairman and in 2008 he was also appointed Chairman of Standard Credit LLC. Currently, Emil Assentato is Chief Executive of TNA and TAS, and Chairman of Standard Credit LLC and FXDD.

Australian national, aged 51

COO Asia-Pacific

Adrian Bell is a native of Sydney Australia. He studied Japanese and Mandarin after leaving high school, and moved to Tokyo, Japan where, in 1986, he began his career in the money markets. He has experienced first hand many of the changes that have occurred over the past twenty-seven years in the money markets throughout Asia. He has been a member of the Executive Board since 16 March 2012. He worked in Singapore in 1991, and has overseen the expansion of Tradition's presence in Asia and Australia, first in Tokyo, then encompassing all the major foreign exchange and money market trading cities throughout Asia, where Tradition is now known as the pre-eminent interdealer broking group.

Canadian national, aged 39

Chief Financial Officer

François Brisebois began his career at Ernst and Young in Canada in 1996. In 1999, he transfers to Ernst & Young in Switzerland before joining Compagnie Financière Tradition in 2002. First as Head of Group financial reporting, he was appointed Group financial controller in 2009. François Brisebois holds a Bachelor's degree in Business Administration from Laval University (Canada) and is a member of the Canadian Institute of Chartered Accountants. He joined the Group Executive Board on 16 March 2012.



EXECUTIVE BOARD

DONALD P. FEWER

Nationalité américaine, 49 ans
Responsable de Standard Credit Group, New York

Donald Fewer a été Senior Vice President de Prebon Yamane (USA) Inc., où il a dirigé la division Trésorerie, responsable de l'ensemble des activités administratives et de développement, et siégeait également au Comité exécutif nord-américain. Il a ensuite rejoint Garvin Guy Butler en tant que Senior Vice President des Produits structurés avant d'intégrer GFI Group en 1996 pour créer son activité mondiale de dérivés de crédit. Senior Managing Director de GFI Group à compter de juin 2000, responsable des opérations de courtage nord-américaines, il a ensuite rejoint Standard Credit Group. Titulaire d'une licence de gestion de l'université Pace, Donald Fewer est membre d'Omicron Delta Epsilon - association internationale ouverte aux plus brillants diplômés en économie.

U.S. national, aged 49
Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York
Donald Fewer served as Senior Vice President at Prebon Yamane (USA) Inc., where he headed the Treasury Group, responsible for all non-trading operations; he was also a member of the firm's North American Executive Committee. He later joined Garvin Guy Butler where he served as Senior Vice President of Structured Products, before joining the GFI Group in 1996 to establish its global credit derivatives business. He served as Senior Managing Director of the GFI Group from June 2000 and its Head of North America brokerage operations, prior to joining the Standard Credit Group. Donald Fewer graduated from Pace University and holds a Bachelor of Business Administration. He is a member of Omicron Delta Epsilon - International Economic Honor Society.

MICHAEL LEIBOWITZ

Nationalité américaine, 47 ans
Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA

Michael Leibowitz débute sa carrière chez Tradition Financial Services en 1991 et devient Responsable des opérations de change mondiales de TFS à Londres en 1993. De 2000 à 2005, il est Directeur général de TFS-ICAP Volbroker, un important fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change, et en 2006, il est nommé Directeur général de TFS Europe et Directeur des Produits actions pour le Groupe. En novembre 2007, il est nommé Directeur général délégué aux opérations de courtage du Groupe Tradition à Londres (TFS Europe et Tradition UK), puis Directeur général délégué aux Opérations pour l'Europe du Groupe Tradition en décembre 2008. Il est également Directeur des Opérations du Groupe Tradition (hors Asie et Paris). Titulaire d'un doctorat en droit de l'université de Hofstra, New York, et d'un diplôme de sciences économiques de l'Université de l'Etat de New York, il est membre du Foreign Exchange Committee (FXC).

U.S. national, aged 47
COO Americas, and EMEA
Michael Leibowitz began his career at Tradition Financial Services in 1991, and in 1993 became head of TFS Global Foreign Exchange operations in London. From 2000 to 2005, he was CEO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign Exchange Options, and in 2006 he was appointed CEO of TFS Europe and Director of Global Group Equity Products. In November 2007, he was appointed CEO of Tradition Group's combined brokerage operations in London (TFS Europe and Tradition UK), and then CEO of Tradition Group's European operations in December 2008. Michael Leibowitz is also Tradition Group Chief Operating Officer (excluding Asia and Paris). He holds a Juris Doctor degree from Hofstra University, New York, and an economics degree from New York State University. Michael Leibowitz is a member of the Federal Foreign Exchange Committee (FXC).

LARRY ROSENSHEIN

Nationalité américaine, 50 ans
Responsable des activités de TFS pour la région Amériques

Larry Rosenshein débuta sa carrière chez Tradition Financial Services en 1987 et s'installa au Japon en 1989 où il prend la responsabilité des Options de change pour l'Asie. En 1998, il est nommé Directeur de TFS Asia et en 2001, Directeur des Opérations de TFS-ICAP Volbroker, premier fournisseur de liquidité dans le domaine des options de change mondiales. En 2008, il est nommé Directeur technique mondial des plateformes de négociation électroniques de Tradition. En août 2009, il est nommé Président de TFS Energy et Responsable des activités de TFS pour la région Amériques. Titulaire d'une licence en sciences et systèmes d'information de gestion de l'Université du Delaware et d'un MBA en finance de l'université Fairleigh Dickinson, il est membre du Kappa Alpha Order.

U.S. national, aged 50
Managing Director of TFS Americas
Larry Rosenshein began his career at Tradition Financial Services in 1987 and moved to Japan in 1989 as Asian Head of FX Options. In 1998, he was appointed Director of TFS Asia and in 2001 appointed as COO of TFS-ICAP Volbroker, the leading liquidity provider in Global Foreign exchange options. In 2008 he also assumed the role of Global CTO for electronic trading platforms at Tradition. In August 2009 he was appointed Chairman of TFS Energy and Managing Director of TFS Americas. He holds a Bachelor of Science degree in Finance and Management Information Systems from University of Delaware and an MBA in Finance from Fairleigh Dickinson University. He is a member of Kappa Alpha Order.

DOMINIQUE VELTER

Nationalité française, 47 ans
Directeur du Marketing stratégique

Titulaire d'un Master en économie appliquée de l'université Paris-Dauphine (France), Dominique Velter intègre la banque des marchés de Thomson (aujourd'hui Thalès), la BATIF, à sa création en 1986. En 1989, elle est nommée Directrice de la trésorerie et du financement du groupe Bernard HAYOT, spécialiste de la distribution.

Titulaire d'un MBA délivré par HEC Paris (France) en 1996, elle rejoint VIEL & Cie, la société mère de Compagnie Financière Tradition S.A., pour aider le Président dans ses projets de développement. En 1999, elle crée la société de courtage en ligne de VIEL & Cie, Capitol.fr, dont elle est Présidente-Directrice Générale jusqu'en avril 2001. Elle est actuellement Directeur du Marketing stratégique de Compagnie Financière Tradition S.A.

French national aged 47
Strategic Marketing Director
Dominique Velter holds a Master's degree in Applied Economics from the University of Paris-Dauphine (France). She joined BATIF, the capital market banking arm of Thomson (now Thales), when it was formed in 1986. In 1989, she was appointed Head of Treasury and Financing at the Bernard HAYOT Group, specialists in wholesale and retail distribution. She received an MBA from HEC Paris (France) in 1996, and joined VIEL & Cie, the parent company of Compagnie Financière Tradition S.A., to assist the Chairman on development projects. In 1999, she created VIEL & Cie's online broker, Capitol.fr, and was its Chairman and CEO until April 2001. She is currently Strategic Marketing Director of Compagnie Financière Tradition S.A.

PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL

QUAND LES BANQUE CENTRALES JOUENT LE RÔLE DE PRIMA DONNA

pensaient assister à une tragédie avec un chœur de pleureuses grecques très actif, puis le second à partir de l'automne où le spectacle s'est transformé en comédie de Broadway avec grandes pirouettes des chanteurs, lumières multicolores et refrain qu'on chantonne à la fin d'un spectacle éblouissant. Le rôle de prima donna jouée par les Banques Centrales a été essentiel et le monde politique a réussi à réagir face aux risques fondamentaux courus par les grandes macro-régions mondiales. Le tandem banques centrales et monde politique a réussi, mais de justesse, à éviter un accident historique majeur et à stabiliser une situation très complexe. Les Banques Centrales jouent un rôle de plus en plus important et essentiel et un jour il faudra s'interroger sur les procédures de nomination des banquiers centraux et sur le contrôle de leurs activités et de leurs choix.

L'année 2012 s'est déroulée en deux actes : le premier, jusqu'à l'été, durant lequel tous les spectateurs

ENTRE EURO-CLIFF ET LA BOITE DE PANDORE

L'année a commencé avec un crescendo de préoccupations, surtout pour l'Eurozone et sa crise de la dette, une dégradation progressive de l'économie du vieux continent, des craintes sur la dette grecque et une forte segmentation des marchés de crédit dans toute la région. Les spreads entre les différents bons du trésor des principaux pays de l'Eurozone se sont tendus avec une forte sortie de capitaux étrangers de la région (plus de 400 milliards d'euros au cours des premiers huit mois de l'année) et la dette grecque s'est dégradée très dangereusement. On aurait dû parler d'euro-cliff; l'Europe s'est promenée sur les falaises de Santorin, avec le risque de tomber dans une mer bleue qui engloutit des civilisations... Seulement l'opération d'échange de la vieille dette d'Athènes avec une nouvelle, réalisée aux forceps et avec une forte pression sur les créateurs pour éviter le déclenchement d'un défaut de la dette, a permis d'éviter de justesse un accident majeur et irréparable. L'échange de la dette a été finalisé au début du mois de mars, l'UE et le FMI ont octroyé d'autres crédits ; la troïka, formée par l'UE, la BCE et le FMI, a été chargée de veiller au respect des engagements d'Athènes qui demandent des efforts et des sacrifices très importants à la population.

WORLD ECONOMIC REVIEW

WHEN CENTRAL BANKS PLAY THE ROLE OF PRIMA DONNA

2012 as a two-act play. In the first act, which lasted until summer, the audience thought they were watching a Greek tragedy with a chorus of very active weepers. The second act, starting in the autumn, saw the play transformed into a Broadway comedy featuring great pirouettes by the singers, coloured light beams crisscrossing the stage and a dazzling final flourish that left everyone ecstatic and humming the theme song. The role of prima donna was played by central banks, backed up by a chorus line of political leaders responding to the fundamental risks facing the world's foremost regions. This combination of central banks

and governments managed to stave off a historic upheaval in the nick of time, reigning in a situation fraught with complexities. With central banks playing an increasingly crucial role in today's world, one day we will have to ask serious questions about the procedure for appointing their governors, about control over their actions and about the choices they make.

BETWEEN EURO CLIFF AND PANDORA'S BOX

The year began with a web of worries, especially regarding the eurozone, its debt crisis and deepening recession, This swap was finalised at the lingering concern about Greece's debt and stark differences in bond yields across the region. The spreads



between German Bunds and Euroland's other sovereign issues widened and more than €400 billion flowed out of the zone in the first eight months of the year. The valuation of Greek debt fell precipitously. All this might have been called a "euro cliff", with the eurozone hovering on the edge of the Santorini crater and poised to fall into the blue sea that has swallowed up past civilisations... But the haircut forced on creditors, an exchange of old Greek bonds for new, devalued ones, prevented a catastrophic and no doubt irreparable default by Athens.

This latest flare-up nevertheless illustrated that Europe was not out of trouble yet. Foreign newspapers, especially in the English-speaking world, continued to publish articles by professors from leading universities and economists from major banks and research institutes, all predicting an implosion of the eurozone. Obituaries of the single currency abounded. Nervousness rose to a fever pitch in the Euroland markets, with investors fleeing the region or switching to the debt securities of countries regarded

Mais cette étape dans la vie de l'Europe a montré que la région n'était pas au bout de ses peines ; la presse internationale, surtout anglo-saxonne, a continué de publier des articles de grands pontes de prestigieuses universités, d'économistes d'importants groupes bancaires et d'instituts de recherche qui ont tous anticipé l'explosion de l'Eurozone et ont commencé à écrire la nécrologie de la devise unique européenne. Les tensions ont créé des conditions de fibrillation des marchés en Europe avec les investisseurs qui ont abandonné l'Eurozone ou ont acheté de la dette émise par les pays considérés solides ; cette demande a fait tomber les taux de rémunération à des niveaux historiquement bas ou même négatifs. Devant un immobilisme du monde politique à la

recherche spasmodique d'équilibres et de stratégies pour sortir de cette crise existentielle, les craintes des investisseurs sur le futur de l'Euro ont ravagé les marchés. L'utilisation de mesures non conventionnelles (le deuxième LTRO du début du printemps) et l'emploi musclé de la communication par le président Mario Draghi, mélangeant sémantique et messages subliminaux, ont retourné la situation. L'annonce de l'OMT a changé diamétralement la réalité et la perception des risques par les marchés. L'Outright Monetary Transactions est un instrument rappelant la dissuasion nucléaire des temps de la guerre froide : l'instrument existe, on espère ne jamais l'utiliser car il peut se transformer en boîte de Pandore... Ces mesures ajoutées à une volonté reconfirmée à haute voix par le monde politique européen de s'engager à tout mettre en œuvre pour stabiliser, consolider et relancer le projet de l'Eurozone ont eu un effet extraordinaire sur les marchés. La recette basée sur une dose d'aspirine, pour réduire douleurs et fièvre, accompagnée par de la vitamine « C » pour redonner de l'énergie au patient a permis aux spreads intergouvernementaux de se réduire fortement, de relancer une bourse anémique et de faire revenir certains capitaux qui s'étaient réfugiés à l'étranger (flux positif d'environ cent milliards d'euros). Mais des problèmes demeurent. Avant tout il y a la segmentation du crédit dans toute l'Eurozone qui reste une forte préoccupation pour les autorités monétaires et pour le monde politique car les marchés n'ont toujours pas retrouvé les conditions d'uniformité implicites pour une région à monnaie unique. Cette réalité a dessiné une mosaïque bancaire en clair-obscur qui présente des faiblesses structurelles dangereuses car un nombre important de banques a perdu la dynamique nécessaire au préteur. Entre temps, le système bancaire européen a procédé à une massive opération de désinvestissement des marchés internationaux, abandonnant ainsi des pans entiers d'activités jugés à haut risque ou bien devenus non rentables à cause des conditions de refinancement. Et le débat cornélien entre rigueur et pragmatisme continue ; les mesures de politique fiscale et budgétaire décidées par de nombreux pays en Europe ont eu un effet très lourd sur la conjoncture à cause d'un multiplicateur négatif qui a certainement été sous-estimé. Deux philosophies politiques s'entrechoquent : rigueur contre pragmatisme, deux logiques différentes veinées de dogmatisme et opportunisme politique complaisant qui s'amalgament dans un débat difficile à démêler. Mais il faut signaler des progrès dans la construction européenne avec d'une part la création de l'Union Bancaire européenne qui permet une stabilisation du système et d'autre part l'Europe qui confie à la BCE un mandat spécial de vigilance sur les principales banques, considérées systémiques en tenant compte de leurs dimensions et de leurs rôles stratégiques dans l'architecture bancaire européenne.



as safe. The movement caused certain interest rates to sink to all-time lows and even into negative territory. The markets, in fact, were racked by investors' fears about the future of the euro as political leaders tended to stand by and watch, only occasionally seeking agreements and strategies to put an end to the debt crisis. The tide turned when the ECB switched to an unconventional monetary policy. It had already lent massively to commercial banks at end-2011, and early last spring it launched the second round of its Long-Term Refinancing Operations. But it was the skilful use of semantics and communicative power by the ECB president, Mario Draghi, that saved the day. His announcement that the ECB was ready to engage

in Outright Monetary Transactions them some pep, combined to reduce credit spreads to the peripheral countries' bonds dramatically. The flagging stock market took off like a rocket and roughly €100 billion of capital flowed back into the eurozone. Yet problems remain.

it was there as a deterrent. Draghi moreover used magic words, saying he would do "whatever it takes to save the euro." In this he echoed the reaffirmed determination of the zone's leaders to stabilise, consolidate and provide a new impetus for European Monetary Union. All this had an extraordinary impact on the markets and changed their perception of risk overnight. The prescription, consisting of an aspirin to quell their aches and fever, and a vitamin C tablet to give

the one that preoccupies the ECB and the Euroland leaders most is the segmentation of the debt market. While spreads have eased there is nothing like the uniformity needed by a zone sharing the same currency. This has given rise to a dangerous patchwork in the banking industry, where a large number of institutions have lost their lending power. Meanwhile European banks have divested massively in international

markets, abandoning entire business segments that they deem either too risky or not profitable enough in view of refinancing terms. And then there is the agonising choice among governments between discipline and pragmatism. The fiscal austerity adopted by several European countries is weighing heavily on their economies, owing to a negative multiplier effect that was obviously underestimated. Hence the clash between discipline and pragmatism, two political philosophies rife with dogmatic lecturing and smug political posturing and hopelessly tangled in a muddled debate. Despite this, last year brought progress in European integration. One giant step forward was the groundwork laid for a European banking union that

ELECTIONS AMÉRICAINES, FISCAL CLIFF ET FORTE ACTIVITÉ DES BANQUES CENTRALES

Après la parenthèse électorale très pauvre en débats fondamentaux, l'Amérique d'Obama, aussi, se confronte à un thème similaire : réduction des déficits réalisée par des coupes dans les dépenses (lesquelles ?) et des hausses de la fiscalité (quelle assiette ?). L'Amérique s'est promenée insouciante sur les falaises du Grand Canyon et a compris les risques encourus. Elle se prépare à des choix difficiles avec des conséquences politiques importantes, accompagnée par les investisseurs qui continuent de privilégier le pays pour sa stabilité et son dynamisme. La FED pratique des politiques très accommodantes pour soutenir la croissance : après l'opération Twist, le président Bernanke et ses collègues ont encore choisi d'injecter des liquidités dans le système à travers des achats de bons du trésor et d'ABS pendant une période sans en préciser l'échéance. C'est le même choix réalisé par l'Old Lady of Threadneedle et par la banque du Japon qui procèdent à des achats réguliers de bons du trésor pour soutenir une conjoncture très affaiblie et une économie qui rencontre beaucoup de difficultés à se stabiliser. De plus, la BoJ a manœuvré pour faire baisser sa devise avec pour but de relancer les exportations. Et la SNB a réalisé la même opération en fixant un toit à sa devise, fortement demandée dans les moments de tension et d'incertitude ; elle a procédé à des achats de bons du trésor libellés en d'autres devises pour faire baisser la sienne.

Au cours de l'année passée deux réalités ont fait surface.

Tout d'abord, la lutte sans exclusion de coups entre les devises dans une guerre pour la survie, après la grave crise qui a commencé en 2007 : initialement le conflit a été très discret et silencieux, ensuite il est devenu ouvert et s'est déroulé avec déclarations officielles et actions réalisées avec fracas. Déjà après la crise de 1929 les pays s'étaient lancés dans une course aux dévaluations compétitives pour récupérer des marges pour leurs économies et les exportations. C'est la tentation historique qui se manifeste après toutes les crises d'une dimension catastrophique.

Ensuite, l'autre élément qui caractérise le début de cette décennie est le changement du rôle des banques centrales : elles sont beaucoup moins indépendantes du pouvoir politique qu'elles ne le prétendent et leurs injections de liquidités dans le système sont très abondantes car la préoccupation de créer de la masse monétaire est passée au deuxième plan. Par exemple les bilans de la FED, de la BCE et de la BoJ représentent un quart de l'addition des PIB de ces trois macro-régions. L'activité des banques centrales est en train de créer une distorsion très dangereuse dans l'allocation de l'épargne mondiale avec des effets dont les conséquences ne seront mesurées seulement qu'au cours des prochaines années. Les choix des gouvernements en matière de politique budgétaire et fiscale ont un impact restrictif sur la conjoncture et les banques centrales se sont lancées dans une opération anticyclique pour compenser la faiblesse des économies et les soutenir. Leur choix est très clair : acheter et fournir du temps aux gouvernements qui se sont engagés dans des réformes structurelles, tout en appuyant leurs stratégies. Il ne faut pas oublier que les principales banques centrales ont été créées pour aider les Etats à financer leurs efforts de guerre et/ou pour restructurer leur dette après les conflits. Par ailleurs, une autre réalité se confirme progressivement : la dette publique des principaux pays est devenue si importante qu'elle sera probablement remboursée seulement par l'émission de dette nouvelle. Un grand schéma Ponzi a été mis en place et cela équivaut à la transformation de la dette existante en quasi-perpétuelle... avec un accord tacite des créanciers.

will help to shore up the financial system. Another was the Euroland leaders' special mandate to the ECB to monitor the zone's banks that are considered too big to fail, i.e. that pose a systemic risk to Europe's banking architecture by virtue of their size and strategic roles.

US ELECTION, FISCAL CLIFF AND HECTIC ACTIVITY AT OTHER CENTRAL BANKS

After a midterm electoral campaign that saw little debate on fundamental issues, America was confronted with the same dilemma as Europe: where should government expenses be cut and whose taxes ought to be raised to reduce the budget deficit? Having trod carelessly along the edge of its own cliff, the fiscal one, the US finally looked down, realised the danger and is now preparing to make difficult choices fraught with major political consequences. Yet the country continues to enjoy the support of

investors, who admire its stability and drive. The US Federal Reserve is using an ultra-accommodative

monetary policy to stimulate growth. After Operation Twist it decided to resume the process of money creation by buying Treasury bonds and mortgage-backed securities, without saying for how long. This same practice is being pursued by the Bank of England and the Bank of Japan: they regularly buy their national treasuries' bonds to give a shot in the arm to their weakened economies, which have struggled to mount a sustained recovery. The BoJ has moreover orchestrated a depreciation of the yen with a view to stimulating exports. The Swiss National Bank is doing likewise, or in any case holding its currency back by maintaining an exchange-rate limit, since the franc is bid up frantically in times of tension and uncertainty. The SNB has bought the sovereign debt securities of other countries to hold under control the CHF.

2012 saw two developments emerge on the forex scene.

The first was an all-out currency war - a war of survival. This had been escalating since the 2007 financial crisis, when it began as a series of stealthy, low-level skirmishes. Gradually, however, the conflict became more open and gave rise to loud, official declarations and actions. Basically it consists in competitive devaluations, which are in fact nothing new. After the 1929 Crash countries were already devaluing to give their economies and exporters a leg up. But the gambit itself is much older; it has been used by monarchs and governments throughout history to recover from disastrous crises.

The other development, which emerged at the start of the current decade, is the new role played by central banks. They have become much less independent from political power than they claim to be. Moreover their liquidity injections have reached a colossal scale, because frets about creating a bloated money supply have been overridden by economic concerns. The balance-sheet totals of the Fed, the ECB and the BoJ are now equivalent to a quarter of their respective countries' GDP. Central banks' asset purchases are creating a dangerous distortion in the allocation of global savings, and the consequences will only become apparent in the coming years. Given the restrictive impact on GDP growth of the fiscal policies implemented by governments at present, central banks have embarked on a countercyclical process to compensate for economic weakness. Their choice is clear: by buying their treasuries' debt securities, they support their governments' political strategies and buy them time to implement structural reforms. We should not forget that the leading central banks were originally set up to help their governments finance wars and/or to restructure their debt in the aftermath of wars. Another

CHINE ET PAYS ÉMERGENTS

Les économies de la Chine et des principaux pays émergents ont relativement bien résisté aux chocs depuis 2007 ; leur poids dans l'économie mondiale dépasse maintenant de peu la moitié avec un trend très précis d'une hausse régulière. Les craintes sur l'évolution de l'économie chinoise aux cours de 2012 se sont estompées et beaucoup de prévisions catastrophiques se sont vérifiées infondées : aujourd'hui la Chine figure à la première place dans le classement des pays en termes d'importation et d'exportation, ayant dépassé les USA. Le bassin des économies asiatiques, grand importateur de matières premières et grand exportateur de biens manufacturés, est aussi le principal exportateur d'épargne mondiale. On peut mesurer cette réalité quand les marchés asiatiques sont fermés, l'activité sur les autres marchés tourne très souvent au ralenti, comme on peut l'observer lors des jours fériés aux USA. La Chine et l'Inde accroissent leur poids sur l'économie mondiale, réelle et financière ; il s'agit d'une grande nouveauté qui se confirme progressivement et qui s'accélère au cours des dernières années... cela n'est pas une vraie surprise : les deux pays représentaient la première et deuxième économie mondiale en 1500... En revanche leur développement se fait, comme dans de nombreux pays émergents, dans le désordre et avec des effets catastrophiques sur la nature, sans le minimum de respect des principales règles écologiques...

BÂLE, COMPÉTITIVITÉ ET AGENCES DE NOTATION

Les règles qui ont été fixées par les régulateurs de Bâle sont si strictes que beaucoup de banques se sont lancées dans une opération de « deleveraging » complexe avec un impact drastique et très déstabilisant sur le périmètre de leurs activités. Les banques européennes ont été les plus réactives et se sont préparées à l'entrée en vigueur de Bâle III, tandis que les banques localisées dans d'autres régions ont choisi de s'adapter plus lentement avec une distorsion très évidente de la concurrence. Les autorités de contrôle ont donc décidé de retarder l'entrée en vigueur des règles prévues par Bâle III. Par ailleurs les agences de notation ont perdu partiellement leur pouvoir après les erreurs de 2007 qui les ont obligées à devenir des policiers intransigeants et obtus dans leurs jugements et à attribuer des notes, opérations qui très souvent ont été réalisées en retard. La définition du rôle des agences et leur contrôle restent un problème ouvert dont la difficile solution comporte une composante politique très importante.

LES GRANDS DÉFIS DEMEURENT

Si 2012 a été caractérisée par des risques graves et des phases d'instabilité dangereuse, certaines décisions représentent des avancées importantes, mais beaucoup de problèmes ont seulement été reportés et les vraies solutions restent toujours à trouver. La gouvernance de l'économie mondiale se fait avec beaucoup de soubresauts et les progrès sont réalisés seulement en présence de risques d'une crise dramatique. Le monde des pays développés est à la recherche d'un deuxième souffle de croissance compatible avec un équilibre entre rigueur, déficits, dette. Le monde des pays émergents reste lui aussi à la recherche d'un développement plus articulé et socialement mieux distribué. Les Banques Centrales méditent sur les solutions de sortie de leur énorme effort de soutien des gouvernements dans la gestion du tandem croissance-déficit budgétaire. Les marchés doivent s'adapter à une réalité nouvelle (le deleveraging qui continue) dans un cadre où les taux d'intérêt restent extrêmement bas, ce qui ne favorise pas la meilleure allocation des ressources...

development is emerging in this respect: the public debt of the world's major developed countries has grown so large that it will probably only be paid back by issuing new debt. A great Ponzi pyramid scheme has been set in motion, turning existing liabilities into quasi-perpetual ones, with the unspoken agreement of the creditors.

CHINA AND THE EMERGING COUNTRIES

China's economy and those of the other main emerging countries have stood up rather well to the after-shocks of the US subprime implosion. Together these countries now account for a bit more than half of global GDP and this share is growing steadily. Worries about the Chinese economy faded as 2012 wore on. The abundant predictions of a crash landing were proved wrong. China has now overtaken the US as the world's number one exporting nation. The Asian economies as a group, which

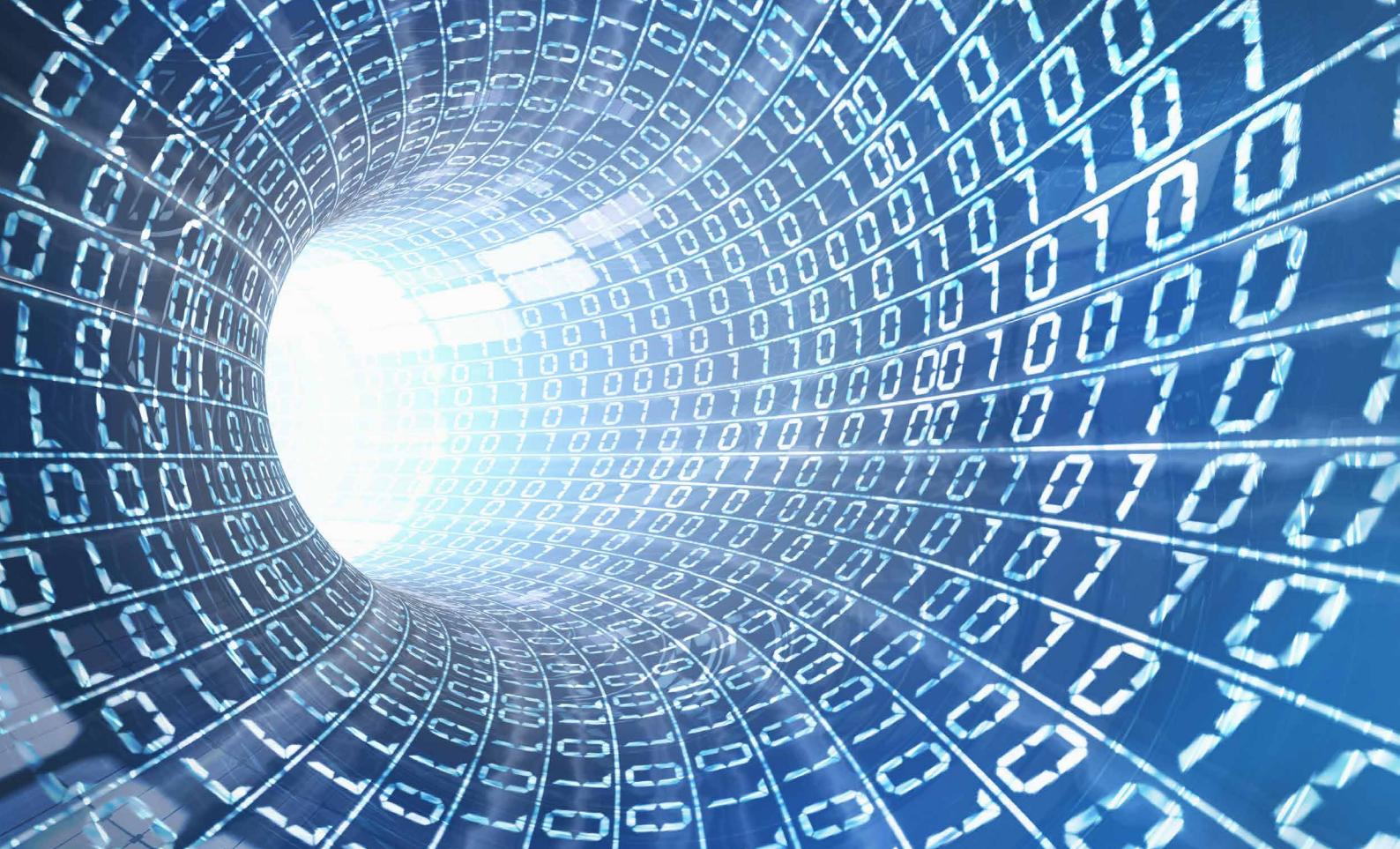
and spew out equally huge amounts of manufactured goods, are also the main exporters of global savings. Their importance can be felt when Asian markets are closed. Trading in other markets often becomes sluggish, as it does when there is a holiday in the US. China and India are increasing their clout in the real economy and financial system worldwide. This is a new and major development that has emerged gradually and gained momentum in recent years. Yet it should come as no surprise, since these two countries already had the world's two foremost economies in the XVI century. On the other hand they are developing in a haphazard fashion, like in many other emerging regions, with disastrous effects on nature and without the least consideration for the basic rules of environmental protection.

BASEL, COMPÉTITIVENESS AND RATING AGENCIES

The new rules set by the financial regulators in Basel are so strict that

numerous banks have begun a complex deleveraging process, and this has had a severe, highly unsettling impact on the scope of their business. European banks have been the quickest to react, by preparing for the advent of the Basel III accords. Banks in other regions have chosen to adapt more slowly, creating visible distortions in terms of competitiveness. National supervisory authorities have therefore decided to delay the entry into force of the Basel III rules. Meanwhile the credit rating agencies have lost some of their power as a result of the mistakes they made in 2007. Since then they have been forced to become unbending, hard-nosed enforcement officers when meting out their ratings and opinions. Very often these have been issued late. The problem of defining the role of the ratings agencies and deciding who should have control over them is still pending. These issues will be hard to solve as the solutions require substantial political input.

THE BIG CHALLENGES REMAIN
2012 was marked by serious risks and periods of dangerous instability. A number of the decisions that were taken represent important strides, but many problems were simply put off and real solutions still have to be found. Governance of the global economy is advancing by fits and starts. Real progress is made only in the face of a dramatic crisis. The developed countries are seeking a new wave of growth that strikes a balance between discipline, deficits and debt. The emerging countries meanwhile are seeking more orderly development accompanied by a more even distribution of wealth. Central banks are seeking exit strategies following their gargantuan efforts to help their governments juggle growth and budget deficits. The markets have to adapt to a new playing field as deleveraging continues. Interest rates remain extremely low, and this does not encourage a better allocation of resources.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

OPERATING REVIEW

L'exercice 2012 du Groupe s'est déroulé dans un contexte de marché difficile notamment en raison des incertitudes persistantes quant à l'évolution réglementaire des marchés dérivés OTC et par conséquent sur le modèle d'affaires des banques. Cette période d'ajustement à un nouvel environnement pour les acteurs des marchés financiers s'est traduite par une réduction du niveau d'activité et des volumes au cours de l'exercice, et ce, plus particulièrement au cours du second semestre.

Le Groupe s'était fixé pour objectifs de réaliser des économies lui permettant de préserver son résultat dans un environnement baissier tout en continuant ses investissements dans la technologie ainsi que le renforcement de son positionnement en Asie Pacifique. Au cours de l'exercice, le Groupe a progressé de manière sensible dans cette direction.

Le Groupe est présent sur toutes les grandes places financières et effectue des opérations dans plusieurs devises ; de ce fait, ses résultats sont affectés par les fluctuations des cours de change utilisés pour convertir les chiffres locaux en francs suisses. Dans les tableaux ci-dessous, les variations de l'activité par rapport à 2011 sont présentées à cours de change constants afin de permettre une analyse plus précise des performances sous-jacentes, mais aussi à cours de change courants retenus pour l'établissement du compte de résultat.

The 2012 financial year unfolded against a backdrop of challenging market conditions, particularly as a result of continued uncertainty regarding regulation of OTC derivative markets and its impact on banks' business models. This period of adjustment to a new environment for financial market players was reflected in reduced business activity and volumes during the year, especially in the second half.

The Group's objectives to achieve costs savings in order to protect its results in a downward trend, while continuing to invest in new technologies and strengthen its position in Asia were substantially delivered against during the year.

The group is active in all the major financial markets and conducts business in a number of currencies. Its results are therefore affected by movements in the rates used to translate local figures into Swiss francs. In the tables below, changes in business activity compared with 2011 are presented at constant exchange rates in order to provide a clearer analysis of underlying performance, as well as at current exchange rates used to prepare the income statement.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 s'établit à 1 017,5 millions de francs suisses contre 1 069,2 millions sur l'exercice clos le 31 décembre 2011, en recul de 4,8 % à cours de change courants ou 8,8 % à cours de change constants. Après une contraction de 3,7 % à taux de change constants au premier semestre 2012, le chiffre d'affaires est en baisse de 14,3 % au second semestre par rapport à la même période l'an dernier.

Analyse du chiffre d'affaires par famille de produits :

En millions de CHF	2012	2011	Variation à cours de change courants Change at current exchange rates	Variation à cours de change constants Change at constant exchange rates	CHFm
Change et taux	455,5	471,6	-3,4 %	-7,8 %	Currencies and interest rates
Titres et dérivés sur titres	365,8	399,9	-8,5 %	-11,6 %	Securities and security derivatives
Matières premières	171,9	168,9	1,8 %	-3,2 %	Commodities
Intermédiation professionnelle	993,2	1 040,4	-4,5 %	-8,5 %	IDB business
Autres activités	24,3	28,8	-15,6 %	-20,2 %	Non IDB business
Total	1 017,5	1 069,2	-4,8 %	-8,8 %	Total

Le chiffre d'affaires de l'activité d'intermédiation professionnelle recule de 8,5 % à cours de change constants par rapport à 2011. Le chiffre d'affaires est en baisse pour l'ensemble des classes d'actifs mais plus particulièrement au niveau des produits actions et de taux et dans une moindre mesure pour les matières premières (qui couvrent une vaste palette de produits du secteur de l'énergie et des métaux) et celui des titres à taux fixes. D'un point de vue géographique et à cours de change constants, la réduction du chiffre d'affaires est plus marquée aux Etats-Unis et en Europe et dans une moindre mesure dans la région Asie Pacifique.

Le chiffre d'affaires de la plateforme de change en ligne pour investisseurs particuliers au Japon, Gaitame.com, dans laquelle le Groupe détient une participation minoritaire importante, est en recul de 20,2 % par rapport à 2011 à cours de change constants avec toutefois une reprise d'activité lors du quatrième trimestre de l'année.

Analyse du chiffre d'affaires par région :

En millions de CHF	2012	2011	Variation à cours de change courants Change at current exchange rates	Variation à cours de change constants Change at constant exchange rates	CHFm
Europe, Moyen-Orient et Afrique	456,4	495,9	-8,0 %	-10,5 %	Europe, Middle East and Africa
Amériques	290,9	302,9	-4,0 %	-9,1 %	Americas
Asie-Pacifique	245,9	241,6	1,8 %	-3,8 %	Asia-Pacific
Intermédiation professionnelle	993,2	1 040,4	-4,5 %	-8,5 %	IDB business
Autres activités	24,3	28,8	-15,6 %	-20,2 %	Non IDB business
Total	1 017,5	1 069,2	-4,8 %	-8,8 %	Total

EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

Notre bureau de Londres, principal centre d'activité du Groupe, réalise 35,4 % du chiffre d'affaires consolidé en 2012 contre 36,0 % enregistrés en 2011. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires du Royaume-Uni recule de 10,2 % à cours de change constants par rapport à 2011, une évolution liée aux tendances du marché. Le chiffre d'affaires est en baisse plus prononcée sur les produits actions et dans une moindre mesure pour les produits de change alors que le chiffre d'affaires des matières premières est stable par rapport à l'an dernier en raison de la poursuite des investissements dans le secteur de l'énergie. Les autres produits sont sensiblement en ligne avec la moyenne.

REVENUE

Revenue for 2012 was CHF 1,017.5m against CHF 1,069.2m for the twelve months ended 31 December 2011, a decrease of 4.8% in current currencies or 8.8% at constant exchange rates. After contracting 3.7% in constant currencies in the first half of 2012, revenue was down 14.3% in the second half compared with the same period in 2011.

Analysis of revenue by business and product group:

Revenue from the Group's IDB business was down 8.5% in constant currency terms compared with 2011. This trend was observed for all asset classes, particularly equity and rate products, but less so for commodities (which cover a broad range of energy and metals products) and fixed income securities. In terms of geographical distribution and at constant exchange rates, the decrease in revenue was more pronounced in the United States and Europe and less marked in the Asia-Pacific region.

Revenue from the online FX trading platform for retail investors in Japan, Gaitame.com, in which the Group is a substantial minority shareholder, dropped by 20.2% compared with 2011 at constant exchange rates; however, business picked up in the fourth quarter.

Analysis of revenue by region:

EUROPE, MIDDLE EAST AND AFRICA

Revenue from our London office, the Group's largest operation, accounted for 35.4% of consolidated revenue in 2012, against 36.0% reported in 2011. Overall, revenue booked in the UK was down 10.2% in constant currencies for 2011; this was due to market trends. The decline in revenue in 2012 was more pronounced for equity products and less in the case of foreign exchange products, whereas revenue from commodities held steady as a result of continued investments in the energy sector. Other products were substantially in line with the average.

Après un premier semestre en hausse par rapport à l'exercice précédent, les conditions de marchés pour nos activités en Europe Continentale se sont dégradées au cours du second semestre. Le chiffre d'affaires termine l'année en baisse de 11,4 % par rapport à 2011 à cours de change constants et représente maintenant 9,5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 10,4 % l'année précédente.

Le chiffre d'affaires de cette région comprend celui de Trad X, la plateforme électronique de négociation du Groupe, dédiée aux swaps de taux d'intérêt en euros. Ce dernier est en hausse par rapport à l'an dernier avec une amélioration marquée au cours du dernier trimestre de l'exercice.

AMÉRIQUES

Le chiffre d'affaires s'inscrit en recul de 4,0 % à cours de change courants par rapport l'exercice 2011 et de 9,1 % en neutralisant l'effet de change. Ce repli est présent dans la majorité des produits financiers aux Amériques à l'exception des produits à taux fixes, ces derniers ayant bénéficié d'investissements réalisés au cours du second semestre 2011. La baisse est plus marquée pour les produits actions et de change. Dans l'ensemble, les activités conduites aux Amériques ont généré 28,6 % du chiffre d'affaires consolidé, en légère hausse par rapport aux 28,3 % enregistrés en 2011.

ASIE-PACIFIQUE

Le chiffre d'affaires de la région est en hausse de 1,8 % à cours de change courants mais en recul de 3,8 % à cours de change constants par rapport à 2011 et représente désormais 24,2 % du chiffre d'affaires consolidé, contre 22,6 % l'année précédente. A cours de change constants, le chiffre d'affaires est en baisse pour les différentes classes d'actifs à l'exception des produits actions en hausse par rapport à l'année dernière.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation consolidé de l'exercice s'établit à CHF 44,9 millions de francs en 2012 contre CHF 51,1 millions de francs en 2011 pour une marge d'exploitation de respectivement 4,4 % contre 4,8 %.

Ce résultat intègre une charge d'amortissement de 3,2 millions de francs (2011 : 8,5 millions) relative à des immobilisations incorporelles du Groupe ainsi que des charges exceptionnelles nettes de 16,2 millions de francs (2011 : 17,1 millions) incluant notamment des frais de restructuration pour un montant de 9,0 millions de francs. Ces coûts de restructuration ont été engendrés dans le cadre des mesures d'économies réalisées par le Groupe au cours de l'exercice totalisant un montant annualisé de près de 85 millions de francs et ayant mené à une réduction des effectifs de près de 200 personnes.

Ces actions ont permis une première réduction de la base de coûts fixes au cours de l'exercice et déployeront pleinement leur effet au début de l'exercice 2013. En parallèle, le Groupe a procédé à des investissements dans certains groupes de produits spécifiques pour un montant annualisé de 27 millions de francs.

Par ailleurs, des changements au niveau des fonds de pension du Groupe ont généré la constatation d'un produit exceptionnel de 4,3 millions de francs en 2012. En 2011, le Groupe avait constaté un produit exceptionnel de 6,4 millions de francs provenant principalement du renforcement de sa participation dans Gaitame.com.

Net de l'ensemble de ces éléments, le résultat d'exploitation sous-jacent consolidé ressort à CHF 59,6 millions de francs contre CHF 70,3 millions en 2011 soit une marge sous-jacente de 5,9 % contre 6,6 % en 2011.

After an upturn in the first half of the year compared with 2011, market conditions for our operations in Continental Europe deteriorated during the second half. Revenue finished the year down 11.4% on 2011 in constant currencies, accounting for 9.5% of consolidated revenue against 10.4% in the previous year.

Revenue generated in this region includes that of Trad X, the Group's dedicated electronic trading platform for interest rate swaps in euros. Trad X posted higher revenue year-on-year, with a marked improvement in the final quarter of 2012.

AMERICAS

Revenue was down 4.0% year on year for the Group's business in the Americas and 9.1% if excluding the effect of exchange rates. This decline affected most financial products in the Americas with the exception of fixed income products, which benefited from investments made in the second half of 2011. It was more marked in the case of equity and foreign exchange products. Overall, the Americas represented 28.6% of consolidated revenue, slightly above the 28.3% share reported in 2011.

ASIA-PACIFIC

Revenue in this region was up 1.8% at current exchange rates but down 3.8% at constant rates compared with 2011; it accounted for 24.2% of consolidated revenue, against 22.6% a year earlier. In constant currencies, revenue declined in all asset classes except equity products, which posted an increase over the year.

OPERATING PROFIT

Consolidated operating profit for 2012 was CHF 44.9m compared with CHF 51.1m in 2011, representing an operating margin of 4.4% and 4.8% respectively.

This result incorporates an amortisation charge of CHF 3.2m (2011: CHF 8.5m) relating to intangible assets, as well as net exceptional expenses of CHF 16.2m (2011: 17.1m) including reorganisation costs of CHF 9.0m. These reorganisation costs were generated in connection with cost saving measures undertaken during the year, for a total annualised amount of close to CHF 85.0m which resulted in a reduction of around 200 in the Group's workforce.

These actions enabled an initial reduction in our fixed costs during the year under review, and their full effects will be felt early in 2013. At the same time, we invested an annualised amount of CHF 27m in specific product groups.

Furthermore, changes in the Group's pension funds led to the recognition of exceptional income of CHF 4.3m in 2012. In the previous year, we had benefited from exceptional income of CHF 6.4m, primarily as a result of increasing our investment in Gaitame.com.

Excluding these elements, consolidated underlying operating profit amounted to CHF 59.6m in the reporting period, compared with CHF 70.3m in 2011, and the underlying margin was 5.9% against 6.6% in 2011.

En millions de CHF	2012	2011	Variation à cours de change courants Change at current exchange rates	Variation à cours de change constants Change at constant exchange rates	CHFm
Résultat d'exploitation publié	44,9	51,1	-12,1 %	-14,7 %	Operating profit as reported
Marge d'exploitation publiée en %	4,4 %	4,8 %			Reported operating margin
Amortissement et dépréciation d'immobilisations incorporelles	+3,2	+8,5			Amortisation of intangibles
Charges exceptionnelles	+16,2	+17,1			Exceptional expenses
Produit exceptionnel	-4,7	-6,4			Exceptional income
Résultat d'exploitation sous-jacent	59,6	70,3	-15,2 %	-19,0 %	Underlying operating profit
Marge d'exploitation sous-jacente en %	5,9 %	6,6 %			Underlying operating margin

Au cours de l'exercice, le Groupe a poursuivi ses investissements dans la technologie afin d'augmenter ses capacités de courtage électronique et permettre ainsi de s'adapter aux évolutions réglementaires, et ce, pour un montant de plus de 20 millions de francs sur la période. Après le lancement en 2011 de la plateforme de négociation Trad-X dédiée aux swaps de taux d'intérêt en euros, le Groupe a finalisé au cours de l'exercice les développements permettant de l'étendre aux swaps de taux en dollars et a lancé cette dernière en février 2013.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé en mai 2012, ParFX, une nouvelle plateforme électronique sur le change au comptant. Ceci s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à offrir des capacités d'exécution électronique dans toute sa gamme de produit. A ce jour, onze banques soutiennent cette initiative à titre de membres fondateurs nommément Barclays, BNP Paribas, Deutsche Bank, Morgan Stanley, Nomura Securities, Royal Bank of Canada, SEB, Standard Chartered, State Street, UBS et The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ. Après son développement au cours de l'exercice, cette nouvelle plateforme est en phase de déploiement au premier trimestre 2013 avec un lancement opérationnel prévu pour le deuxième trimestre de l'année.

L'ensemble de ces initiatives, en partenariat avec les intervenants clés du marché, démontre la capacité du Groupe à former des consortiums permettant de favoriser au mieux le développement de ses activités électroniques.

RÉSULTAT NET

En 2012, le Groupe présente une charge financière nette consolidée sur l'exercice 2012 d'un montant de 2,2 millions de francs suisses, contre 5,8 millions en 2011, qui avait été impactée par des fluctuations de taux de change. Ce résultat financier inclut notamment un gain de 1,3 millions de francs relatif à la cession d'instruments financiers. Par ailleurs, les charges d'intérêt sur les emprunts bancaires, nettes des produits d'intérêt liés aux placements de trésorerie, s'élèvent à 1,9 millions de francs suisses (2011 : 1,4 millions de francs suisses).

Le résultat avant impôt s'établit à 43,0 millions de francs suisses contre 45,2 millions en 2011. La charge d'impôt consolidée constatée sur la période s'élève à 18,9 millions de francs suisses, soit 43,8 % du résultat avant impôt contre respectivement 18,6 millions et 41,1 % en 2011. Le résultat net consolidé ressort à 24,2 millions de francs suisses, contre 26,6 millions en 2011. Le résultat net part du Groupe s'établit à 19,1 millions de francs suisses contre 20,9 millions en 2011.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 364,1 millions de francs suisses au 31 décembre 2012, dont 305,5 millions sont attribuables aux actionnaires de la Société. Le montant total de la trésorerie, des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers disponibles à la vente, net de la dette financière, ressort à 138,5 millions de francs suisses au 31 décembre 2012 (2011 : 193,5 millions).

The Group pursued its investments in technology, devoting an amount of over CHF 20m during the period, in order to broaden the reach of its electronic broking capabilities and enable it to comply with ongoing regulatory requirements. Following the 2011 launch of Trad-X, the global platform for trading euro interest rate swaps, the Group finalised in 2012 its developments to expand into dollar swaps; this new product was launched in February 2013.

In addition, ParFX, a new spot forex trading platform, was announced in May 2012. This is part of the Group's strategy to offer electronic execution capabilities for its entire product range. So far, 11 banks are supporting this initiative as founder members, namely Barclays, BNP Paribas, Deutsche Bank, Morgan Stanley, Nomura Securities, Royal Bank of Canada, SEB, Standard Chartered, State Street, UBS and The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ. After completing its development phase in 2012, this new platform will be deployed in the first quarter of 2013 with its operational launch scheduled for the second quarter.

All these initiatives demonstrate the Group's ability to form consortiums with key market players to drive the development of its electronic activities.

NET PROFIT

In 2012, the Group reported consolidated net financial expenses of CHF 2.2m, against CHF 5.8m in 2011, which had been impacted by exchange rate fluctuations. This financial result included a gain of CHF 1.3m relating to the disposal of financial instruments. Interest expense on bank facilities, net of income related to the investment of short-term cash, totalled CHF 1.9m (2011: CHF 1.4m).

Profit before tax was CHF 43.0m compared with CHF 45.2m in 2011. The consolidated tax charge for the year was CHF 18.9m or 43.8 % of profit before tax, against CHF 18.6m and 41.1 % respectively in 2011. Consolidated net profit was CHF 24.2m versus CHF 26.6m in 2011. Net profit Group share amounted to CHF 19.1m compared with CHF 20.9m in 2011.

Consolidated equity stood at CHF 364.1m at 31 December 2012, of which CHF 305.5m was attributable to shareholders of the parent. Total cash, financial assets held for trading and available-for-sale financial assets, net of financial debts, amounted to CHF 138.5m at 31 December 2012 (2011: CHF 193.5m).



ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

GRANDES ÉTAPES DE 2012

La mission générale confiée par le G20 aux régulateurs est de renforcer la stabilité financière et de diminuer le risque, notamment par une transparence accrue et le recours obligatoire à des infrastructures très standardisées. Bien que les nations du G20 se soient données pour objectif de parachever la réglementation des swaps à la fin de l'année, un rapport du Conseil de stabilité financière du 31 octobre 2012 indique que le manque de clarté et la lenteur des discussions transfrontalières sur les règles pourraient repousser cette échéance. Des étapes importantes ont néanmoins été franchies en 2012 et l'entrée en vigueur des mesures se rapproche, au moins à l'échelle régionale. Dans ce contexte, les acteurs du marché ont poursuivi leurs efforts pour réorienter leurs organisations en prévision de l'entrée en vigueur de l'arsenal réglementaire définitif.

REGULATORY DEVELOPMENTS

2012 MILESTONES

The general mandate given by the G-20 to regulators is to strengthen financial stability and reduce risk, mainly through increased transparency and mandatory use of highly standardized infrastructures. The G-20 nations set an end-of-the-year goal to complete swaps regulations. According to the 31 October 2012 report from the Financial Stability Board, lack of clarity and slow progress in cross-border discussions over the rules risk delaying the deadline. Nevertheless, key milestones have been recorded in 2012 and implementation is moving closer at least on a regional basis. In this context, market participants have pursued their efforts to shift their organizations in anticipation of the full implementation of the final rules.

	Union européenne European Union	États-Unis United States	Japon/Singapour Japan/Singapore
Janvier January		Publication de la définition du <i>Real-Time Public Reporting of Swap Transactions Data</i> (déclaration en temps réel des données relatives aux opérations de swaps). Definition released for Real-Time Public Reporting of Swap Transaction Data.	
Février February		Publication de la définition des règles de conduite professionnelles des <i>Swap Dealers</i> et des <i>Major Swap Participants</i> avec les contreparties. Definition released for Business Conduct Standards for Swap Dealers and Major Swap Participants With Counterparties.	
Juin June		Publication de propositions d'interprétation sur l'application transfrontalière des dispositions du Dodd-Frank Act relatives aux swaps. Release of the Proposed Cross-border Guidance.	
Juillet July	Publication d'EMIR au Journal officiel de l'Union européenne. Publication of EMIR in the EU Official Journal.	Publication de la définition du <i>Swap Dealer/Major Swap Participant</i> . Publication de la règle de conformité progressive à l'obligation de compensation. Release of the definition for swap dealer/major swap participant. Issuance of the phase-in compliance rule with the clearing requirements.	
Août August		Définition des produits de swaps. Swap product definitions.	
Septembre September	Publication par l'ESMA des normes techniques de réglementation d'EMIR. EMIR Regulatory Technical Standards released by ESMA.		Japon : utilisation obligatoire de plateformes de négociation électroniques agréées par la Diète avec mise en place progressive (jusqu'à 3 ans). Japan: mandatory use of electronic trading platforms approved by the Diet with phase-in implementation (up to three years).
Octobre October	Vote du Parlement européen sur le règlement MIF. Vote of the European Parliament on MiFIR.	Transfert par ICE des contrats de gré à gré du secteur de l'énergie vers le marché à terme réglementé. Obligation pour les intermédiaires de swaps d'immatriculer les entités et les brokers réglementés auprès de la NFA en tant que swap-IB, principal et associated person. ICE's move of OTC energy contracts to listed futures. Requirement for swap intermediaries to register regulated entities and brokers with NFA as swap-IB's, principals and associated persons.	
Novembre November		Le Trésor devra déterminer les dérogations possibles aux nouvelles règles applicables aux swaps de devises. Treasury to determine exemption from new rules for foreign exchange swaps.	Japon : compensation centrale obligatoire pour les CDS indiciels et les swaps de taux d'intérêt en yens. Entrée en vigueur de l'obligation de déclaration des dérivés de gré à gré aux référentiels centraux. Singapour : le Parlement vote une loi pour renforcer la réglementation des opérations de gré à gré. Japan: CCP mandatory clearing for Index CDS and Yen IRS. OTC derivatives reporting requirements to trade repositories effective. Singapore: Parliament passes bill to strengthen OTC regulation.
Décembre December		Extension du délai d'immatriculation des swap dealers et des major swap participants. La CFTC annonce le calendrier définitif de déclaration et de compensation. La CFTC accepte de restreindre la définition du US person (personne américaine) et de reporter l'entrée en vigueur des règles visant les entités étrangères. Extended deadline for swap dealer and major swap participant registration. CFTC announces final schedule for reporting and clearing. CFTC agrees to narrow the definition of a US person and to delay rules for overseas entities.	

En novembre et décembre, la CFTC a émis respectivement 8 et 33 « No-action letters » (courriers annonçant qu'elle ne recommanderait pas de sanctions) couvrant divers domaines, dont l'immatriculation des personnes associées à l'intermédiation de swaps (nos brokers), les obligations de déclaration des swaps, les règles de conduite professionnelles externes et les activités de swaps des entités non américaines.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2013 ?

2013 devrait être une année de transition, marquée par l'entrée en vigueur d'importantes obligations réglementaires.

Aux États-Unis, à compter du 1^{er} janvier 2013, l'immatriculation est obligatoire pour toutes les entités répondant à la définition de swap dealer, c'est-à-dire les entités dont le montant notionnel brut des opérations de swaps dépasse 8 milliards d'USD sur une année. Les règles de conduite professionnelles devront être appliquées à compter du 1^{er} mars suite à l'émission du No-action letter correspondant, évoqué plus haut. En vertu de la règle d'application de la compensation adoptée par la CFTC en décembre 2012, les opérations de swaps dans la plupart des produits de taux d'intérêt et de CDS doivent être compensées à compter du 11 mars, bien que certains aspects de la déclaration des CDS bénéficient d'un No-action letter jusqu'au 30 juin. Les autres établissements financiers ont jusqu'au 10 juin et l'application sera échelonnée sur les trimestres suivants pour les autres segments de clientèle et classes d'actifs. Le dernier délai pour commencer à déclarer les transactions aux référentiels centraux est fixé à mi-avril. La CFTC met la dernière main aux réformes promouvant la transparence pré-transaction, notamment les règles sur la taille minimum des blocs et les plateformes de négociation appelées swap execution facilities (SEF). La mise en conformité des acteurs du marché à ces règles devrait s'échelonner tout au long de 2013. Les entreprises qui prétendent au statut de SEF doivent avoir déposé une demande dans un « format acceptable » au NFA 120 jours après la publication des règles définitives de SEF au registre fédéral. La publication de ces règles est attendue au cours du 1^{er} semestre 2013.

En Europe, les normes techniques réglementaires prévues par EMIR devraient être parachevées à la fin du 1^{er} trimestre 2013. L'entrée en vigueur de l'obligation déclarative devrait intervenir dans le courant de l'été. En revanche, il faudra sans doute attendre l'été 2014 pour l'entrée en vigueur de l'obligation de compensation, qui sera sans doute appliquée progressivement comme aux États-Unis. Enfin, les négociations entre le Parlement européen, la Commission et le Conseil sur la directive MIF II/ le règlement MIF devraient être bouclées durant le 1^{er} semestre, car le Conseil a reporté son vote sur ces instruments à 2013. La présidence irlandaise a annoncé un moratoire sur les discussions des groupes de travail au Conseil jusqu'en février pour leur permettre au préalable de communiquer avec les États membres sur une base bilatérale. Puisque l'ESMA devra ensuite rédiger les normes techniques réglementaires associées, la directive et le règlement n'entreront sans doute pas en vigueur avant janvier 2015.

L'Asie poursuivra le programme post-crise de réformes des règles de déclaration et de compensation. En l'absence de régulateur régional, l'agenda du G20 est exécuté différemment dans chaque pays et selon des calendriers divers. Outre le Japon, où les obligations de déclaration et de compensation sont déjà en vigueur, cinq autres systèmes de la région – Hong Kong, Singapour, Australie, Corée du Sud et Inde – se sont engagés à mettre en place des chambres de compensation pour les dérivés de gré à gré. Bien que de nombreux régulateurs aient imposé la compensation des produits négociés de gré à gré sur leur territoire, ils

The CFTC issued a series of No-Action Letters over the course of November(8 in total) and December (33 in total) covering a range of product areas including, but not limited to :the Registration of Persons associated with Swap intermediation (our Brokers); Swap Reporting Obligations; External Business Conduct Standards and Swap activity by Non-US entities.

WHAT CAN WE EXPECT IN 2013?

2013 is expected to be a year of transition where some important new regulatory requirements will start to kick in.

In the US,beginning 1 January 2013,all entities that meet the swap dealer definition, which means exceeding the \$8 billion de minimis threshold in gross notional swaps trading during the year,must register.Business conduct rules will need to be applied from 1st March due to the delay resulting from the issuance of the relevant No-Action letter referenced above. Based on the clearing determination rule the CFTC adopted in December 2012, swap dealer trades in most interest rate and CDS products must clear beginning March 11, although certain aspects of CDS reporting have been no-actioned until 30th June. Other financial entities have until June 10 and other customer segments and asset classes will be phased over the following quarters. Mid April will be the final deadline for effectively starting to report trades to trade repositories. The CFTC is working to finalize reforms that promote pre-trade transparency, including rules on minimum block sizes and trading platforms called swap execution facilities (SEF). Market participant compliance for these rules are expected to be phased throughout 2013.Firms intending to be a SEF must have submitted their application in an “acceptable format” to the NFA 120 days after the final SEF rules are published to the Federal register. Currently, the expectation is that these rules will be published during the 1st half 2013.

In Europe, the Regulatory Technical Standards with regards to EMIR should be finalized by the end of the 1st quarter of 2013.The reporting obligation is still expected to start in Summer 2013.But the clearing obligation, which will probably be phased-in as in the US,is not expected earlier than in Summer 2014.Finally,“trialogue” negotiations between the European Parliament, Commission and Council on MiFID II/MiFIR are expected to be finalized sometimes in the 1st half,since the European Council has postponed its vote on MiFIDII/MiFIR until 2013.The Irish Presidency has announced a moratorium on working group discussions at Council until February to enable them to liaise with member states on a bilateral basis, prior to group engagement. As subsequent Level 2 workstream will then be required from ESMA to write the related set of regulatory technical standards.Therefore, MiFID II/MiFIR seems unlikely to go live before January 2015.

Asia will continue to make progress in implementing the reporting and clearing post-crisis reform agenda. In the absence of a regional umbrella regulatory body, the G20 agenda is being implemented differently in each jurisdiction and to varying timescales. In addition to Japan who has already up and is running reporting and clearing obligations, five other jurisdictions in the region – Hong Kong, Singapore, Australia, South Korea and India – have committed to building OTC derivatives clearing houses.Although many regulators have mandated that OTC products traded in their jurisdiction

n'ont pas tous le même point de vue sur le lieu précis de la compensation, surtout en ce qui concerne la compensation onshore / offshore et la localisation de l'infrastructure de la chambre de compensation. À ce jour, la Chine n'a voté aucune loi ni règlement imposant la compensation centralisée des transactions de gré à gré sur produits dérivés. On ne sait pas si les acteurs du marché participeront dans un premier temps sur une base volontaire à la solution de compensation centrale proposée par Shanghai Clearing House ou si les régulateurs imposeront la compensation centrale lorsque les swaps de taux d'intérêt en RMB onshore seront lancés cette année et ultérieurement pour les swaps de devises sur RMB onshore afin d'honorer les engagements du G20.

Les acteurs du marché attendent aussi la finalisation des obligations de marge pour les dérivés non soumis à la compensation centrale et celle du cadre de pondération des risques pour l'exposition aux contreparties centrales.

Enfin, 2013 devrait permettre de clarifier les différences éventuelles quant au fond et au calendrier entre la CFTC et la SEC aux États-Unis. Alors que la CFTC réfléchit encore aux instructions définitives sur la portée transfrontière des règles relatives aux transactions, au capital, au collatéral et d'autres, des représentants officiels de la CFTC ou de l'étranger appellent les régulateurs américains à faire une pause afin d'améliorer la coordination internationale avant de finaliser les règles ou de faire appliquer les dates butoirs. On a pu observer en automne les premiers signes qu'un manque de coordination a déjà changé la façon dont les sociétés étrangères négocient avec des contreparties américaines.

QUELS SONT LES IMPACTS POTENTIELS ET EFFECTIFS SUR LES ACTEURS ET LES INFRASTRUCTURES DE MARCHÉ ?

Le programme de réformes d'après-crise entraîne une transformation radicale du monde des transactions de gré à gré. Il a un impact sur les contreparties, les utilisateurs finaux de produits dérivés, les chambres de compensation, les dépositaires centraux de titres, les courtiers interprofessionnels et les autres systèmes d'exécution. Mais il est difficile pour l'instant de déterminer précisément les contours de la transformation potentielle car l'impact ultime de la réglementation et des obligations de fonds propres reste très incertain, ce qui exige une grande souplesse de la part des acteurs de marché.

L'obligation de compensation étant la cheville ouvrière des nouvelles règles, l'accès à la compensation, les besoins en collatéral et, plus généralement, le coût de la compensation pourraient influencer le comportement des clients finaux au regard de l'utilisation des dérivés de gré à gré et de couverture. À supposer que les réformes atteignent l'objectif de réduction du risque de contrepartie et que les chambres de compensation poursuivent les investissements dans la technologie de compensation et développent des services à valeur ajoutée, le marché pourrait également gagner en efficience, ce qui accroîtrait les volumes de transactions et la liquidité. C'est pourquoi nous pensons que les nouvelles réglementations entraîneront une standardisation des contrats et qu'une partie du marché de gré à gré basculera vers les systèmes électroniques. Les régulateurs, surtout aux États-Unis, ont activement défendu l'idée que les transactions électroniques ouvrent les marchés à de nouveaux acteurs et améliorent la transparence des prix. Les plateformes

must be cleared, their views differ on exactly where these products ought to be cleared, especially in respect to onshore versus offshore clearing and the location of clearing house infrastructure. To date, China has not passed any law or regulation to mandate central clearing of standardized OTC derivatives transactions. It remains a question whether market participants will participate in the central clearing solution offered by Shanghai Clearing House on a voluntary basis initially, or whether central clearing will be mandated by regulators when the services are launched for onshore RMB interest rate swaps this year and at a later stage for onshore RMB/FX swaps to meet the G20 commitments.

Market participants also expect the finalization of the margin requirements for non-centrally cleared derivatives as well as that of the enhanced risk weighting framework for CCPs exposure.

Finally, 2013 should lead to some clarification on the possible differences in substance and timeline between the CFTC and the SEC in the US. As the CFTC is still weighing final guidance on the cross-border reach of trading, capital, collateral and other rules, some official representatives from within the CFTC or abroad are calling the US regulators to pause in order to improve international coordination before finalizing any rules or enforcing deadlines. First signs that the lack of coordination has already led to changes in how overseas firms trade with US counterparties have appeared in the autumn.

WHAT ARE THE ACTUAL AND POTENTIAL IMPACTS ON MARKET PARTICIPANTS AND INFRASTRUCTURES?

The post-crisis reform agenda brings major transformation to the world of OTC trading. It impacts the dealer community, the end users of derivatives, the clearing houses, the central securities depositories, the IDBs and the other execution venues. However it is difficult to determine yet the precise contours of potential change as the ultimate impact of regulation and capital requirements on markets remains highly uncertain. This requires flexible planning.

As the clearing obligation is the centerpiece of the new rules, access to clearing, collateral requirements and cost of clearing more generally could possibly impact the behavior of end user clients with regards to use of OTC derivatives and hedging. If the reforms achieve the objectives of reducing counterparty risks and clearing houses continue to invest in clearing technology and develop value-added services, the market could also benefit from greater efficiency, in turn leading to increased transaction volumes and liquidity. On that basis, we expect regulatory changes to standardize contracts and for part of the OTC market to move to electronic revenues. Regulators, especially in the US, have actively defended the view that electronic trading opens up markets to more players and improves the transparency of prices. Electronic platforms will therefore undoubtedly play

électroniques sont donc appelées à jouer un rôle central pour les produits qui seront soumis à l'obligation de compensation et devront être négociés sur un SEF ou un DCM (Designated Contract Market, c'est-à-dire un marché réglementé) aux États-Unis ou leur équivalent en Europe (qui pourrait être un marché réglementé, un MTF ou la nouvelle catégorie des OTF). En outre, les banques reconnaissent les avantages de la négociation électronique, qui permet des procédures plus efficaces et une réduction des effectifs. Le manque de clarté autour des règles des SEF a dernièrement amené certains acteurs du marché à rechercher des alternatives, mais tous défendent encore l'idée que les utilisateurs doivent conserver la souplesse de leurs canaux d'exécution et que l'efficience des marchés repose aussi sur une offre de services d'intermédiation conjuguant services à la voix et électroniques et des styles de négociation différents de ceux qui caractérisent l'activité sur les marchés à terme organisés. Au moins dans les premiers jours, les systèmes d'exécution qui ont une liquidité préexistante et des modèles d'exécution flexibles seront sans doute les premiers à réussir en tant que SEF. En tout état de cause, un plan électronique efficace, mondial et innovant, nécessitant d'importants investissements en technologie, et la préparation à l'expansion anticipée de la clientèle ou à de nouvelles formes de concurrence, sont aujourd'hui au cœur de la stratégie des courtiers interprofessionnels.

Concrètement, les évolutions réglementaires de l'après-Lehman Brothers impliquent aussi que toutes les organisations, quelle que soit leur nature, sont déjà confrontées à la complexité accrue et au coût plus lourd de la conformité. Toute erreur d'étalement des règles pourrait aussi peser sur les volumes de transactions au moins à court terme, pendant que le marché s'adapte au nouveau cadre.

Enfin, les préoccupations extraterritoriales du Dodd-Frank Act demeurent et les établissements peuvent choisir, tant qu'elles perdurent, de restreindre leurs opérations de swaps avec les contreparties américaines afin de s'épargner la charge de réglementations doubles ou contradictoires. Bien que les no-action letters aient reporté l'entrée en vigueur de la déclaration des transactions sur swaps par des entités non américaines, pour autant que l'entité non américaine ait au moins un certain niveau de confort à traiter avec des entités américaines pendant cette période, cela pourrait entraîner une perte de liquidité du marché et des changements dans l'infrastructure des marchés. Le vaste réseau de bureaux des courtiers interprofessionnels d'envergure mondiale leur offre une relative protection. Mais tous les intervenants du marché, courtiers interprofessionnels compris, bénéficieront pendant qu'ils adaptent leurs opérations à la future structure de marché, de toute mesure appropriée prise à cet égard par les régulateurs.

COMMENT COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SE PRÉPARE-T-ELLE À LA RESTRUCTURATION DES MARCHÉS ?

Globalement, une partie de ces évolutions représente tout à la fois des opportunités et des défis pour les courtiers interprofessionnels. Compagnie Financière Tradition reste attentive aux développements réglementaires et poursuit son ajustement aux nouvelles obligations et au nouveau paysage. Depuis 2011, Compagnie Financière Tradition a également pris des mesures concrètes pour tenir compte de l'impact de ces transformations sur la structure de marché et par la suite sur les besoins de ses clients dans ses initiatives stratégiques et son organisation.

a central role in the coming years in the product areas that will fall under the clearing mandate, and which therefore must trade on a SEF or a DCM (Designated Contract Market i.e. regulated exchange) in the US or their equivalent in Europe (currently envisaged to be regulated markets, MTFs and the new category of OTFs). In addition, banks recognize the benefits of electronic trading, as a means to increase process efficiency and cut headcount. Lack of clarity around SEF rules has lately led some in the market to seek alternatives. However, market participants continue to advocate that users should retain the flexibility of their execution channels and that the ability of the markets to efficiently operate also relies on the provision of intermediary services through the combination of voice and electronic and other styles of trading than those that define activity on futures exchanges. In the early days at least, those venues that have pre-existing liquidity and flexible execution models will probably be the first to have success as SEFs. In any case, an effective, global and innovative electronic plan, requiring significant investments in technology, as well as an adequate response to the foreseen expansion of the client pool and new form of competition, have become central to the strategy of IDBs.

Practically, the post-Lehman regulatory developments also mean that all types of organizations already face increased compliance complexity and costs. Any mis-calibration of the rules could also potentially lead to disruption in trading volumes at least in the short term while the market transitions to the new framework.

Finally, Dodd-Frank extraterritorial concerns remain and institutions may choose to restrict their swap trading activities with US counterparties to avoid the burden of overlapping or conflicting regulations. Although reporting of swaps trades by non-US entities have to an extent been delayed by No-action letters, providing the non-US entity at least has some level of comfort in dealing with US entities during this period, this could potentially lead to reductions in market liquidity and/or shifts in market infrastructures. For global IDBs, their widespread network of offices makes them relatively immune to such shifts. But all market participants, including IDBs as they organize their own operations in the future market structure, will benefit from any appropriate step taken in that respect by the regulators.

HOW DOES CFT PREPARE FOR THE CHANGES IN MARKET STRUCTURE?

Overall, some of these changes create both opportunities and challenges for IDBs. CFT continues to monitor the regulatory developments and to adjust to the new requirements and landscape. Since 2011, CFT has also taken active steps to factor the impacts of these changes on market structure and as a consequence its clients' needs in its strategic initiatives and organisation.

En mai 2011, en partenariat avec plusieurs grandes banques internationales, Compagnie Financière Tradition a lancé Trad-X, une plateforme électronique dédiée aux swaps de taux d'intérêt en euros qu'elle compte prochainement étendre à d'autres devises. En juin 2012, elle a annoncé le lancement de traFXpure et démontré ainsi que sa technologie propriétaire de pointe et sa capacité à former des consortiums aux côtés des acteurs les plus importants lui permettent de toucher de nouveaux segments de marché.

Les obligations déclaratives sont entrées en vigueur pour les « swap dealers » et les « major swap participants ». Il n'y aura pas d'impact immédiat sur Compagnie Financière Tradition jusqu'à l'entrée en vigueur des règles relatives aux SEF, sans doute vers le 3^e trimestre. Les efforts se poursuivent avec les prestataires de services et le secteur pour que toutes les conditions d'infrastructure et de connectivité soient remplies avant l'entrée en vigueur de ses nouvelles obligations. Les classes de produits visées par la phase I sont telles que publiées par la CFTC et couvrent un ensemble de CDS et de swaps de taux d'intérêt.

In May 2011, CFT, in partnership with a number of leading international banks, launched Trad-X, an electronic platform dedicated to Euro Interest Rate Swaps which it expects to extend to other currencies in the near future. In June 2012, CFT has announced the launch of traFXpure, demonstrating its ability to extend its reach into new market segments, thanks to a leading-edge proprietary technology and its ability to form consortiums alongside key market participants.

Reporting obligations for swap dealers and major swap participants are in effect. There is no immediate impact on CFT until SEF rules are finalized and activated, probably around Q3. Efforts are ongoing with service providers and the industry to ensure that all infrastructure and connectivity requirements are met prior to our obligations kicking in. Product sets captured in Phase I are as published by the CFTC and cover a range of CDS and IRS related areas.

PERSPECTIVES

Afin d'affirmer son positionnement parmi les principaux acteurs du secteur, le Groupe poursuivra son développement sur les différents continents. Les niveaux d'activité des marchés financiers demeurant néanmoins difficiles à prévoir, il poursuivra ses efforts de maîtrise des coûts pour améliorer ses performances et conserver sa solide position financière. Il continuera en outre de développer ses capacités de courtage électronique en travaillant en concertation avec ses clients pour apporter une réponse efficace à l'évolution du cadre réglementaire applicable aux produits négociés de gré à gré.

OUTLOOK

Compagnie Financière Tradition will continue to position the Group as a leading international player in its sector. It remains hard to predict activity levels in the financial markets and therefore the Group will maintain a strong focus on cost management in order to improve its performance and maintain its strong financial position. The Group will also continue to develop its electronic broking capabilities, working collaboratively with its customers, in order to respond effectively to the changing regulatory framework for OTC products.

COMPTES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

42

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

43

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

44

BILAN CONSOLIDÉ
CONSOLIDATED BALANCE SHEET

45

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

46

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

47

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

48

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

A l'Assemblée générale de **Compagnie Financière Tradition SA**,
Lausanne, le 14 mars 2013

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA, comprenant le compte de résultat, l'état du résultat global, le bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe, inclus dans les pages 43 à 96, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS) ainsi qu'aux International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS, et sont conformes à la loi suisse.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. I chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

To the General Meeting of **Compagnie Financière Tradition SA**,
Lausanne, 14 March 2013

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

As statutory auditor, we have audited the accompanying consolidated financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, which comprise the income statement, statement of comprehensive income, balance sheet, cash flow statement, statement of changes in equity and notes, included on pages 43 to 96, for the year ended 31 December 2012.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with the International Financial Reporting Standards (IFRS) and the requirements of Swiss law. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation and fair presentation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on these consolidated financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards and International Standards on Auditing. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the consolidated financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the consolidated financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the consolidated financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

OPINION

In our opinion, the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2012 give a true and fair view of the financial position, the results of operations and the cash flows in accordance with IFRS and comply with Swiss law.

REPORT ON OTHER LEGAL REQUIREMENTS

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Over-sight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article 11 AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence. In accordance with article 728a paragraph 1 item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of consolidated financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We recommend that the consolidated financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young SA / Ltd

Mario Mosca Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) / Licensed audit expert (Auditor in charge)

Nuno Da Costa Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert

COMpte de Résultat CONSOLIDé

CONSOLIDATED INCOME STATEMENT

en milliers de CHF	Notes	2012	2011	CHF 000
Chiffre d'affaires	1	1 017 549	1 069 156	Revenue
Autres produits d'exploitation nets	2	3 779	11 169	Other net operating income
Produits d'exploitation		1 021 328	1 080 325	Operating income
Charges de personnel		-734 044	-778 185	Staff costs
Autres charges d'exploitation	3	-221 671	-223 757	Other operating expenses
Amortissements	7, 8	-19 402	-23 457	Depreciation and amortisation
Pertes de valeur des actifs	7, 8	-1 278	-3 825	Impairment losses
Charges d'exploitation		-976 395	-1 029 224	Operating expenses
Résultat d'exploitation		44 933	51 101	Operating profit
Produits financiers	4	5 143	5 331	Financial income
Charges financières	4	-7 302	-11 157	Financial expense
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	9	275	-86	Share of profits of associates
Résultat avant impôts		43 049	45 189	Profit before tax
Impôts sur le bénéfice	5	-18 863	-18 593	Income tax
Résultat net de l'exercice		24 186	26 596	Net profit for the year
Attribuable aux :				Attributable to:
Actionnaires de la société mère		19 141	20 923	Shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants		5 045	5 673	Non-controlling interests
Résultat par action (en CHF) :	6			Earnings per share (in CHF):
Résultat de base par action		3,03	3,43	Basic earnings per share
Résultat dilué par action		3,03	3,33	Diluted earnings per share

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED STATEMENT OF COMPREHENSIVE INCOME

en milliers de CHF	Notes	2012	2011	CHF 000
Résultat net de l'exercice comptabilisé au compte de résultat		24 186	26 596	Net profit for the year recognised in the income statement
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat				Other comprehensive income that may be reclassified to profit or loss
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie				Fair value adjustments on cash flow hedges
- constatés dans la réserve de couverture		-416	-2 407	- recognised in hedging reserve
- transférés au compte de résultat		879	1 119	- transferred to income statement
Ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente				Fair value adjustment on available-for-sale financial assets
- constatés dans la réserve de réévaluation		-1 654	-754	- recognised in revaluation reserve
- transférés au compte de résultat		358	-	- transferred to income statement
Ecart de conversion		-22 198	6 150	Currency translation
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat			-537	Transfer of exchange adjustments to income statement
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	9	977	-2 492	Other comprehensive income of associates
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	17	-22 054	1 079	Other comprehensive income for the year, net of tax
Résultat global de l'exercice		2 132	27 675	Comprehensive income for the year
Attribuable aux :				Attributable to:
Actionnaires de la société mère		4 351	18 154	Shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants		-2 219	9 521	Non-controlling interests

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

The tax impact on each of the other items of comprehensive income is disclosed in Note 5.

BILAN CONSOLIDÉ

CONSOLIDATED BALANCE SHEET

en milliers de CHF	Notes	31.12.2012	31.12.2011	CHF 000
ACTIF				ASSETS
Immobilisations corporelles	7	26 856	30 386	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	8	72 323	77 280	Intangible assets
Participations dans les sociétés associées	9	39 750	40 254	Investments in associates
Actifs financiers disponibles à la vente	15	7 197	8 887	Available-for-sale financial assets
Autres actifs financiers	10	4 200	4 015	Other financial assets
Impôts différés actifs	5	30 218	30 116	Deferred tax assets
Trésorerie non disponible	11	49 851	33 982	Unavailable Cash
Autres actifs non courant	22	1 783	-	Other non-current assets
Total actif non courant		232 178	224 920	Total non-current assets
Autres actifs courants		13 551	12 228	Other current assets
Instruments financiers dérivés actifs	25	194	905	Derivative financial instruments
Impôts à recevoir	24	3 483	9 586	Tax receivable
Clients et autres créances	13	1 115 279	915 783	Trade and other receivables
Actifs financiers disponibles à la vente	15	8 509	8 893	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	14	3 345	3 673	Financial assets at fair value
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	272 193	332 975	Cash and cash equivalents
Total actif courant		1 416 554	1 284 043	Total current assets
TOTAL ACTIF		1 648 732	1 508 963	TOTAL ASSETS
en milliers de CHF	Notes	31.12.2012	31.12.2011	CHF 000
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF				EQUITY AND LIABILITIES
Capital	17	16 224	15 457	Capital
Prime d'émission		47 875	55 601	Share premium
Actions propres	17	-6 532	-6 124	Treasury shares
Ecart de conversion		-106 296	-90 687	Currency translation
Réserves consolidées	17	354 274	333 211	Consolidated reserves
Total capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		305 545	307 458	Total equity attributable to shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants		58 537	66 090	Non-controlling interests
Total capitaux propres		364 082	373 548	Total equity
Dettes financières	20	75	359	Financial debts
Provisions	21	27 360	38 127	Provisions
Impôts différés passifs	5	474	582	Deferred tax liabilities
Produits différés		4 703	4 891	Deferred income
Total passif non courant		32 612	43 959	Total non-current liabilities
Dettes financières	20	151 203	149 049	Financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	23	1 082 093	925 423	Trade and other payables
Provisions	21	4 357	-	Provisions
Impôts à payer	24	9 879	11 926	Tax liabilities
Instruments financiers dérivés passifs	25	3 138	4 115	Derivative financial instruments
Produits différés		1 368	943	Deferred income
Total passif courant		1 252 038	1 091 456	Total current liabilities
Total passif		1 284 650	1 135 415	Total liabilities
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		1 648 732	1 508 963	TOTAL EQUITY AND LIABILITIES

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED CASH FLOW STATEMENT

en milliers de CHF	Notes	2012	2011	CHF 000
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles				Cash flows from operating activities
Résultat avant impôts de l'exercice		43 049	45 189	Profit before tax for the year
Amortissements	7, 8	19 402	23 457	Depreciation and amortisation
Pertes de valeur des actifs	7, 8	1 278	3 825	Impairment losses
Résultat financier net		900	1 008	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées	9	-275	86	Share of profits of associates
Augmentation / (diminution) des provisions	21	- 4 469	8 428	Increase/(decrease) in provisions
Augmentation des produits différés		194	3 223	Increase in deferred income
Charge relative aux paiements fondés sur des actions	19	645	2 170	Expense related to share-based payments
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		-375	-3 636	Other non-cash items
Plus- / moins-values sur cessions de filiales et sociétés associées	2	-	-537	(Gains)/losses on disposal of subsidiaries and associates
Plus- / moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	2	-43	437	(Gains)/losses on disposal of fixed assets
Augmentation du fonds de roulement		-44 429	-10 627	Increase in working capital
Intérêts payés		-4 183	-3 602	Interest paid
Intérêts perçus		2 068	2 149	Interest received
Impôts payés		-16 035	-25 203	Income tax paid
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		-2 273	46 367	Net cash flows from operating activities
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				Cash flows from investing activities
Acquisition d'actifs financiers		-1 522	-5 533	Acquisition of financial assets
Valeur de vente d'actifs financiers		3 696	438	Proceeds from disposal of financial assets
Acquisition de sociétés, nette de la trésorerie acquise		-3 701	-7 198	Acquisition of companies, net of cash acquired
Cession de sociétés, nette de la trésorerie cédée		-	1197	Disposal of companies, net of cash disposed
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-6 803	-5 322	Acquisition of property and equipment
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		84	154	Proceeds from disposal of property and equipment
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-8 516	-17 883	Purchase of intangible assets
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		198	-	Proceeds from disposal of intangible assets
Dividendes reçus		1 090	2 773	Dividends received
Augmentation / diminution de la trésorerie non disponible		-18 974	1773	Increase/decrease in unavailable cash
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-34 448	-29 601	Net cash flows from investing activities
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				Cash flows from financing activities
Augmentation des dettes financières à court terme		5 151	16 473	Increase in short-term financial debts
Diminution des dettes financières à court terme		-3 060	-10 013	Decrease in short-term financial debts
Diminution des dettes financières à long terme		-265	-634	Decrease in long-term financial debts
Augmentation du capital et prime d'émission	17	-	75	Increase in capital and share premium
Acquisition d'actions propres	17	-427	-845	Acquisition of treasury shares
Valeur de vente d'actions propres	17	11	417	Proceeds from disposal of treasury shares
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants		-5 134	-6 436	Dividends paid to non-controlling interests
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18	-6 134	-30 530	Dividends paid to shareholders of the parent
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-9 858	-31 493	Net cash flows from financing activities
Variation des cours de change		-14 248	1 496	Movements in exchange rates
Augmentation / diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		-60 827	-13 231	Increase/decrease in cash and cash equivalents
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		327 852	341 083	Cash and cash equivalents at start of year
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	16	267 025	327 852	Cash and cash equivalents at year-end

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN EQUITY

en milliers de CHF excepté le nombre d'actions	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent							Intérêts non contrôlants Non- controlling interests	Total capitaux propres Total equity	CHF 000 (except for number of shares)
	Nombre d'actions Number of shares	Capital Capital	Prime d'émission Share premium	Actions propres Treasury shares	Ecart de conversion Currency translation	Réserves consolidées Consolidated reserves	Total Total			
Au 1^{er} janvier 2011	6 152 870	15 382	53 129	-5 768	-92 375	347 684	318 052	64 050	382 102	At 1 January 2011
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	20 923	20 923	5 673	26 596	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	1 688	-4 457	-2 769	3 848	1 079	Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	1 688	16 466	18 154	9 521	27 675	Comprehensive income for the year
Augmentation de capital	30 000	75	-	-	-	-	75	2 560	2 635	Capital increase
Acquisition d'actions propres	-	-	-	-	-845	-	-	-	-845	Acquisition of treasury shares
Cession d'actions propres	-	-	-72	489	-	-	417	-	417	Disposal of treasury shares
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-30 530	-30 530	-10 365	-40 895	Dividends paid
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-	-	-	-	-	-35	-35	-	-35	Changes in equity of associates
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	324	324	Effect of changes in basis of consolidation
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	2 544	-	-	-2 544	-	-	-	Exercise of share options
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	2 170	2 170	-	2 170	Impact of recognition of share options
Au 31 décembre 2011	6 182 870	15 457	55 601	-6 124	-90 687	333 211	307 458	66 090	373 548	At 31 December 2011
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	19 141	19 141	5 045	24 186	Net profit for the year
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-15 609	819	-14 790	-7 264	-22 054	Other comprehensive income
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-15 609	19 960	4 351	-2 219	2 132	Comprehensive income for the year
Augmentation de capital	306 766	767	17 307	-	-	-	18 074	-	18 074	Capital increase
Transfert à la prime d'émission	-	-	-485	-	-	485	-	-	-	Transfer to share premium
Acquisition d'actions propres	-	-	-	-427	-	-	-427	-	-427	Acquisition of treasury shares
Cession d'actions propres	-	-	-8	19	-	-	11	-	11	Disposal of treasury shares
Dividendes versés	-	-	-24 540	-	-	-	-24 540	-5 134	-29 674	Dividends paid
Incidence des variations de périmètre	-	-	-	-	-	-27	-27	-200	-227	Effect of changes in basis of consolidation
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	645	645	-	645	Impact of recognition of share options
Au 31 décembre 2012	6 489 636	16 224	47 875	-6 532	-106 296	354 274	305 545	58 537	364 082	At 31 December 2012

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES TO THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Compagnie Financière Tradition SA est une Société Anonyme suisse, domiciliée au 11 rue de Langallerie à 1003 Lausanne. Présent dans 28 pays, le Groupe Compagnie Financière Tradition (ci-après le « Groupe ») est l'un des leaders mondiaux de l'intermédiation de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (métaux précieux, énergie et environnement). L'action Compagnie Financière Tradition SA est cotée à la bourse suisse (SIX) et sur le 3^{ème} compartiment de la bourse de Francfort.

Compagnie Financière Tradition SA est détenue indirectement à hauteur de 68,26 % par VIEL & Cie, elle-même détenue par VIEL et Compagnie Finance.

Le Conseil d'administration a approuvé la publication des comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA arrêtés au 31 décembre 2012 par décision du 14 mars 2013.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont présentés en milliers de francs suisses (CHF) sauf explicitement mentionné; le franc suisse étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de Compagnie Financière Tradition SA. Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur. Les comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition SA sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

MODIFICATION DES PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes annuels consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2011 à l'exception du changement de présentation ci-dessous.

CHANGEMENT DE PRÉSENTATION

Les engagements envers le personnel incluent certains plans présentés auparavant dans la rubrique « Provisions pour des régimes à cotisation définies ». Le règlement de ces plans permet à certains employés de filiales du Groupe de reporter le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société. Afin de mieux refléter la substance de ces plans, ceux-ci sont dorénavant présentés comme « Autres avantages à long terme », sans impact sur leur évaluation. En outre, le comparatif 2011 de la note sur les charges relatives aux régimes à cotisation définies a été réduit de CHF 2,0 millions pour tenir compte de ce changement. (cf. note 22).

GENERAL

Compagnie Financière Tradition SA is a public limited company with its registered office at 11 Rue de Langallerie, 1003 Lausanne. With a presence in 28 countries, Compagnie Financière Tradition Group ("the Group") is one of the world's leading interdealer brokers of both financial products (money market products, bonds, interest rate, currency and credit derivatives, equities, equity derivatives, interest rate futures and index futures) and non-financial products (precious metals, and energy and environmental products). Its shares are listed on the SIX Swiss Exchange and the Third Market Segment of the Frankfurt Stock Exchange.

Compagnie Financière Tradition SA is indirectly owned by VIEL & Cie, which holds a 68.26% controlling interest. VIEL & CIE is itself held by VIEL et Compagnie Finance.

Publication of the consolidated financial statements for the year ended 31 December 2012 was approved by the Board of Directors on 14 March 2013.

BASIS OF PREPARATION

The consolidated financial statements are presented in thousands of Swiss francs (CHF) except where expressly stated otherwise; the Swiss franc is Compagnie Financière Tradition SA's functional currency and presentation currency. The consolidated financial statements have been prepared on a historical cost basis, with the exception of certain financial instruments revalued at fair value. They have also been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

The accounting policies applied in preparing the consolidated financial statements are identical to those in effect at 31 December 2011, except for the following changes in presentation.

CHANGES IN PRESENTATION

Employee benefits include a number of plans that were previously presented under "Provisions for defined contribution plans". The regulations of these plans permit certain employees of Group subsidiaries to defer the payment of part of their remuneration until retirement age or until they leave the Company. In order to better reflect the substance of these plans, they are now presented as "Other long-term benefits", without any impact on their valuation. 2011 comparatives in the note on expense related to defined contribution plans was reduced by CHF 2.0m to take account of this change. (Note 22).

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables. En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs au cours de la période sont les suivantes :

PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition à chaque date de bilan. La valeur d'utilité des écarts d'acquisition est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les écarts d'acquisition sont affectés. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. La valeur nette des écarts d'acquisition est de CHF 46 111 000 au 31 décembre 2012, contre CHF 48 782 000 au 31 décembre 2011. Des informations complémentaires sont données en note 8.

PERTE DE VALEUR DE RELATIONS CLIENTÈLE

Cet actif incorporel est examiné à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de sa valeur. Si de tels indices existent, sa valeur recouvrable est estimée. Celle-ci est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Le montant total constaté au titre de relations clientèle est de CHF 3 328 000 au 31 décembre 2012 (CHF 6 377 000 au 31 décembre 2011). Des informations complémentaires sont données en note 8.

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Le montant total des impôts différés actifs relatif aux reports fiscaux déficitaires au 31 décembre 2012 est de CHF 8 324 000 contre CHF 4 379 000 au 31 décembre 2011. Des informations complémentaires sont données en note 5.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs des régimes, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective à long terme, ces estimations sont sujettes aux incertitudes. Les engagements nets des régimes à prestations définies sont de CHF 1 399 000 au 31 décembre 2012, contre CHF 4 658 000 au 31 décembre 2011. Des informations complémentaires sont données en note 22.

KEY ACCOUNTING ESTIMATES AND JUDGMENTS

When preparing the consolidated financial statements, Management makes certain assumptions and estimates in applying its accounting policies. As a result of the uncertainties inherent in the Group's activities, some items in the consolidated financial statements cannot be measured with precision and must therefore be estimated. Estimates involve judgments based on the latest reliable information available.

The key estimates and assumptions concerning the future and other important sources of uncertainty regarding estimates at the balance sheet date that present a significant risk of entailing material adjustment to the carrying amounts of assets and liabilities within the next financial year are discussed below:

GOODWILL IMPAIRMENT

The Group tests goodwill for impairment at each balance sheet date. The value in use of goodwill is estimated using discounted cash flow projections on the cash-generating units (CGUs) to which the goodwill has been allocated. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. Net value of goodwill at 31 December 2012 was CHF 46,111,000 (2011: CHF 48,782,000). Additional information is disclosed in Note 8.

IMPAIRMENT LOSSES ON CUSTOMER RELATIONSHIPS

This intangible asset is reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, its recoverable amount is estimated using a discounted cash flow method based on estimates of future cash flows over the remaining useful life. Future cash flow projections and the discount rate to be used in calculating their present value are based on estimates made by Management. The carrying value of customer relationships was CHF 3,328,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 6,377,000). Additional information is disclosed in Note 8.

DEFERRED TAX ASSETS

Deferred tax assets are recognised for tax loss carry-forwards to the extent that it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the temporary differences can be utilised. Management estimates the deferred tax assets to be recognised on the basis of forecasts of future taxable profits. Total deferred tax assets relating to tax losses carried forward amounted to CHF 8,324,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 4,379,000). Additional information is disclosed in Note 5.

EMPLOYEE BENEFITS OBLIGATIONS

The Group's obligations in respect of defined benefit plans are measured each year using actuarial valuations. This type of valuation implies the use of assumptions the most important of which are the discount rate, expected return on plan assets, future salary and benefit increases, and the mortality rate. Because of the long-term perspective, these estimates involve a degree of uncertainty. Net defined benefit obligations were CHF 1,399,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 4,658,000). Additional information is disclosed in Note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Celles-ci ne sont par conséquent pas escomptées car leur valeur actuelle ne représenterait pas une information fiable. Le montant total des provisions pour litiges au 31 décembre 2012 est de CHF 12 318 000 contre CHF 16 177 000 au 31 décembre 2011. Des informations complémentaires sont données en note 21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés comprennent ceux de Compagnie Financière Tradition SA ainsi que ceux de ses filiales, coentreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »). La liste des sociétés consolidées, ainsi que les taux de contrôle, taux d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés figurent en note 31.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat. Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles. Dans le cadre du test de dépréciation effectué semestriellement, ces écarts d'acquisition sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts non contrôlants dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

FILIALES

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés dans lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce, directement ou indirectement, le contrôle sur la gestion des affaires. Il y a contrôle lorsque Compagnie Financière Tradition SA a le pouvoir, directement ou indirectement, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantage de ses activités. Pour déterminer l'existence du contrôle, les droits de vote potentiels exercables et

LITIGATION

Provisions are recognised for litigation in progress when the probable outcome of a court case or another litigation involving the Group can be estimated reliably. The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases. Consequently, they are not discounted since their present value would not be a reliable estimate. Provisions for litigation at 31 December 2012 totalled CHF 12,318,000 (2011: CHF 16,177,000). Additional information is disclosed in Note 21.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

BASIS OF CONSOLIDATION

The consolidated financial statements include Compagnie Financière Tradition SA, its subsidiaries, joint ventures and associates ("the Group"). A list of consolidated companies, together with the controlling interest, equity interest, and method of consolidation for each one, is shown in Note 31.

BUSINESS COMBINATIONS

The acquisition of companies is accounted for using the purchase method. Acquisition cost is measured as the aggregate of the fair values, at the date of exchange, of assets given, liabilities incurred or assumed, and equity instruments issued by the Group in exchange for control of the acquired company. Acquisition costs in respect of business combinations are expensed.

The assets, liabilities and contingent liabilities of the acquired company, which meet the recognition criteria, are recognised at fair value on the acquisition date. Goodwill is recognised as an asset and initially measured at cost, which is the excess of the cost of the business combination over the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities so recognised. If, after revaluation, the Group's interest in the net fair value of the identifiable assets, liabilities and contingent liabilities exceeds the cost of the acquisition, the excess is immediately recognised in profit or loss. After initial recognition, goodwill is measured at cost less any accumulated impairment losses.

Goodwill on subsidiaries is shown on the balance sheet under intangible assets. As part of the half-yearly impairment testing, goodwill is allocated to cash-generating units. Its value in use is estimated using discounted cash flow projections.

Non-controlling interests in the acquired company are initially measured on the basis of their proportion of the fair value of the net assets acquired.

CONSOLIDATION METHODS

SUBSIDIARIES

All companies in which Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds a controlling interest are fully consolidated in the financial statements. Control is the power to govern, directly or indirectly, the financial and operating policies of the entity so as to obtain benefits from its activities. Potential voting rights currently exercisable or convertible are taken into consideration for determining the existence of control. The financial statements

convertibles sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des intérêts non contrôlants à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidés même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts non contrôlants.

COENTREPRISES

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle. Le bilan et le compte de résultat consolidés de Compagnie Financière Tradition SA reprennent, poste par poste, la fraction représentative des intérêts de Compagnie Financière Tradition SA dans les sociétés ainsi contrôlées conjointement à partir de la date de prise de contrôle conjoint jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse. Les comptes consolidés de ces sociétés sont arrêtés selon les mêmes principes comptables que la société mère; des ajustements sont comptabilisés pour pallier toute éventuelle dissymétrie.

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les sociétés associées sur lesquelles Compagnie Financière Tradition SA exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles mais sans toutefois en avoir le contrôle sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Compagnie Financière Tradition SA détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les écarts d'acquisition déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement et soumis à un test de dépréciation semestriel en tant que part de l'investissement.

ELIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions significatifs intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

TRAITEMENT DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont le franc suisse est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat sous la rubrique « Résultat financier net ». Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères, incluant les écarts d'acquisition et les écarts d'évaluation, sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date d'établissement des comptes. Les produits et charges

of subsidiaries are incorporated in the consolidated financial statements from the date on which control is obtained until the date on which control ceases. Non-controlling interests in the net assets and in the comprehensive income of consolidated subsidiaries are identified and presented separately in the consolidated balance sheet and statement of comprehensive income even if this results in non-controlling interest having a deficit balance.

JOINT VENTURES

The financial statements of jointly controlled companies are consolidated using the proportionate consolidation method. The consolidated balance sheet and income statement combine, on a line-by-line basis, Compagnie Financière Tradition SA's equity holding in each of the jointly controlled entities from the date on which it obtains control until the date on which control ceases. The consolidated financial statements of these companies are prepared using the same accounting policies as the parent company; adjustments are recognised to compensate for any dissimilar accounting policies that may exist.

ASSOCIATES

Associates in which Compagnie Financière Tradition SA has a significant but not controlling influence on the financial and operating policies are accounted for using the equity method. "Significant influence" is presumed when Compagnie Financière Tradition SA directly or indirectly holds over 20% of the equity voting rights in these companies. The consolidated financial statements include the Group's share in the net assets and the profit or loss of associates. Goodwill identified on associates is included in the carrying amount of the investment and is tested half-yearly for impairment as a share of the investment.

ELIMINATION OF INTERCOMPANY TRANSACTIONS

When preparing the consolidated financial statements, significant balances, transactions and unrealised gains and losses between Group companies are eliminated. Unrealised gains and losses on transactions with associates and jointly controlled companies are eliminated to the extent of the Group's interest in these entities.

FOREIGN CURRENCY TRANSLATION

The Group's presentation currency is the Swiss franc. Foreign currency transactions are translated into the functional currency of each entity of the Group using the exchange rate prevailing on the dates of the transactions. Monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies at the balance sheet date are translated at the exchange rate prevailing at that date. Translation differences resulting from such transactions are recognised under "Net financial income" in the income statement. Non-monetary assets and liabilities denominated in foreign currencies and recognised at their historic cost are translated at the exchange rate prevailing on the date of the transaction. Those recognised at fair value are translated at the exchange rate prevailing on the date on which fair value is determined.

On consolidation, assets and liabilities of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, including goodwill and fair value adjustments, are translated into Swiss francs at the exchange rate prevailing on the reporting date. Income and expenses of foreign

des filiales étrangères exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change moyens de l'année écoulée.

Les différences de change résultant de la variation des cours de change d'un exercice sur l'autre, appliquées à la situation nette des filiales étrangères exprimée en monnaies étrangères, ainsi que la différence entre le cours moyen de l'année écoulée et le cours de clôture appliquée au résultat des filiales, sont directement imputées aux capitaux propres, sous la rubrique « Ecart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière et imputé dans les capitaux propres, est constaté au compte de résultat.

Les principaux cours de change contre le franc suisse utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

		2012		2011		
		Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	
1 Euro	EUR	1,21	1,21	1,22	1,23	1 Euro
1 Livre sterl	GBP	1,48	1,49	1,46	1,42	1 pound sterl
100 Yen japonais	JPY	1,06	1,17	1,21	1,11	100 Japanese yen
1 Dollar américain	USD	0,91	0,94	0,94	0,89	1 US dollar

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liées aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de Compagnie Financière Tradition avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où le Groupe agit à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Cette rubrique comprend l'impôt exigible ainsi que l'impôt différé sur le bénéfice. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés est enregistré dans les capitaux propres consolidés.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif

subsidiaries denominated in foreign currencies are translated into Swiss francs at average rates of exchange during the year.

Translation differences resulting from exchange rate fluctuations between years, applied to the net position of foreign subsidiaries denominated in foreign currencies, and differences between the average exchange rate during the year and the year-end exchange rate applied to the results of subsidiaries, are charged directly to equity, under "Currency translation". When a foreign subsidiary is sold, the relevant cumulative exchange difference charged to equity is recognised in the income statement.

The main exchange rates against the Swiss franc used in consolidation are shown below:

		2012		2011		
		Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	Cours de clôture Closing rate	Cours moyen Average rate	
1 Euro	EUR	1,21	1,21	1,22	1,23	1 Euro
1 Livre sterl	GBP	1,48	1,49	1,46	1,42	1 pound sterl
100 Yen japonais	JPY	1,06	1,17	1,21	1,11	100 Japanese yen
1 Dollar américain	USD	0,91	0,94	0,94	0,89	1 US dollar

REVENUE

Revenue consists of brokerage revenues and commissions from broking activities conducted by the Group's operating subsidiaries with third parties. For transactions in which we act as agents, revenue is presented net of rebates, discounts, and charges paid to correspondents, and is recognised at the time of the transaction. With matched principal activities, where the Group acts as principal to simultaneously purchase and sell securities for the account of third parties, commission revenues represent the difference between the buying and selling price of the securities, and are recognised at the time of delivery.

NET FINANCIAL RESULT

Net financial result includes interest from reinvestment of short-term cash flows, interest paid on short- and long-term financial debts, and interest in respect of account holder activities, as well as gains and losses on financial assets and liabilities. This item also includes exchange rate gains and losses on financial assets and liabilities. Interest income and expense is recognised in the income statement pro rata over the relevant period using the effective interest method.

INCOME TAX

Income tax comprises both current and deferred income tax. The tax effect of items directly reported in consolidated equity are recognised in consolidated equity.

Current tax is the income tax payable on taxable income for the period, using tax rates enacted, or substantially enacted by the balance sheet date, as well as tax adjustments for previous years.

Deferred tax is recognised on temporary differences between the carrying amount of a balance sheet asset or liability and its tax base. It is measured using the liability method on the basis of the tax rate expected to apply when the asset is realised or the liability is settled. Any change in tax rate is recognised in the income statement, except if it relates



directement à des éléments de capitaux propres. Des impôts différés sont calculés et comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception des écarts d'acquisition non déductibles. Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

IMMobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- | | |
|--|--------------------|
| - Agencements et installations : | entre 5 et 10 ans, |
| - Matériel informatique et de téléphonie : | entre 2 et 5 ans, |
| - Autres immobilisations corporelles : | entre 3 et 5 ans. |

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Contrats de location

Un contrat de location est comptabilisé en tant que contrat de location-financement lorsqu'il transfère au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Un contrat de location est classé en tant que contrat de location d'exploitation lorsque ce transfert n'a pas lieu.

Les immobilisations financées par des contrats de location-financement sont constatées au bilan à la valeur la plus basse entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des loyers minimum dus au début du contrat de location et amorties, en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles, sur la durée la plus courte de la durée du bail ou de leur durée de vie utile. Les engagements qui en découlent sont présentés dans les dettes financières.

Les engagements futurs résultant de contrats de location d'exploitation sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur la durée du contrat.

IMMobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, d'une dépréciation pour perte de valeur.

directly to items in equity. Deferred tax is measured and recognised on all taxable temporary differences, except non-deductible goodwill. Deferred tax assets are recognised on all deductible temporary differences when it is probable that taxable profits will be available in the foreseeable future against which the deferred tax asset can be utilised. Where this is not the case, they are only carried at the amount of the deferred tax liabilities for the same taxable entity.

PROPERTY AND EQUIPMENT

Items of property and equipment are stated on the balance sheet at cost less accumulated depreciation and impairment losses. Depreciation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

- | | |
|--------------------------------------|---------------|
| - Fixtures and fittings: | 5 to 10 years |
| - Computing and telephone equipment: | 2 to 5 years |
| - Other property and equipment: | 3 to 5 years |

When elements of the same tangible asset have different estimated useful lives, they are recognised separately under property and equipment and depreciated over their respective estimated useful lives.

Maintenance and repair expenses are charged to profit or loss in the year in which they are incurred. Expenses incurred for increasing future economic benefits related to property and equipment are capitalised and amortised.

The fair value of property and equipment recognised following a business combination, is determined on the basis of market data. The market value is the amount that could be obtained from the sale of an asset under normal competitive market conditions between knowledgeable, willing parties in an arm's length transaction.

LEASES

A lease is recognised as a finance lease if it transfers substantially all the risks and rewards incidental to ownership to the Group. It is classified as an operating lease if this transfer does not take place.

Fixed assets acquired under finance leases are recognised on the balance sheet at the lower of the fair value of the leased asset and the present value of the minimum rents payable at the start of the lease. They are depreciated over the shorter of the term of the lease or the useful life of the assets, in accordance with Group valuation principles for property and equipment. Related liabilities are presented under financial debts.

Future liabilities arising from operating leases are recognised as an expense in the income statement over the term of the lease.

INTANGIBLE ASSETS

Intangible assets are stated on the balance sheet at cost less accumulated amortisation and any impairment losses.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation semestriel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- Logiciels :	entre 3 et 5 ans
- Relations clientèle :	durée contractuelle
- Autres immobilisations incorporelles :	entre 3 et 5 ans
- Fonds de commerce :	indéfinies
- Ecarts d'acquisition :	indéfinies

Amortisation is accounted for on a straight-line basis over the estimated useful life, except where this is indefinite. Intangible assets with indefinite useful lives are reviewed half-yearly for impairment. Estimated useful lives are as follows:

- Software:	3 to 5 years
- Customer relationships:	duration of the contract
- Other intangible assets:	3 to 5 years
- Business assets:	indefinite
- Goodwill:	indefinite

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs soumis à amortissement sont examinés à chaque date de bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de bilan qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités) et ensuite, aux autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité (le groupe d'unités).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les écarts d'acquisitions, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

IMPAIRMENT LOSSES ON NON-FINANCIAL ASSETS

Assets subject to amortisation or depreciation are reviewed at each balance sheet date to determine whether there is any indication of impairment. Should this be the case, the asset's recoverable amount is estimated. To determine this amount, the Group uses market data or, where this is unavailable or unreliable, discounted future cash flow techniques.

For goodwill and intangible assets with indefinite useful lives, the recoverable amount is estimated at each balance sheet date, regardless of whether there is any indication of impairment.

An impairment loss is recognised in the income statement when the carrying amount of an asset or the cash-generating unit (CGU) is greater than its recoverable amount. The recoverable amount of an asset is the higher of its net selling price and its value in use. The value in use is the present value of the future cash flows expected to be derived from an asset or CGU.

An impairment loss is recognised on a CGU, first, to reduce the carrying amount of any goodwill allocated to the CGU (or group of units), and then on the other assets in the unit (or group of units) pro rata to the carrying amount of each asset in the unit (or group of units).

Impairment losses recognised in a previous period on non-financial assets, other than goodwill, are reviewed annually and reversed where necessary.

ACTIFS FINANCIERS

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la décomptabilisation subséquente.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories distinctes :

Regular purchases and sales of financial assets are initially recognised and subsequently derecognised on the trade date.

Financial assets are classified in four separate categories:

Financial assets at fair value through profit or loss.

These are financial assets held for trading and financial assets at fair value through profit or loss designated as such upon initial recognition. They are measured at fair value and changes in fair value are recognised in profit or loss for the period. Derivative financial instruments are deemed held for trading, except for derivatives that are designated as effective hedging instruments.

Loans and receivables

Loans and receivables are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. These assets are initially recognised at fair value then measured at amortised cost using the effective interest method, less any impairment losses. Changes in value are recognised in

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des actifs financiers détenus à des fins de transaction et des actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors leur comptabilisation initiale. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Les prêts et créances

Ce sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite d'éventuelles pertes de valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées

dans le compte de résultat de la période. Les actifs de cette catégorie sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les prêts et créances incluent les clients et autres créances et comprennent aussi les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Ce sont les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont comptabilisés à un coût amorti intégrant les primes et décotes ainsi que les éléments accessoires comme les frais d'acquisition.

Les actifs disponibles à la vente

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans les trois catégories précédentes. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus à leur prix de revient, qui comprend le coût de transaction après déduction d'éventuelles pertes de valeurs. Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs en question sont vendus, encaissés ou transférés, les gains ou pertes qui avaient été constatés dans les capitaux propres sont enregistrés au compte de résultat.

Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours acheteur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

ACTIVITÉS DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers.

ACTIVITÉS EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

the income statement for the period. Assets in this class are presented in current assets, except those with maturities of more than twelve months after the reporting date, which are carried in non-current assets under "Other financial assets". In current assets, loans and receivables include trade and other receivables as well as receivables related to account holder activities and receivables related to matched principal activities.

Held-to-maturity financial assets

Held-to-maturity investments are non-derivative financial assets with fixed or determinable payments and fixed maturity, that the Group has the positive intention and ability to hold to maturity. They are carried at amortised cost including premiums, discounts, and other elements such as acquisition costs.

Available-for-sale assets

These are non-derivative financial assets that are designated as available for sale or are not classified under any of the above three categories. Available-for-sale financial assets are measured at fair value. By way of exception, financial instruments for which quoted market prices are not available and for which the fair value cannot be reliably established, are held at cost, which includes transaction costs after deduction of any impairment losses. Gains and losses arising from changes in the fair value of available-for-sale assets are recognised directly in equity. When these assets are sold, received or transferred, gains or losses that were recognised in equity are recognised in the income statement.

Fair value

The fair value of financial assets traded on an active market is determined by reference to the bid price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

ACCOUNT HOLDER ACTIVITIES

Some Group companies act as account holders, receiving deposits from their customers which in turn they deposit with clearing houses for the settlement of customer trades. Moreover, in connection with their online broking activities in forex trading, some Group companies receive deposits from customers, which in turn they deposit with their clearing banks. Receivables and payables in respect of these activities are carried on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables".

MATCHED PRINCIPAL ACTIVITIES

Some Group companies act as principal in the simultaneous purchase and sale of securities for the account of third parties. Such trades are completed when both sides of the deal are settled, namely once payment is made and the securities are delivered (matched trades).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassés le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique Clients et autres créances et au passif dans la rubrique Fournisseurs et autres créanciers. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en note 28.

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur les prêts et créances ou sur des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale. La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'une période ultérieure, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise par l'ajustement d'un compte de correction de valeur. Le montant de la reprise est limité à la valeur du coût amorti de l'actif à la date de la reprise. Le montant de la reprise est comptabilisé au compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des actifs financiers disponibles à la vente, le montant de la perte, égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle diminuée de toute perte de valeur préalablement comptabilisée en résultat, est sorti des capitaux propres et comptabilisé en résultat. Pour les instruments de capitaux propres, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur de l'instrument en-dessous de son coût d'acquisition est considérée comme une indication objective d'une perte de valeur.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat.

Les reprises de pertes de valeur sur les instruments d'emprunt classés comme disponibles à la vente sont comptabilisées en résultat si l'augmentation de la juste valeur est objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation en résultat de la perte de valeur.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur coût d'acquisition. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments

In order to reflect the substance of these transactions, they are recognised at the time of delivery. Counterparty receivables and payables arising on current transactions that have gone beyond the expected settlement date are carried gross on the balance sheet under "Trade and other receivables" or "Trade and other payables". Counterparty receivables and payables for matched principal transactions expected to be settled in the normal course of trading are disclosed in Note 28.

IMPAIRMENT OF FINANCIAL ASSETS

At each balance sheet date, the Group assesses whether there is any objective evidence that a financial asset or group of financial assets is or are impaired.

Held-to-maturity financial assets

If there is objective evidence that an impairment loss has been incurred on loans and receivables or on held-to-maturity investments accounted for at amortised cost, the loss is measured as the difference between the asset's carrying amount and the present value of estimated future cash flows discounted at the financial asset's original effective interest rate calculated at initial recognition. The carrying amount of the asset is reduced through use of an allowance account. The loss is recognised in the income statement.

If, in a subsequent period, the impairment loss decreases and the decrease can be related objectively to an event occurring after the impairment was recognised, the previously recognised impairment loss is reversed by adjusting an allowance account. The reversal is limited to the value of the amortised cost of the asset at the date the impairment is reversed and is recognised in the income statement.

Available-for-sale financial assets

If there is objective evidence that an impairment loss has been incurred on financial assets available for sale, the amount of the loss, equal to the difference between the acquisition cost (net of any principal repayment and amortisation) and current fair value, less any impairment loss on that financial asset previously recognised in profit or loss, is removed from equity and recognised in profit or loss. For equity instruments, a significant or prolonged decline in the fair value of the instrument below its acquisition cost is considered to be objective evidence of an impairment loss.

Impairment losses recognised in profit or loss for an investment in an equity instrument classified as available for sale are not reversed through profit or loss.

Reversals of impairment losses on debt instruments classified as available for sale are recognised in profit or loss if the increase in fair value is objectively related to an event occurring after the impairment loss was recognised in profit or loss.

DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The Group uses derivative financial instruments on a specific and generally marginal basis, mainly to manage currency risks arising during the course of its activities. These instruments mostly consist of forward exchange contracts and currency options.

Financial instruments are initially recognised at their acquisition cost and are subsequently measured at fair value, either at the quoted market price for listed instruments or on the

cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Couvertures des flux de trésorerie

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture.

La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat.

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Ceux-ci sont valorisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes sur ces titres, réalisés et non réalisés, sont comptabilisés directement au compte de résultat. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont présentés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la cession est très probable et que les actifs ou les groupes d'actifs à céder sont disponibles en vue de la vente immédiate dans leur état actuel. La Direction doit s'être engagée à la vente, ce qui doit permettre de comptabiliser la finalisation de la cession dans l'année suivant la date de classification des actifs dans cette catégorie.

basis of generally accepted valuation models for unlisted instruments. Changes in the fair value of derivative financial instruments that do not qualify as hedging instruments are recognised in the income statement.

HEDGE ACCOUNTING

Cash flow hedges

In order to reduce interest rate risk, the Group uses interest rate swaps on a selective basis to convert variable-rate bank borrowings into fixed-rate borrowings. These swaps are designated as cash flow hedges. At the inception of a hedging transaction, the Group documents the relationship between the hedged item and the hedging instrument together with its risk management objective and the strategy underlying the proposed transaction. In particular, the documentation includes identification of the hedging instrument, the hedged position, the nature of the risk being hedged and the way in which the Group will test the effectiveness of the hedging instrument. Hedges are expected to be highly effective in offsetting changes in cash flows and the Group regularly tests their effectiveness throughout the life of the hedge.

The effective portion of gains or losses on financial instruments that are designated and qualify as hedging instruments is recognised in equity, while the ineffective portion is recognised directly in the income statement.

Any cumulative gains and losses that have been recognised in equity are carried to the income statement in the same period or periods during which the hedging transaction affects profit or loss.

OTHER CURRENT ASSETS

Other current assets mainly consist of prepayments related to the next financial year.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash consists of cash in hand and call deposits held with banks; cash equivalents are short-term bank deposits and short-term money market investments with maturities of three months or less from the date of acquisition. Short-term money market investments are made up of short-term cash products such as government securities and money market funds. They are carried at fair value. All realised and unrealised profits and losses on these securities are recognised directly in the income statement. Bank overdrafts are included with short-term bank borrowings.

Bank overdrafts payable on demand are included in cash and cash equivalents for the purpose of the cash flow statement.

ASSETS HELD FOR SALE

Assets or disposal groups are classified as held for sale if their carrying amount is recovered principally through a sale transaction rather than through continuing use. For this to be the case the sale must be highly probable and the assets or disposal groups must be available for immediate sale in their present condition. Management must be committed to selling the asset, and the sale should be expected to qualify for recognition as a completed sale within one year from the date of classification.

Les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la plus basse entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Une perte de valeur est comptabilisée sur les actifs ou les groupes d'actifs détenus en vue de la vente tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition existant et ensuite, aux autres actifs au prorata de la valeur comptable de chaque actif.

CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

PASSIFS FINANCIERS

Passifs financiers portant intérêts

Les dettes financières à court et à long terme portant intérêts sont incluses dans cette catégorie et sont initialement constatés à leur juste valeur diminuée des coûts de transactions associés. Par la suite, les dettes financières à court et à long terme sont valorisées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif où toute différence entre ce montant et le montant à l'échéance est constatée dans le compte de résultat en fonction de la durée de la dette. Les dettes financières à court terme sont exigibles ou renouvelables dans un délai d'un an maximum.

Passifs financiers ne portant pas intérêts

Cette catégorie comprend les fournisseurs et autres créanciers qui sont exigibles dans un délai d'un an maximum. Les fournisseurs et autres créanciers sont initialement constatées à leur juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

Il s'agit des passifs financiers détenus à des fins de transaction et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat lors leur comptabilisation initiale. Ces passifs sont évalués à la juste valeur et les écarts de réévaluation sont enregistrés dans le résultat de la période. Les instruments financiers dérivés font partie de cette catégorie à moins qu'ils ne soient des instruments de couverture désignés et efficaces.

Juste valeur

La juste valeur des passifs financiers qui sont traités sur un marché actif est déterminée par référence au cours vendeur à la date d'évaluation. Si un marché actif n'est pas disponible, la juste valeur est estimée par l'application d'une technique de valorisation appropriée. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes, de la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou les modèles de valorisation des options.

PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps

Assets or disposal groups classified as held for sale are measured at the lower of their carrying amount and fair value less costs to sell.

An impairment loss on assets or disposal groups held for sale is recognised first to reduce the carrying amount of any goodwill and then to reduce the other assets pro rata to the carrying amount of each asset.

EQUITY

All shares issued are bearer shares and are presented in equity.

Treasury shares are recognised on the balance sheet at their acquisition cost and presented as a deduction from consolidated equity. In the case of subsequent disposals, gains or losses have no effect on profit or loss but are recognised as an addition to or reduction in share premium reserves.

FINANCIAL LIABILITIES

Interest-bearing financial liabilities

Interest-bearing short- and long-term financial debts are included in this category and are recognised initially at fair value less attributable transaction costs. Subsequently, they are measured at amortised cost using the effective interest method and any difference between this amount and the maturity amount is recognised in the income statement over the period of the debt. Short-term financial debts are payable or renewable within one year.

Non-interest-bearing financial liabilities

This category comprises trade and other payables that are due within one year. Trade and other payables are recognised at inception at fair value and subsequently measured at amortised cost using the effective interest method.

Financial liabilities at fair value through profit or loss

These are financial liabilities held for trading and financial liabilities designated at fair value through profit or loss upon initial recognition. These liabilities are measured at fair value and changes in fair value are recognised in profit or loss for the period. Derivative financial instruments are deemed held for trading except for derivatives that are designated as efficient hedging instruments.

Fair value

The fair value of financial liabilities traded on an active market is determined by reference to the selling price on the valuation date. If there is no observable active market, fair value is estimated using an appropriate valuation technique. Such techniques include the use of recent transactions, reference to the current fair value of another substantially identical instrument, discounted cash flow analysis and option pricing models.

PROVISIONS

A provision is recognised when the Group has a legal or constructive obligation as a result of past events and it is probable that an outflow of resources representing economic benefits will be required to settle the obligation, and the amount has been reliably estimated. Where the effect of the

de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Le Groupe utilise la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels. Les écarts actuariels sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10% du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies (avant déduction des actifs du régime) ou de la juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice précédent. Cette part excédentaire est comptabilisée au compte de résultat en fonction de la durée d'activité résiduelle moyenne des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

Les autres engagements de retraites, tels que les indemnités de départs, font également l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées et sont intégralement provisionnés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction Générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19). La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

time value of money is material, the amount of the provision is the present value of expenditures expected to be required to settle the obligation, estimated using a pre-tax discount rate that reflects current market assessments of the time value of money and those risks specific to the liability.

DEFERRED INCOME

Deferred income comprises income received in advance relating to future financial years.

EMPLOYEE BENEFITS

The Group operates both defined benefit and defined contribution plans, depending on the countries in which they are established and in accordance with local regulations on retirement benefit plans.

Defined contribution plans are those in which employees and Group companies pay contributions to an entity authorised to manage retirement funds. Payments by Group companies are recognised in the income statement in the period in which they are due.

The present value of the Group's defined benefit obligations is measured each year by qualified independent actuaries using the projected unit credit method. The actuarial assumptions used to determine obligations vary according to the country in which the plan operates.

Actuarial gains and losses arise mainly from changes in long-term actuarial assumptions (discount rates, increased services costs, etc.) and the effects of differences between previous actuarial assumptions and what has actually occurred. The Group uses the corridor approach to recognise actuarial gains and losses. A portion of the actuarial gains and losses is recognised in the income statement, if the cumulative gains and losses not recognised at the previous reporting date exceed 10% of the greater of the present value of the defined benefit plan obligation at the balance sheet date (before deduction of plan assets) and the fair value of plan assets at the reporting date. This excess falling outside the corridor is recognised in the income statement over the expected average remaining working lives of the relevant employees. Actuarial gains and losses not yet recognised in the income statement are reported on the balance sheet.

Other retirement obligations, such as termination benefits, are also determined by actuarial valuation using the projected unit credit method and are fully provisioned.

SHARE-BASED PAYMENTS

Share options are granted to members of the Executive Board and senior management entitling them to receive shares at the end of the vesting period. The granting of options and conditions for employee participation are defined by the Board of Directors. When options are exercised, new shares are created using conditional capital (Note 19). The fair value of options granted is recognised as a staff cost with a corresponding increase in equity. Fair value is determined at the grant date and amortised over the vesting period. It is determined by an independent expert using the binomial option pricing model and takes account of the general vesting characteristics and conditions prevailing at that date.

A chaque date de clôture, le Groupe révise ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note aux états financiers.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié les normes et révisions de norme suivantes dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Celles-ci n'ont pas été appliquées par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2012.

IFRS 9	Instruments financiers
IFRS 10	Etats financiers consolidés
IFRS 11	Partenariats
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur
IAS 19 (révision)	Régimes à prestations définies

Les normes, révisions de normes décrites ci-dessus seront appliquées par le Groupe en 2013, à l'exception d'IFRS 9 applicable à partir du 1^{er} janvier 2015.

IFRS 11 - Partenariats

La norme IFRS 11 supprime l'option de l'intégration proportionnelle pour les coentreprises qui devront être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. L'adoption de cette norme impactera les comptes consolidés du Groupe du fait que les coentreprises, actuellement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (cf. note 12), devront être consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette modification affectera presque tous les postes des états financiers, entraînant une diminution des revenus et des charges, des actifs et des passifs. Le bénéfice de la période et les fonds propres ne seront toutefois pas significativement modifiés.

At each balance sheet date, the Group revises its estimates of the number of share options that will be exercised in the near future. The impact of this revision is recognised in the income statement with a corresponding adjustment in equity.

At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from the share options reserve to the share premium account.

CONTINGENT ASSETS AND LIABILITIES

Contingent assets and liabilities arising from past events whose existence will be confirmed only by the occurrence, or non-occurrence, of one or more uncertain future events not wholly within the Group's control, are disclosed in the notes to the financial statements.

EVENTS AFTER THE BALANCE SHEET DATE

Events after the balance sheet date are events that occur between the balance sheet date and the approval date of the financial statements.

The value of assets and liabilities at the balance sheet date is adjusted to reflect events after the balance sheet date that help confirm situations that existed at the reporting date. Material post-balance sheet events that are indicative of conditions that arose after the balance sheet date are disclosed in the notes to the financial statements.

NEW STANDARDS AND INTERPRETATIONS

The International Accounting Standards Board (IASB) published the following standards and revisions which take effect within the Group after the balance sheet date. These were not early adopted for the consolidated financial statements at 31 December 2012.

IFRS 9	Financial Instruments
IFRS 10	Consolidated Financial Statements
IFRS 11	Joint Arrangements
IFRS 12	Disclosure of Interests in Other Entities
IFRS 13	Fair Value Measurement
IAS 19 (revision)	Defined Benefit Plans

The Group will apply these standards and revisions in 2013, except for IFRS 9 applicable from 1st January 2015.

IFRS 11 - Joint Arrangements

IFRS 11 eliminates the option of using proportionate consolidation for joint ventures and in future these will have to be consolidated using the equity method. Adoption of this standard will affect the Group's consolidated accounts since the current proportionate consolidation method used for joint ventures (Note 12), will be replaced by the equity method. This change will affect almost all items in the financial statements, resulting in a reduction in revenues and expenses, assets and liabilities. However, profit for the period and equity will not significantly change.

L'impact sur le bilan et compte de résultat peut être estimé comme suit :

An estimate of the impact on the balance sheet and income statement is as follows:

en millions de CHF	2012	2011	CHFm
			Increase/(decrease)
			Balance sheet
Bilan			
Actif			Assets
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	119,4	138,3	Investments in associates and joint ventures
Autres actifs non courants	-48,9	-47,7	Other non-current assets
Actif courant	-687,4	-737,2	Current assets
Total actif	-616,9	-646,6	Total assets
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	-	-	Equity attributable to shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants	-1,2	-1,2	Non-controlling interests
Total capitaux propres	-1,2	-1,2	Total equity
Passif			Liabilities
Passif non courant	-0,7	-0,8	Non-current liabilities
Passif courant	-615,0	-644,6	Current liabilities
Total passif	-615,7	-645,4	Total liabilities
Total capitaux propres et passif	-616,9	-646,6	Total equity and liabilities
Compte de résultat			Income statement
Produits d'exploitation	-61,7	-74,2	Operating income
Charges d'exploitation	-53,2	-62,3	Operating expenses
Résultat d'exploitation	-8,5	-11,9	Operating profit
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	6,9	9,9	Share of results of associates and joint ventures
Impôts sur le bénéfice	-1,5	-1,9	Income tax
Résultat net de l'exercice	-0,1	-0,1	Net profit for the year
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société mère	-	-	Attributable to:
Intérêts non contrôlants	-0,1	-0,1	Shareholders of the parent Non-controlling interests

L'écart entre la quote-part dans le résultat des coentreprises présentée ci-dessus et le résultat net des coentreprises présenté en note 12 provient essentiellement des impôts de coentreprises fiscalement transparentes encourus par certaines filiales du Groupe et présentés en charges de coentreprise dans la note.

The difference between the share of the results of joint ventures presented above and the net profit of joint ventures presented in Note 12 is mainly due to taxes of fiscally transparent joint ventures incurred by some of the Group's subsidiaries, presented under joint ventures expenses in Note 12.

IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Cette norme regroupe, renforce et remplace les exigences applicables aux informations devant être fournies sur les filiales, les accords conjoints, les sociétés associées et les entités structurées non consolidées. Le Groupe modifiera en conséquence les informations présentées à l'annexe.

IFRS 12 - Disclosure of Interests in Other Entities

This standard combines, enhances and replaces the disclosure requirements for subsidiaries, joint arrangements, associates and unconsolidated structured entities. The Group will therefore modify the information presented in the notes.

IAS 19 (révision) - Régimes à prestations définies

La norme IAS 19 révisée supprime la méthode du corridor pour comptabiliser les écarts actuariels et exige leur enregistrement dans les autres éléments du résultat global. En outre, des informations supplémentaires sur les caractéristiques et les risques des régimes à prestations définies devront être fournies. L'adoption de cette norme entraînera la comptabilisation immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global entraînant une baisse de CHF 12,1 millions des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2012, net des impôts différés y relatif (CHF 10,3 millions au 31 décembre 2011) et une augmentation correspondante des engagements nets des régimes à prestations définies. Le coût de ces régimes diminuera de CHF 2,1 millions pour l'exercice 2012 principalement suite à la constatation d'un produit complémentaire relatif à une réduction de régime (cf. note 22).

IAS 19 (revision) - Defined Benefit Plans

The revision to IAS 19 eliminates the corridor method used to account for actuarial gains and losses and requires them to be recognised in other comprehensive income. Moreover, additional information is required on the characteristics and risks of defined benefit plans. Adoption of this standard will result in the immediate recognition of actuarial gains and losses in other comprehensive income, which will result in a reduction in the Group's equity of CHF 12.1m at 31 December 2012, net of related deferred taxes (CHF 10.3m at 31 December 2011) and a corresponding increase in the net liabilities of defined benefit plans. The cost of these plans will be reduced by CHF 2.1m for the 2012 financial year, mainly following the recognition of additional income in respect of a curtailment (Note 22).

L'adoption des autres normes n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors la première application. L'adoption de la norme IFRS 9 entraînera une modification de la présentation des instruments financiers sans impact significatif sur leur évaluation.

1. SECTEURS OPÉRATIONNELS

La présentation des secteurs opérationnels du Groupe reflète l'information fournie à l'interne au Président exécutif du Conseil d'administration qui est le principal décideur opérationnel. Celui-ci analyse les rapports de gestion afin d'évaluer les performances et d'allouer les ressources aux différents secteurs opérationnels.

La structure d'organisation interne et de gestion du Groupe est fondée sur une approche géographique avec trois zones géographiques retenues pour son information de gestion, comprenant des produits et services globalement similaires. Les secteurs à présenter ainsi retenus sont : l'Europe, les Amériques et l'Asie-Pacifique. L'approche géographique repose principalement sur la localisation des bureaux et des équipes.

Le principal décideur opérationnel apprécie les performances sectorielles et décide de l'affectation des ressources sur la base d'une mesure de résultat d'exploitation qui diffère sur certains aspects du résultat d'exploitation tel que présenté dans les comptes consolidés.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés à l'exception du chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des activités en principal qui est constaté à la date de transaction au lieu de la date de livraison des titres.

Certaines charges relatives au fonctionnement des sociétés « holding » du Groupe ne sont pas allouées aux secteurs opérationnels de même que certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration.

Les revenus générés par les secteurs opérationnels proviennent de trois grandes familles de produits présentant des profils de rentabilité ou des modes de transaction globalement similaires. Le pôle « Change et taux » rassemble l'ensemble des activités d'intermédiation historiques de Compagnie Financière Tradition, sur marchés monétaires, opérations de change au comptant et à terme, instruments dérivés de taux d'intérêt et options de change. Le pôle « Titres et dérivés sur titres » inclut les opérations traitées sur marchés à terme de taux d'intérêt et sur actions, les activités d'intermédiation sur obligations d'Etat et privées, sur actions et dérivés sur actions traités de gré à gré ou sur marchés organisés ainsi que les opérations de « repurchase agreements » sur titres, et l'intermédiation sur dérivés de crédit. Enfin, le pôle « Matières premières et autres activités » comprend les activités d'intermédiation sur l'énergie, les métaux précieux et l'environnement ainsi que les activités destinées à une clientèle de particuliers via des plates-formes transactionnelles spécialisées dans les opérations de change en Asie.

Le chiffre d'affaires inclus uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention du principal décideur opérationnel mais ceux-ci sont néanmoins présentés ci-dessous. Les montants présentés dans la colonne « Ajustements » représentent les actifs non alloués afférents aux holdings du Groupe.

The adoption of other standards will not have a material impact on the consolidated financial statements on first application. The adoption of IFRS 9 will entail a change in the way financial instruments are presented in the Group's consolidated financial statements but will have no significant impact on their valuation.

1. OPERATING SEGMENTS

The presentation of the Group's operating segments reflects information provided internally to the Executive Chairman of the Board of Directors, who is the chief operating decision-maker. He analyses the management reports in order to assess performances and allocate resources to the various operating segments.

The Group's internal organisation and management structure are based on a geographical approach. Management information is grouped into three geographic regions - Europe, the Americas and Asia-Pacific - and comprises generally similar products and services. The geographic approach is based mainly on the location of the Group's offices and operating teams.

The chief operational decision-maker assesses segment performances and decides on the allocation of resources based on the evaluation of the segment's operating results, which differ in certain respects from the operating result presented in the consolidated financial statements.

The accounting policies applied in evaluating the operating results are identical to those used in preparing the consolidated financial statements, except for revenue realised on matched principal activities, which is recognised at the transaction date instead of at the delivery date of securities.

Certain operating expenses related to the Group's holding companies are not allocated to operating segments, nor are certain elements that are considered exceptional, such as gains or losses on the disposal of subsidiaries or associates, amortisation of property and equipment, or restructuring charges.

Revenues generated by operating segments are derived from three major groups of products, which present similar overall profitability profiles or transaction methods. All Compagnie Financière Tradition's historical broking activities, in the money markets, spot and forward forex trading, interest rate derivatives and currency options, are grouped under "Currencies and interest rates". "Securities and security derivatives" includes operations in the interest rate futures and equity markets, broking activities in sovereign and corporate bonds, equities and equity derivatives traded in the OTC or regulated markets, repo transactions, and credit derivatives broking. Finally, "Commodities and other activities" comprises broking activities in energy, precious metals and environmental products, as well as activities catering to retail customers via specialised forex trading platforms trading in Asia.

Revenue only includes income from transactions with external customers. No transactions between operating segments had any impact on revenue.

Segment assets are not included in management reports to the chief operational decision-maker, but are nevertheless presented below. The amounts presented in the "Adjustments" column represent unallocated assets related to Group holdings.

L'information par secteur opérationnel se présente comme suit :

Information about operating segments is disclosed below:

en milliers de CHF	Europe	Amériques	Asie-Pacifique	Ajustements	Total	CHF 000
Au 31 décembre 2012	Europe	Americas	Asia-Pacific	Adjustments	Total	At 31 December 2012
Chiffre d'affaires	471 846	290 950	254 462	291	1 017 549	Revenue
Résultat d'exploitation	25 524	18 401	16 917	-15 909	44 933	Operating profit
Résultat financier net					-2 159	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées					275	Share of profits of associates
Résultat avant impôts					43 049	Profit before tax
Actifs sectoriels	536 196	191 380	883 011	38 145	1 648 732	Segment assets
en milliers de CHF	Europe	Amériques	Asie-Pacifique	Ajustements	Total	CHF 000
Au 31 décembre 2011	Europe	Americas	Asia-Pacific	Adjustments	Total	At 31 December 2011
Chiffre d'affaires	509 730	302 898	256 257	271	1 069 156	Revenue
Résultat d'exploitation	30 944	27 920	20 343	-28 106	51 101	Operating profit
Résultat financier net					-5 826	Net financial result
Quote-part dans le résultat des sociétés associées					-86	Share of profits of associates
Résultat avant impôts					45 189	Profit before tax
Actifs sectoriels	349 020	188 241	930 753	40 949	1 508 963	Segment assets

Le rapprochement entre le chiffre d'affaires sectoriel et le chiffre d'affaires consolidé est constitué des éléments suivants :

The reconciliation of segment revenue to consolidated revenue is as follows:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Chiffre d'affaires sectoriel	1 017 258	1 068 885	Segment revenue
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison	510	232	Recognition of revenue at the delivery date
Autres	-219	39	Other
Chiffre d'affaires consolidé	1 017 549	1 069 156	Consolidated revenue

Le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel et le résultat d'exploitation consolidé est constitué des éléments suivants :

The reconciliation of the segment operating profit to the consolidated operating profit comprises the following items:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Résultat d'exploitation sectoriel	60 842	79 207	Segment operating profit
Constatation du chiffre d'affaires à la date de livraison	240	220	Recognition of revenue at the delivery date
Charges de fonctionnement des sociétés « holding »	-18 619	-26 005	Operating expenses of holding companies
Coûts des services passés des régimes à prestations définies	4 303	-	Past service costs of defined benefit plans
Amortissement de relations clientèle	-	-4 792	Amortisation of customer relationships
Ecart d'acquisition négatif sur acquisition d'actions de sociétés	375	3 636	Negative goodwill on the acquisition of companies' shares
Autres éléments non alloués	-2 208	-1 165	Other unallocated items
Résultat d'exploitation consolidé	44 933	51 101	Consolidated operating profit

AUTRE INFORMATION SECTORIELLE

La charge d'amortissement par secteur opérationnel se décompose comme suit :

OTHER SEGMENT REPORTING

An analysis of the depreciation/amortisation expense for each operating segment is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Europe	7 183	6 329	Europe
Amériques	2 197	1 953	Americas
Asie-Pacifique	9 095	12 718	Asia-Pacific
(dont pertes de valeur pour CHF 1 278 000 (2011 : CHF 3 825 000))			(of which impairment losses of CHF 1,278,000 (2011: CHF 3,825,000))
Total	18 475	21 000	Total

INFORMATION SUR LES PRODUITS ET SERVICES

La répartition par groupe de produits du chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies de Compagnie Financière Tradition s'analyse comme suit :

INFORMATION ON PRODUCTS AND SERVICES

A segment analysis of consolidated revenue on continuing operations is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Change et taux	455 548	471 602	Currencies and interest rates
Titres et dérivés sur titres	365 787	399 852	Securities and security derivatives
Matières premières et autres activités	196 214	197 702	Commodities and other activities
Total	1 017 549	1 069 156	Total

INFORMATION SUR LES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les activités du Groupe sont principalement exercées depuis le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon.

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies se répartit entre les différents pays comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	20 221	18 204	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Royaume-Uni	319 206	348 972	United Kingdom
Etats-Unis	276 807	289 280	United States
Japon	110 677	111 507	Japan
Autres	290 638	301 193	Other
Total	1 017 549	1 069 156	Total

Le Chiffre d'affaires est répartit entre les pays en fonction de la localisation respective des filiales du Groupe.

Les actifs non courants par pays sont présentés ci-dessous :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	20 107	20 398	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Japon	24 316	30 207	Japan
Royaume-Uni	20 082	18 971	United Kingdom
Etats-Unis	19 254	19 506	United States
Autres	15 420	18 584	Other
Total	99 179	107 666	Total

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

INFORMATION CONCERNANT LES CLIENTS IMPORTANTS

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices se terminant au 31 décembre 2012 et 2011.

2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NETS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Plus- / moins-values sur cession de filiales et sociétés associées	-	537	Gains/(losses) on disposal of subsidiaries and associates
Plus- / moins-values sur cession d'actifs immobilisés	43	-437	Net gains/(losses) on disposal of fixed assets
Autres produits d'exploitation	3 736	11 069	Other operating income
Total	3 779	11 169	Total

En 2011, la rubrique «Autres produits d'exploitation» inclut un montant de CHF 3,7 millions relatif à des écarts d'acquisition négatifs constatés lors de l'augmentation de la participation du Groupe dans la société Gaitame.com Co Ltd (cf. note 12). En outre, cette rubrique comprend aussi un montant de CHF 3,0 millions d'indemnités reçues suite à la résolution de litiges.

3. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Charges de télécommunication et d'information financière	75 349	73 747	Telecommunications and financial information
Charges de voyages et de représentation	47 706	49 957	Travel and representation
Honoraires professionnels	30 508	29 112	Professional fees
Charges locatives	29 319	27 962	Rental expenses
Autres charges d'exploitation	38 789	42 979	Other operating expenses
Total	221 671	223 757	Total

INFORMATION ON GEOGRAPHIC REGIONS

The Group operates mainly out of the United Kingdom, the United States and Japan.

An analysis of revenue from continuing operations in the various countries is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	20 221	18 204	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Royaume-Uni	319 206	348 972	United Kingdom
Etats-Unis	276 807	289 280	United States
Japon	110 677	111 507	Japan
Autres	290 638	301 193	Other
Total	1 017 549	1 069 156	Total

Revenue is broken down among countries according to the location of the Group's subsidiaries.

Non-current assets for each country are shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Suisse (pays de résidence de la holding du Groupe)	20 107	20 398	Switzerland (country of domicile of the Group's holding company)
Japon	24 316	30 207	Japan
Royaume-Uni	20 082	18 971	United Kingdom
Etats-Unis	19 254	19 506	United States
Autres	15 420	18 584	Other
Total	99 179	107 666	Total

Non-current assets consist solely of property and equipment, and intangible assets.

INFORMATION ON MAJOR CUSTOMERS

No customer represented more than 10% of revenue for the financial years ended 31 December 2012 and 2011.

2. OTHER NET OPERATING INCOME

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Plus- / moins-values sur cession de filiales et sociétés associées	-	537	Gains/(losses) on disposal of subsidiaries and associates
Plus- / moins-values sur cession d'actifs immobilisés	43	-437	Net gains/(losses) on disposal of fixed assets
Autres produits d'exploitation	3 736	11 069	Other operating income
Total	3 779	11 169	Total

“Other operating income” in 2011 included CHF 3.7m in respect of negative goodwill recognised when the Group increased its interest in Gaitame.com Co Ltd (Note 12). This item also included an amount of CHF 3.0m in respect of compensation received following the settlement of lawsuits.

3. OTHER OPERATING EXPENSES

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Charges de télécommunication et d'information financière	75 349	73 747	Telecommunications and financial information
Charges de voyages et de représentation	47 706	49 957	Travel and representation
Honoraires professionnels	30 508	29 112	Professional fees
Charges locatives	29 319	27 962	Rental expenses
Autres charges d'exploitation	38 789	42 979	Other operating expenses
Total	221 671	223 757	Total

4. RÉSULTAT FINANCIER NET

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Produits financiers			Financial income
Produits d'intérêts	1 987	2 206	Interest income
Produits des titres de participation	361	285	Income from equity investments
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	1 265	-	Gains on financial assets at fair value
Gains de change	1 515	2 700	Exchange gains
Autres produits financiers	15	140	Other financial income
Total	5 143	5 331	Total
Charges financières			Financial expense
Charges d'intérêts	-2 917	-2 248	Interest expense
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-21	-751	Losses on financial assets at fair value
Pertes de change	-3 014	-6 753	Exchange losses
Charges financières sur contrats de location-financement	-20	-140	Financial expense on assets under finance leases
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	-358	-	Net change in fair value of available-for-sale assets transferred from equity
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-953	-1 214	Net change in fair value of cash flow hedges transferred from equity
Autres charges financières	-19	-51	Other financial expense
Total	-7 302	-11 157	Total
Résultat financier net	-2 159	-5 826	Net financial result

5. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Charge d'impôts courants	20 330	17 982	Current tax expense
Charge/(Produit) d'impôts différés	-1 467	611	Deferred tax expense/(income)
Impôts sur le bénéfice	18 863	18 593	Income tax

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Compagnie Financière Tradition peut s'analyser comme suit :

	2012		2011		
	(%)	en milliers de CHF CHF 000	(%)	en milliers de CHF CHF 000	
Résultat avant impôts		43 049		45 189	Profit before tax
Ajustement de la quote-part dans le résultat des sociétés associées		-275		86	Adjustment for the share of profits of associates
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées		42 774		45 275	Profit before tax and share of profits of associates
Taux d'imposition normatif	23,8 %	10 157	31,5 %	14 249	Standard tax rate
Effet fiscal des éléments suivants :					Tax effect of the following items:
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,4 %	-159	-3,6 %	-1 611	Use of unadjusted tax loss carry-forwards
Déficits de l'exercice non valorisés	8,7 %	3 729	4,9 %	2 207	Unadjusted tax loss for the year
Charge d'impôt des intérêts non contrôlants pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-4,0 %	-1 701	-4,9 %	-2 192	Tax expense for fully consolidated fiscally transparent companies charged to non-controlling interests
Produits non imposables	-1,2 %	-531	-5,1 %	-2 250	Non-taxable income
Charges non déductibles	16,1 %	6 865	17,0 %	7 629	Expenses not deductible for tax purposes
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	-2,4 %	-1 043	-6,5 %	-2 902	Tax loss not previously recognised
Variation du taux d'impôt	0,9 %	376	2,2 %	979	Change in tax rate
Impôts concernant les exercices antérieurs	0,1 %	32	3,7 %	1 644	Tax relating to previous years
Autres	2,5 %	1 138	1,9 %	840	Other
Taux d'imposition effectif du Groupe	44,1 %	18 863	41,1 %	18 593	Group's effective tax rate

4. NET FINANCIAL RESULT

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Produits financiers			Financial income
Produits d'intérêts	1 987	2 206	Interest income
Produits des titres de participation	361	285	Income from equity investments
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	1 265	-	Gains on financial assets at fair value
Gains de change	1 515	2 700	Exchange gains
Autres produits financiers	15	140	Other financial income
Total	5 143	5 331	Total
Charges financières			Financial expense
Charges d'intérêts	-2 917	-2 248	Interest expense
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-21	-751	Losses on financial assets at fair value
Pertes de change	-3 014	-6 753	Exchange losses
Charges financières sur contrats de location-financement	-20	-140	Financial expense on assets under finance leases
Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres	-358	-	Net change in fair value of available-for-sale assets transferred from equity
Variation nette de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférée des capitaux propres	-953	-1 214	Net change in fair value of cash flow hedges transferred from equity
Autres charges financières	-19	-51	Other financial expense
Total	-7 302	-11 157	Total
Résultat financier net	-2 159	-5 826	Net financial result

5. INCOME TAX

An analysis of tax expense for the year is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Charge d'impôts courants	20 330	17 982	Current tax expense
Charge/(Produit) d'impôts différés	-1 467	611	Deferred tax expense/(income)
Impôts sur le bénéfice	18 863	18 593	Income tax

An analysis of the difference between the effective tax rate and the standard tax rate is shown below:

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de Compagnie Financière Tradition est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes. Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôt du Groupe ainsi que des changements de taux d'imposition statutaires.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

L'impôt différé au compte de résultat se compose des différences temporelles suivantes :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Immobilisations corporelles	211	2 573	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	2 834	-3 054	Intangible assets
Reports fiscaux déficitaires	-3 551	-2 741	Tax loss carry-forwards
Provisions et charges à payer	-1 069	4 367	Provisions and accruals
Autres	108	-534	Others
Total charges / (produits) d'impôts différés	-1 467	611	Total deferred tax expenses/(income)

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Couverture de flux de trésorerie	40	-110	Cash flow hedges
Actifs financiers disponibles à la vente	-110	-64	Available-for-sale financial assets
Total charges / (produits) d'impôts différés	-70	-174	Total deferred tax expense/(income)

Les impôts différés par catégorie au bilan se composent des éléments suivants :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Impôts différés actifs			Deferred tax assets
Immobilisations corporelles	2 769	3 156	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	2 317	5 231	Intangible assets
Reports fiscaux déficitaires	8 324	4 379	Tax loss carry-forward
Provisions et charges à payer	16 838	17 028	Provisions and accruals
Autres	2 015	1 886	Others
Total	32 263	31 680	Total
Impôts différés passifs			Deferred tax liabilities
Immobilisations corporelles	-166	-286	Property and equipment
Immobilisations incorporelles	-2 104	-1 840	Intangible assets
Autres	-249	-20	Other
Total	-2 519	-2 146	Total
Total impôts différés nets	29 744	29 534	Total net deferred tax
Présenté au bilan comme suit :			Stated on the balance sheet as follows:
Impôts différés actifs	30 218	30 116	Deferred tax assets
Impôts différés passifs	-474	-582	Deferred tax liabilities

Au 31 décembre 2012, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à CHF 15 551 000 (2011 : CHF 12 176 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées.

The average consolidated standard tax rate is measured as the weighted average of the rates in effect in the various tax jurisdictions in which the Group has subsidiaries. This varies from year to year in line with the relative weight of each entity in the Group's pre-tax results and changes in statutory tax rates.

“Expenses not deductible for tax purposes” mainly comprises business expenses not allowable as deductions in certain countries.

Deferred tax in the income statement is made up of the following temporary timing differences:

Deferred tax was recognised on other items of comprehensive income, as follows:

Deferred tax by balance sheet category is as follows:

Unrecognised deferred tax assets amounted to CHF 15,551,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 12,176,000) in respect of tax loss carry-forwards which were not capitalised because of the recent history of losses at the companies concerned.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
A moins d'un an	-	-	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	4 183	3 178	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	13 961	13 675	Over 5 years
Durée illimitée	36 353	25 881	Available indefinitely
Total	54 497	42 734	Total

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de CHF 3 041 000 (2011 : CHF 2 941 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

6. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Compagnie Financière Tradition sont détaillés ci-après :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	19 141	20 923	Net profit attributable to shareholders of the parent
en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	6 318 058	6 108 495	Weighted average number of shares outstanding
Ajustement pour effet dilutif des options de souscription sur actions	55	180 539	Adjustment for dilutive effect of share options
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	6 318 113	6 289 034	Weighted average number of shares included for diluted earnings per share

Le résultat par action s'établit comme suit :

Earnings per share are as follows:

en CHF	2012	2011	CHF
Résultat de base par action	3,03	3,43	Basic earnings per share
Résultat dilué par action	3,03	3,33	Diluted earnings per share

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en milliers de CHF
Au 31 décembre 2012

	Agencements et installations Fixtures and fittings	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total Total	CHF 000 At 31 December 2012
Valeur brute au 1^{er} janvier	43 686	63 144	3 124	109 954	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	113	172	18	303	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	758	5 755	346	6 859	Acquisitions
Cessions	-620	-4 555	-171	-5 346	Disposals
Reclassements	-7	225	-	218	Reclassifications
Ecarts de conversion	-330	-1 997	-101	-2 428	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	43 600	62 744	3 216	109 560	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-25 175	-52 934	-1 459	-79 568	Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-73	-162	-3	-238	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-4 618	-5 538	-251	-10 407	Depreciation
Pertes de valeur	-	-15	-	-15	Impairment losses
Cessions	602	4 517	186	5 305	Disposals
Reclassements	4	-	-	4	Reclassifications
Ecarts de conversion	269	1 864	82	2 215	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-28 991	-52 268	-1 445	-82 704	Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	14 609	10 476	1 771	26 856	Net value at 31 December
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	542	47	589	Of which assets under finance leases

en milliers de CHF
Au 31 décembre 2011

	Agencements et installations Fixtures and fittings	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total Total	CHF 000 At 31 December 2011
Valeur brute au 1^{er} janvier	44 650	64 747	3 045	112 442	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	370	2 234	50	2 654	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	1 412	4 114	148	5 674	Acquisitions
Cessions	-2 754	-9 101	-134	-11 989	Disposals
Reclassements	-	978	-	978	Reclassifications
Ecarts de conversion	8	172	15	195	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	43 686	63 144	3 124	109 954	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-22 629	-52 430	-1 373	-76 432	Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-130	-2 036	-40	-2 206	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-4 605	-6 535	-155	-11 295	Depreciation
Pertes de valeur	-185	-596	-	-781	Impairment losses
Cessions	2 419	8 851	128	11 398	Disposals
Reclassements	-	-	-	-	Reclassifications
Ecarts de conversion	-45	-188	-19	-252	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-25 175	-52 934	-1 459	-79 568	Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	18 511	10 210	1 665	30 386	Net value at 31 December
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	945	103	1 048	Of which assets under finance leases

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles d'un montant de CHF 10 407 000 (2011 : CHF 11 295 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat. En 2011, les pertes de valeur de CHF 781 000 constatées au compte de résultat sont essentiellement liées à des mesures de restructurations prises en 2011 par une société du Groupe basée au Japon. Ces pertes concernent des immobilisations corporelles dont la valeur comptable était supérieure à la valeur recouvrable estimée par la Direction.

7. PROPERTY AND EQUIPMENT

en milliers de CHF
Au 31 décembre 2012

	Agencements et installations Fixtures and fittings	Informatique et téléphonie IT and telephone equipment	Autres immobilisations corporelles Other property and equipment	Total Total	CHF 000 At 31 December 2012
Valeur brute au 1^{er} janvier	43 686	63 144	3 124	109 954	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	113	172	18	303	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	758	5 755	346	6 859	Acquisitions
Cessions	-620	-4 555	-171	-5 346	Disposals
Reclassements	-7	225	-	218	Reclassifications
Ecarts de conversion	-330	-1 997	-101	-2 428	Currency translation
Valeur brute au 31 décembre	43 600	62 744	3 216	109 560	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-25 175	-52 934	-1 459	-79 568	Accumulated depreciation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-73	-162	-3	-238	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-4 618	-5 538	-251	-10 407	Depreciation
Pertes de valeur	-	-15	-	-15	Impairment losses
Cessions	602	4 517	186	5 305	Disposals
Reclassements	4	-	-	4	Reclassifications
Ecarts de conversion	269	1 864	82	2 215	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-28 991	-52 268	-1 445	-82 704	Accumulated depreciation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	14 609	10 476	1 771	26 856	Net value at 31 December
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	542	47	589	Of which assets under finance leases

Depreciation of CHF 10,407,000 (2011: CHF 11,295,000) on property and equipment was recognised under "Depreciation and amortisation" in the income statement. Impairment losses of CHF 781,000 recognised in the income statement mainly concerned restructuring measures implemented at one of the Group's Japanese companies in 2011. These losses relate to property and equipment for which the carrying amount exceeded the recoverable amount estimated by management.

Au cours de l'exercice, le Groupe a acquis des immobilisations corporelles pour un montant de CHF 56 000 (2011 : CHF 352 000) par le biais de contrats de location-financement sans impact sur les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie consolidés.

The Group acquired property and equipment under finance leases amounting to CHF 56,000 (2011: CHF 352,000), which had no impact on investing activities in the consolidated cash flow statement.

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en milliers de CHF Au 31 décembre 2012	Fonds de commerce Business assets	Logiciels Software	Ecart d'acquisition Goodwill	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations corporelles Other intangible assets	Total Total	CHF 000 At 31 December 2012
Valeur brute au 1^{er} janvier	1 669	53 128	49 396	61 380	5 072	170 645	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	-	120	392	-	-	512	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	-	8 496	-	-	20	8 516	Acquisitions
Cessions	-	-3 541	-	-	-198	-3 739	Disposals
Reclassements	-	-225	-	-	-	-225	Reclassifications
Ecarts de conversion	-27	-2 911	-3 077	-1 073	-181	-7 269	Currency translation
Valeur brute 31 décembre	1 642	55 067	46 711	60 307	4 713	168 440	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-900	-32 027	-2 226	-55 003	-3 209	-93 365	Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-	-106	-	-	-	-106	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-	-5 707	-	-3 288	-	-8 995	Amortisation
Pertes de valeur	-	-1 203	-	-	-60	-1 263	Impairment losses
Cessions	-	3 541	-	-	-	3 541	Disposals
Reclassements	-	-	-	-	-	-	Reclassifications
Ecarts de conversion	10	2 515	-	1 312	234	4 071	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-890	-32 987	-2 226	-56 979	-3 035	-96 117	Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	752	22 080	44 485	3 328	1 678	72 323	Net value at 31 December

en milliers de CHF Au 31 décembre 2011	Fonds de commerce Business assets	Logiciels Software	Ecart d'acquisition Goodwill	Relations clientèle Customer relationships	Autres immobilisations corporelles Other intangible assets	Total Total	CHF 000 At 31 December 2011
Valeur brute au 1^{er} janvier	1 691	41 706	47 303	52 750	5 034	148 484	Gross value at 1 January
Variations de périmètre	-	2 047	826	-	1	2 874	Changes in basis of consolidation
Acquisitions	-	9 662	-	8 221	0	17 883	Acquisitions
Cessions	-	-716	-	-	-	-716	Disposals
Reclassements	-	-1 069	-	-	-	-1 069	Reclassifications
Ecarts de conversion	-22	1 498	1 267	409	37	3 189	Currency translation
Valeur brute 31 décembre	1 669	53 128	49 396	61 380	5 072	170 645	Gross value at 31 December
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 1^{er} janvier	-920	-21 490	-2 226	-47 691	-3 115	-75 442	Accumulated amortisation and impairment losses at 1 January
Variations de périmètre	-	-1 624	-	-	-	-1 624	Changes in basis of consolidation
Amortissements	-	-5 374	-	-6 788	-	-12 162	Amortisation
Pertes de valeur	-	-3 016	-	-	-28	-3 044	Impairment losses
Cessions	-	712	-	-	-	712	Disposals
Reclassements	-	-	-	-	-	-	Reclassifications
Ecarts de conversion	20	-1 235	-	-524	-66	-1 805	Currency translation
Amortissements et pertes de valeur cumulés au 31 décembre	-900	-32 027	-2 226	-55 003	-3 209	-93 365	Accumulated amortisation and impairment losses at 31 December
Valeur nette au 31 décembre	769	21 101	47 170	6 377	1 863	77 280	Net value at 31 December

En 2011, le Groupe a acquis une équipe spécialisée dans le marché monétaire. Dans le cadre de cette opération, un montant de CHF 8 221 000 a été constaté au titre de relations clientèle développées par cette équipe. Cet actif incorporel est amorti sur une durée de 3 ans.

A la date de clôture, les relations clientèle ont fait l'objet d'un test de dépréciation selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée résiduelle d'utilisation. Au 31 décembre 2012, la valeur recouvrable estimée est supérieure à la valeur comptable.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles d'un montant de CHF 8 995 000 (2011 : CHF 12 162 000) est enregistré dans le poste des dotations aux amortissements au compte de résultat. Par ailleurs, suite à des mesures de restructurations prises en 2012 et 2011 par une société du Groupe basée au Japon, des pertes de valeur d'un montant de CHF 1 203 000 (2011 : CHF 3 016 000) ont été constatées au compte de résultat. Ces pertes concernent des logiciels dont la valeur comptable était supérieure à la valeur recouvrable estimée par la Direction.

Les écarts d'acquisition se présentent comme suit au 31 décembre 2012 :

en milliers de CHF	2012		2011		CHF 000
	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur cumulées Accumulated impairment losses	Valeur nette Net value	Valeur nette Net value	
Gaitame.com Co., Ltd	21 273	-	21 273	24 288	Gaitame.com Co., Ltd
TFS SA	18 301	-	18 301	18 301	TFS SA
Autres	7 137	-2 226	4 911	4 581	Other
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	46 711	-2 226	44 485	47 170	Total included in intangible assets
Total inclus dans les participations dans les sociétés associées (cf. note 9)	1 626	-	1 626	1 612	Total included in investments in associates (Note 9)
Total des écarts d'acquisitions	48 337	-2 226	46 111	48 782	Total goodwill

TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont définies par l'ensemble des activités des entités ayant généré ces écarts d'acquisition. Les écarts d'acquisition constatés au bilan de Compagnie Financière Tradition ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces écarts d'acquisition. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur de l'activité sous-jacente par rapport aux écarts d'acquisition constatés. Des taux d'actualisation de 5,4 % à 8,3 % (2011 : 5,4 % à 8,4 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations afin de refléter le risque présent sur chacun des marchés. Ces taux incluent également une prime de risque complémentaire en raison de la sensibilité de cette hypothèse dans l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Par ailleurs, des taux de croissance de 0,0 % à 2,0 % (2011 : 0,0 % à 2,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes. Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

en %	Taux d'actualisation Discount rate		Taux de croissance Growth rate		%
	2012	2011	2012	2011	
Gaitame.com Co., Ltd	6,5 %	5,7 %	1,5 %	1,5 %	Gaitame.com Co., Ltd
TFS SA	5,4 %	5,4 %	1,0 %	1,0 %	TFS SA
Autres	5,4 % - 8,3 %	5,4 % - 8,4 %	0,0 % - 2,0 %	0,0 % - 2,0 %	Other

The Group acquired a specialised money market team in 2011. An amount of CHF 8,221,000 for customer relationships developed by this team was recognised in connection with this operation; this amount is being amortised over 3 years.

Customer relationships were tested for impairment at the balance sheet date, using a discounted cash flow method based on estimates of future cash flows over the remaining useful life. The estimated recoverable amount was higher than the carrying amount at 31 December 2012.

Amortisation of CHF 8,995,000 (2011: CHF 12,162,000) on intangible assets is reported under "Depreciation and amortisation" in the income statement. Impairment losses of CHF 1,203,000 (2011: CHF 3,016,000) were recognised in the income statement following restructuring measures implemented at one of the Group's Japanese companies in 2011 and 2012. These losses mainly involve software for which the carrying amount exceeded the recoverable amount estimated by management.

An analysis of goodwill at 31 December 2012 is shown below:

IMPAIRMENT TESTS

Cash-generating units (CGU) are defined by the aggregate activities of entities that have generated this goodwill. Goodwill recognised on the balance sheet was tested for impairment. The recoverable value of activities relating to each item of goodwill was estimated using a discounted cash flow method. The normalised cash flow is discounted to determine the value of the underlying activity compared to the recognised goodwill, based on a 5-year business plan. The discount rates for measuring these valuations vary between 5.4% and 8.3% (2011: 5.4% and 8.4%), to reflect the risk in each of the markets. These rates also included an additional risk premium because of the sensitivity of this assumption when discounting future cash flows.

Growth rates of 0.0% to 2.0% (unchanged from last year) were used to estimate cash flow projections beyond the period covered by operating forecasts. These rates were based on past experience in line with the market in which these companies operate.

The different assumptions used for discounting future cash flows of the main CGUs are as follows:

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les écarts d'acquisition en 2012 et 2011.

9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées détenue par Compagnie Financière Tradition, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 31.

La variation des participations dans les sociétés associées se présente comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Au 1 ^{er} janvier	40 254	44 149	At 1 January
Résultat net de l'exercice	275	-86	Net profit for the year
Impact de l'impôt des sociétés fiscalement transparentes	-674	1 312	Impact of taxation of fiscally transparent companies
Autres éléments du résultat global	977	-2 492	Other comprehensive income
Dividendes distribués	-729	-2 488	Dividends paid
Autres variations des capitaux propres	7	-35	Other changes in shareholders' equity
Variation de périmètre	-	314	Change in the basis of consolidation
Ecart de conversion	-360	-420	Currency translation
Au 31 décembre	39 750	40 254	At 31 December

Les informations financières résumées des sociétés associées se présentent comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Chiffre d'affaires	101 642	133 389	Revenue
Résultat net de l'exercice	-2 477	706	Net profit for the year
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés associées	275	-86	Group share of net profit of associates
en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Actif	342 956	350 750	Assets
Passif	-198 754	-203 131	Liabilities
Actif net	144 202	147 619	Net assets
Quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés associées	39 750	40 254	Group share of net assets of associates

Les participations dans les sociétés associées incluent un écart d'acquisition de CHF 1 626 000 au 31 décembre 2012 (CHF 1 612 000 au 31 décembre 2011) (cf. note 8).

No goodwill impairment was recognised in 2012 and 2011 since the valuations obtained using this method were greater than the carrying amounts.

9. INVESTMENTS IN ASSOCIATES

This item covers Compagnie Financière Tradition's share of equity accounted associates. Details of these companies are disclosed in Note 31.

Changes in investments in associates are shown below:

Summary financial information on associates is shown below:

Summary financial information on associates is shown below:

10. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Prêts aux employés	1 242	1 082	Employee loans
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	787	758	Related party receivables (Note 27)
Autres actifs financiers	2 171	2 175	Other financial assets
Total	4 200	4 015	Total

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 3,4 % et ont une échéance moyenne de 20 mois.

Les autres actifs financiers incluent principalement les créances de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales sur ses anciens actionnaires ultimes, Comipar, Paris et Banque Pallas Stern, Paris (cf. note 27).

10. OTHER FINANCIAL ASSETS

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Prêts aux employés	1 242	1 082	Employee loans
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	787	758	Related party receivables (Note 27)
Autres actifs financiers	2 171	2 175	Other financial assets
Total	4 200	4 015	Total

Loans to employees earn interest at 3.4% and have an average maturity of 20 months.

Other financial assets mostly include receivables held by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries from its former ultimate shareholders, Comipar, Paris, and Banque Pallas Stern, Paris (Note 27).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

The Group's exposure to credit risk, currency risk and interest rate risk on other financial assets is disclosed in Note 30.

11. TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

en milliers de CHF		2012	2011	CHF 000
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage		49 851	33 982	Call deposits and securities given as collateral in connection with broking activities

Outre ces dépôts de liquidités bloqués auprès de sociétés de compensation, tels qu'Euroclear ou le FICC (Fixed Income Clearing Corporation) - certaines filiales de Compagnie Financière Tradition sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe. Par ailleurs, au 31 décembre 2012, un montant de CHF 21 220 000 est relatif à notre activité avec la clientèle de particuliers au Japon (CHF 12 700 000 au 31 décembre 2011).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

11. UNAVAILABLE CASH

CHF 000
Call deposits and securities given as collateral in connection with broking activities

In addition to these call deposits held as collateral with clearing houses such as Euroclear and the Fixed Income Clearing Corporation (FICC), certain subsidiaries are subject to minimum equity restrictions set by their regulatory authorities, which limit the availability or free use of their cash holdings within the Group. Furthermore, an amount of CHF 21,220,000 (2011: CHF 12,700,000) relates to our retail activities in Japan.

The Group's exposure to credit risk, currency risk and interest rate risk on unavailable cash is disclosed in Note 30.

12. QUOTE-PART DANS LES COENTREPRISES

Le détail des sociétés contrôlées conjointement et consolidées par intégration proportionnelle est présenté en note 31. Par ailleurs, des coentreprises ont été constituées à Singapour, Sydney et Tokyo entre Tradition, ICAP et Volbroker dans le cadre desquelles TFS Currencies Pte Ltd, TFS Australia Pty Ltd et Tradition Financial Services Japan Ltd enregistrent 25 % des actifs, passifs, produits et charges liés aux activités d'intermédiation sur options de change. De plus, Tradition Financial Services Ltd à Londres enregistre 27,5 % des produits et charges de la coentreprise à Copenhague entre ces mêmes partenaires. A Francfort, la part revenant à ICAP et Volbroker dans les résultats sur options de change de sa filiale allemande, Tradition Financial Services GmbH, soit 72,5 % est présentée dans la rubrique « Intérêts non contrôlants ».

12. SHARE IN JOINT VENTURES

Details of jointly controlled entities consolidated under the proportionate consolidation method are set out in Note 31. Tradition, ICAP and Volbroker set up joint ventures in Singapore, Sydney and Tokyo, in which TFS Currencies Pte Ltd, TFS Australia Pty Ltd and Tradition Financial Services Japan Ltd book 25% of the assets, liabilities, income and expenses related to broking activities in currency options. Moreover, Tradition Financial Services Ltd, London, recognises 27.5% of the income and expenses of the Copenhagen joint venture between these same partners. In Frankfurt, the 72.5% share of ICAP and Volbroker in the results of the currency options business of TFS' German subsidiary, Tradition Financial Services GmbH is reported under "Non-controlling interests".

GAITAME.COM CO LTD

En 2011, le Groupe a augmenté à plusieurs reprises, lors de transactions distinctes, sa participation dans cette société pour un montant total de CHF 7,7 millions, générant un écart d'acquisition de CHF 0,8 million (cf. note 8). Toutefois, certaines transactions, ayant été réalisées à des conditions favorables, ont entraîné la constatation d'un produit de CHF 3,7 millions relatif à des écarts d'acquisition négatifs (cf. note 2). La quote-part des actifs, passifs, produits et charges des coentreprises se décompose comme suit :

GAITAME.COM CO LTD

In 2011, the Group increased its interest in this company in several separate transactions totalling CHF 7.7m, which gave rise to goodwill of CHF 0.8m (Note 8). However some transactions, achieved on favourable terms, gave rise to recognition of income of CHF 3.7m in respect of negative goodwill (Note 2).

The share in the assets, liabilities, income and expenses of joint ventures is shown below:

en milliers de CHF		2012	2011	CHF 000
Quote-part dans le bilan des coentreprises				Share of joint ventures in the balance sheet
Actif courant		687 425	737 185	Current assets
Actif non courant		48 846	47 743	Non-current assets
Total actif		736 271	784 928	Total assets
Passif courant		615 026	644 567	Current liabilities
Passif non courant		664	860	Non-current liabilities
Total passif		615 690	645 427	Total liabilities
Quote-part dans le résultat des coentreprises				Share of profits of joint ventures
Produits		61 673	74 205	Income
Charges		-55 064	-64 624	Expenses
Résultat net de l'exercice		6 609	9 581	Net profit for the year
Attribuable aux :				Attributable to:
Actionnaires de la société mère		4 098	7 260	Shareholders of the parent
Intérêts non contrôlants		2 511	2 321	Non-controlling interests

13. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Créances liées aux activités de teneur de comptes	627 596	655 273	Receivables related to account holder activities
Créances liées aux activités en principal	283 762	50 452	Receivables related to matched principal activities
Clients et comptes rattachés	123 450	121 542	Trade debtors
Créances sur les employés	49 932	60 595	Employee receivables
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	8 581	3 496	Related party receivables (Note 27)
Autres créances à court terme	21 958	24 425	Other short-term receivables
Total	1 115 279	915 783	Total

Le poste des « Crédits aux employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

14. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Obligations	2 289	2 770	Bonds
Actions	1 056	903	Shares
Total	3 345	3 673	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur est décrite en note 30.

15. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Non courant			Non-current
Actions	4 952	6 716	Shares
Dépôts bancaires à long terme	2 245	2 171	Long-term bank deposits
Total	7 197	8 887	Total
Courant			Current
Dépôts bancaires à court terme	8 509	8 893	Short-term bank deposits
Total	8 509	8 893	Total

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles à la vente est décrite en note 30.

13. TRADE AND OTHER RECEIVABLES

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Créances liées aux activités de teneur de comptes	627 596	655 273	Receivables related to account holder activities
Créances liées aux activités en principal	283 762	50 452	Receivables related to matched principal activities
Clients et comptes rattachés	123 450	121 542	Trade debtors
Créances sur les employés	49 932	60 595	Employee receivables
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	8 581	3 496	Related party receivables (Note 27)
Autres créances à court terme	21 958	24 425	Other short-term receivables
Total	1 115 279	915 783	Total

“Employee receivables” includes bonuses paid in advance and subject to the employee remaining with the Group throughout the duration of the contract. The expense relating to these bonuses is recognised in the income statement on a straight-line basis over the life of the contract.

The Group's exposure to credit risk, currency risk and interest rate risk on other trade and other receivables is disclosed in Note 30.

14. FINANCIAL ASSETS AT FAIR VALUE

An analysis of financial assets held for trading is shown below:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Obligations	2 289	2 770	Bonds
Actions	1 056	903	Shares
Total	3 345	3 673	Total

The Group's exposure to credit risk, currency risk and interest rate risk on financial assets at fair value is disclosed in Note 30.

15. AVAILABLE-FOR-SALE FINANCIAL ASSETS

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Non courant			Non-current
Actions	4 952	6 716	Shares
Dépôts bancaires à long terme	2 245	2 171	Long-term bank deposits
Total	7 197	8 887	Total
Courant			Current
Dépôts bancaires à court terme	8 509	8 893	Short-term bank deposits
Total	8 509	8 893	Total

This item consists of short-term bank deposits with maturities of more than three months from the acquisition date.

The Group's exposure to credit risk, currency risk and interest rate risk on financial assets held for sale is disclosed in Note 30.



16. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Caisse et dépôts bancaires à vue	240 295	299 882	Cash and call deposits with banks
Dépôts bancaires à court terme	21 165	22 443	Short-term bank deposits
Placements monétaires à court terme	10 733	10 650	Short-term money market investments
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	272 193	332 975	Cash and cash equivalents on the balance sheet
moins : Découverts bancaires (cf. note 20)	-5 168	-5 123	less: Bank overdrafts (Note 20)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	267 025	327 852	Cash and cash equivalents in cash flow statement

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

Les placements monétaires à court terme incluent un montant de CHF 4 278 000 donné en garantie dans le cadre d'une notification fiscale, dans l'attente de la résolution définitive de la procédure (CHF 4 308 000 au 31 décembre 2011).

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

17. CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS

Au 31 décembre 2012, le capital-actions s'établit à CHF 16 224 000 (CHF 15 457 000 au 31 décembre 2011), soit 6 489 636 actions au porteur (6 182 870 actions au porteur au 31 décembre 2011) d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Durant l'exercice 2012, 306 766 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 60,00, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 767 000 assortie d'une prime d'émission de CHF 17 307 000, nette des frais d'émission de CHF 332 000.

En 2011, 30 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 75 000.

ACTIONNAIRES IMPORTANTS

Au 31 décembre 2012, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 68,26 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA contre 67,51 % au 31 décembre 2011.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris, elle-même détenue à 52,88 % par VIEL et Compagnie Finance au 31 décembre 2012 contre 53,22 % au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, la société Sarasin Investmentfonds AG détient 3,01 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA au 31 décembre 2012, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

CAPITAL AUTORISÉ

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327, par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles

16. CASH AND CASH EQUIVALENTS

CHF 000
Cash and call deposits with banks
Short-term bank deposits
Short-term money market investments
Cash and cash equivalents on the balance sheet
less: Bank overdrafts (Note 20)
Cash and cash equivalents in cash flow statement

Cash and deposits held on call with banks earn variable interest based on daily bank rates. Short-term bank deposits have maturities of between one day and three months depending on the Group's liquidity requirements, and earn interest at the bank rate prevailing during the respective periods.

Short-term money market investments include an amount of CHF 4,278,000 given as security in connection with a tax notice, while awaiting settlement of the procedure (2011: CHF 4,308,000).

The Group's exposure to credit risk, currency risk and interest rate risk on cash and cash equivalents is disclosed in Note 30.

17. SHARE CAPITAL, TREASURY SHARES AND CONSOLIDATED RESERVES

COMPOSITION OF SHARE CAPITAL

Share capital at 31 December 2012 was CHF 16,224,000 (2011: CHF 15,457,000) consisting of 6,489,636 (2011: 6,182,870) bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

In 2012, following the conversion of subscription rights, 306,766 new Compagnie Financière Tradition SA shares were issued at a price of CHF 60.00 per share. This operation increased capital by CHF 767,000, with a share premium of CHF 17,307,000, net of issuing costs of CHF 332,000.

In 2011, 30,000 new shares were issued following the conversion of subscription rights, at an issue price of CHF 2.50 per share. That operation increased capital by CHF 75,000.

MAJOR SHAREHOLDERS

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 68.26% of the voting rights in Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2012 (2011: 67.51%).

Financière Vermeer NV, Amsterdam, is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie Finance held a 52.88% interest at 31 December 2012 (2011: 53.22%).

The company Sarasin Investmentfonds AG held 3.01% of Compagnie Financière Tradition's share capital at 31 December 2012, unchanged from the previous year.

AUTHORISED CAPITAL

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327 through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares



actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 7 juin 2013.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

CAPITAL CONDITIONNEL

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 2 242 295 par l'émission d'un maximum de 896 918 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration. Les caractéristiques des options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont présentées en note 19.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2012, le Groupe détient directement 55 545 actions propres pour un montant de CHF 6 532 000. Celles-ci sont présentées en déduction des capitaux propres au 31 décembre 2012.

with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 7 June 2013.

The Board is empowered to suspend or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity stakes. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

CONDITIONAL CAPITAL

The Company's capital may be increased by up to CHF 2,242,295 through the issuance of up to 896,918 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The increase takes place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders are disapplied. Conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors. The characteristics of share options granted to Company employees are disclosed in Note 19.

Moreover, the Company's capital may be increased by up to CHF 3,600,000 through the issuance of up to 1,440,000 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up. The increase shall be carried out as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of a conversion right, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders are disapplied. The conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings is disapplied. Conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.
- Up to CHF 1,100,000 through the exercise of options independent of share subscriptions granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allocating and exercising share options by shareholders or future option holders (transferrable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe for new shares.

TREASURY SHARES

At 31 December 2012, the Group directly held 55,545 of its own shares totalling CHF 6,532,000. These shares are presented as a deduction from equity.

	Valeur comptable en milliers de CHF	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.50 nominal value	
	Carrying amount CHF 000	Acquisition or redemption price CHF 000		
Au 1^{er} janvier 2011	5 768	5 768	44 234	At 1 January 2011
Acquisitions	845	845	7 572	Acquisitions
Cessions	-489	-417	-3 731	Disposals
Moins-values réalisées	-	-72	-	Realised losses
Au 31 décembre 2011	6 124	6 124	48 075	At 31 December 2011
Acquisitions	427	427	7 620	Acquisitions
Cessions	-19	-11	-150	Disposals
Moins-values réalisées	-	-8	-	Realised losses
Au 31 décembre 2012	6 532	6 532	55 545	At 31 December 2012

RÉSERVES CONSOLIDÉES

CONSOLIDATED RESERVES

Cette rubrique se décompose comme suit :

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF	Bénéfice au bilan Available earnings	Réserve générale General reserve	Réserve pour actions propres Reserve for treasury shares	Réserve pour options de souscription d'actions Reserve for share options	Réserve de couverture Hedging reserve	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Réserves consolidées Consolidated reserves	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2011	323 111	13 364	5 768	7 521	-1 255	-825	347 684	At 1 January 2011
Résultat net de l'exercice	20 923	-	-	-	-	-	20 923	Net result for the year
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	-1 288	-	-1 288	Effect of recognition of hedging instruments
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-754	-754	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des sociétés associées	-	-	-	-	-	-2 415	-2 415	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets of associates
Résultat global de l'exercice	20 923	-	-	-	-1 288	-3 169	16 466	Comprehensive income for the year
Affectation à la réserve générale	-158	158	-	-	-	-	-	Transfer to the general reserve
Dividendes versés	-30 530	-	-	-	-	-	-30 530	Dividends paid
Affectation à la réserve pour actions propres	-356	-	356	-	-	-	-	Transfer to the reserve for treasury shares
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	-	-2 544	-	-	-2 544	Exercise of share options
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	-	2 170	-	-	2 170	Effect of recognition of share options
Variation des capitaux propres des sociétés associées	-35	-	-	-	-	-	-35	Changes in equity of associates
Au 31 décembre 2011	312 955	13 522	6 124	7 147	-2 543	-3 994	333 211	At 31 December 2011
Résultat net de l'exercice	19 141	-	-	-	-	-	19 141	Net result for the year
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-	-	463	-	463	Effect of recognition of hedging instruments
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-1 296	-1 296	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des sociétés associées	-	-	-	-	-	1 652	1 652	Effect of revaluation of available-for-sale financial assets of associates
Résultat global de l'exercice	19 141	-	-	-	463	356	19 960	Comprehensive income for the year
Affectation à la réserve pour actions propres	-408	-	408	-	-	-	-	Transfer to the reserve for treasury shares
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	-	-	645	-	-	645	Effect of recognition of share options
Incidence des variations de périmètre	-27	-	-	-	-	-	-27	Effect of changes in basis of consolidation
Transfert à la prime d'émission	485	-	-	-	-	-	485	Transfer to share premium
Au 31 décembre 2012	332 146	13 522	6 532	7 792	-2 080	-3 638	354 274	At 31 December 2012

La réserve générale et la réserve pour actions propres de Compagnie Financière Tradition ne sont pas disponibles pour une distribution. La réserve pour actions propres comprend le coût d'acquisition des actions de la société Compagnie Financière Tradition SA détenues par le Groupe.

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe. Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de couverture comprend la part effective des variations cumulées nettes de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie qui sont relatifs à des positions couvertes n'ayant pas encore impacté le compte de résultat.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'au moment de leur cession ou d'une constatation d'une perte de valeur.

La réserve d'écart de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en francs suisses des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers de CHF	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent				Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	Total Total	CHF 000
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de couverture Hedging reserve	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Total Total			
2011							2011
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							Fair value adjustments on cash flow hedges
- constatés dans la réserve de couverture	-	-2 407	-	-2 407	-	-2 407	- recognised in hedging reserve
- transférés au compte de résultat	-	1 119	-	1 119	-	1 119	- transferred to income statement
Ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente							Fair value adjustment on available-for-sale financial assets
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	-754	-754	-	-754	- recognised in revaluation reserve
- transférés au compte de résultat	-	-	-	-	-	-	- transferred to income statement
Ecart de conversion	2 302	-	-	2 302	3 848	6 150	Currency translation
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	-537	-	-	-537	-	-537	Transfer of exchange adjustments to income statement
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées	-77	-	-2 415	-2 492	-	-2 492	Share of other comprehensive income of associates
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	1 688	-1 288	-3 169	-2 769	3 848	1 079	Other comprehensive income, net of tax

The general reserve and the reserve for treasury shares are not available for distribution. The reserve for treasury shares includes the acquisition cost of Compagnie Financière Tradition SA shares held by the Group.

The share options reserve is used to recognise the fair value of own equity instruments granted to Group employees. At each exercise of share options, the value of the instruments is transferred from this reserve to the share premium account.

The hedging reserve includes the effective portion of net cumulative changes in the fair value of hedging instruments used in cash flow hedges which relate to hedged positions that have not yet impacted the income statement.

The revaluation reserve comprises net cumulative variations in fair value of available-for-sale financial assets until they are sold or an impairment is recognised.

The currency translation reserve comprises foreign exchange differences arising from the translation into Swiss francs of the financial statements of Group companies denominated in foreign currencies, as well as changes in fair value of instruments used in hedging net investments in foreign entities. It is shown separately in "Consolidated statement of changes in equity".

OTHER COMPREHENSIVE INCOME

An analysis of this item is shown below:

en milliers de CHF	Attribuables aux actionnaires de la société mère Attributable to shareholders of the parent					Intérêts non contrôlants Non-controlling interests	Total Total	CHF 000
	Ecart de conversion Currency translation	Réserve de couverture Hedging reserve	Réserve de réévaluation Revaluation reserve	Total Total				
2012								2012
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie								Fair value adjustments on cash flow hedges
- constatés dans la réserve de couverture	-	-416	-	-416		-	-416	- recognised in hedging reserve
- transférés au compte de résultat	-	879	-	879		-	879	- transferred to income statement
Ajustements à la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente								Fair value adjustment on available-for-sale financial assets
- constatés dans la réserve de réévaluation	-	-	-1 654	-1 654		-	-1 654	- recognised in revaluation reserve
- transférés au compte de résultat	-	-	358	358		-	358	- transferred to income statement
Ecart de conversion	-14 934	-	-	-14 934	-7 264	-	-22 198	Currency translation
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat	-	-	-			-		Transfer of exchange adjustments to income statement
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées	-675	-	1 652	977			977	Share of other comprehensive income of associates
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	-15 609	463	356	-14 790	-7 264	22 054		Other comprehensive income, net of tax

18. DIVIDENDES

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après son approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Dividende de CHF 2,0 par action au titre de l'exercice 2012 (2011 : CHF 4,0)	12 979	24 540	Dividend of CHF 2.0 per share for the 2012 financial year (2011: CHF 4.0 per share)

Le dividende de CHF 24 540 000 prélevé sur la réserve générale issue d'apports de capital a été payé le 25 mai 2012 selon le choix exercé par chaque détenteur d'actions, comme suit :

en milliers de CHF		CHF 000
Versement sous la forme de nouvelles actions	18 406	
Versement en espèces	6 134	
Total	24 540	Total

19. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Au 31 décembre 2012, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution Grant date	Nombre d'options de CHF 2,50 de nominal Number of options of CHF 2.50 nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF Potential increase in capital CHF	Date de début d'exercice ⁽¹⁾ Start of exercise date ⁽¹⁾	Date d'échéance Expiry date	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Condition d'exercice ⁽²⁾ en CHF Exercise terms ⁽²⁾ CHF
17.05.02	20 000	50 000	17.05.04	16.05.16	97,50	-
08.09.03	25 000	62 500	08.09.05	08.09.13	92,25	-
24.04.06	75 000	187 500	24.04.09	23.04.16	129,90	-
21.05.08	15 000	37 500	12.12.14	12.12.17	2,50	80,00
15.09.08	30 000	75 000	21.01.11	21.01.16	2,50	156,00
02.09.10	32 000	80 000	01.09.13	01.09.18	2,50	80,00
Total	197 000	492 500				

Conditions d'exercice

(1) Les collaborateurs doivent être employés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

(2) Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédent la date d'exercice.

19. SHARE-BASED PAYMENTS

An analysis of the Group's employee share options at 31 December 2012 is shown below:

Exercise terms

(1) Options granted may only be exercised by employees of the Group.

(2) The share price must have been above these thresholds for 10 consecutive days in the 12 months preceding the exercise date.

En 2012, Compagnie Financière Tradition SA n'a consenti aucune option de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe. Toutefois, le Groupe a modifié la condition d'exercice d'un plan d'option en réduisant l'objectif relatif au cours de l'action de CHF 190 à CHF 80 tout en prolongeant la durée d'acquisition des droits de deux ans. La juste valeur de ces modifications s'élève à CHF 67 000.

Durant le 1er semestre 2011, le Groupe a modifié la condition d'exercice d'un plan d'option en réduisant l'objectif relatif au cours de l'action de CHF 156 à CHF 80 tout en prolongeant la durée d'acquisition des droits de trois mois. Cette modification a entraîné la constatation d'une charge complémentaire de CHF 1,3 million dans le compte de résultat. Ces options ont été exercées en novembre 2011.

La juste valeur des options octroyées est déterminée à la date d'attribution des options de souscription en recourant au modèle de valorisation binomial et en prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options de souscription consenties ou des modifications des conditions d'octroi :

Moyennes pondérées	2012	2011	Weighted averages
Rendement de dividendes	6,0 %	5,0 %	Dividend yield
Volatilité attendue	25,0 %	31,1 %	Expected volatility
Taux d'intérêt sans risque	0,1 %	0,9 %	Risk-free interest rate
Prix de l'action à la date d'attribution (en CHF)	48,7	102,0	Share price on the grant date (in CHF)

Les options de souscription suivantes ont été exercées en 2011 :

The following share options were exercised in 2011:

Date d'attribution Grant date	Nombre d'options Number of options	Date d'exercice Exercise date	Prix d'exercice en CHF Exercise price CHF	Prix de l'action à la date d'exercice en CHF Share price on exercise date CHF
23.09.08	30 000	29 Novembre 2011 29 November 2011	2,50	59,70

Le nombre et le prix d'exercice moyen pondéré des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs du Groupe sont les suivants :

An analysis of the number and weighted average exercise price of employee share options is shown below:

en CHF	2012		2011		CHF
	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted average exercise price	Nombre d'options Number of options	Prix d'exercice moyen pondéré Weighted average exercise price	Nombre d'options Number of options	
En circulation au début de l'exercice	65,12	463 000	61,31	493 000	Outstanding at beginning of the year
Attribuées	-	-	-	-	Granted
Exercées	-	-	2,50	-30 000	Exercised
Expirées	60,00	-266 000	-	-	Lapsed
Annulées	-	-	-	-	Cancelled
En circulation à la fin de l'exercice	72,04	197 000	65,12	463 000	Outstanding at end of the year
Exerciables à la fin de l'exercice	116,70	120 000	69,77	431 000	Exercisable at end of the year

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2012, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 645 000 (CHF 2 170 000 en 2011).

Options exercised only give the right to receive shares. The cost of share-based payments in 2012 was CHF 645,000 (2011: CHF 2,170,000).

20. DETTES FINANCIÈRES

20. FINANCIAL DEBTS

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Court terme			Short-term
Découverts bancaires	5 168	5 123	Bank overdrafts
Emprunts bancaires	145 820	143 122	Bank borrowings
Engagements à court terme sur contrat de location-financement	215	804	Short-term obligations under finance leases.
Total	151 203	149 049	Total
Long terme			Long-term
Engagements sur contrats de location-financement	75	359	Obligations under finance leases
Total	75	359	Total
Total dettes financières	151 278	149 408	Total financial debts

En février 2012, des lignes de crédit ont été modifiées et consolidées dans une seule et unique facilité de crédit d'un montant de CHF 130 millions. Cette nouvelle ligne de crédit est disponible en francs suisses et automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours. Le montant disponible est réduit en septembre de chaque année de CHF 7 millions jusqu'en 2015 puis de CHF 12 millions en mars 2016. Cette ligne de crédit est garantie par le nantissement de titres de participation dans certaines filiales du Groupe sans changement par rapport aux garanties fournies dans le cadre des facilités de crédit précédentes. Ainsi, au 31 décembre 2012, les emprunts bancaires incluent une ligne disponible à hauteur de CHF 123 millions, tirée pour un montant de CHF 120 millions.

Au 31 décembre 2011, les emprunts bancaires incluent une ligne de crédit multidevises disponible à hauteur de CHF 108 millions et composée de deux types de facilités, à savoir :

FACILITÉ A

- Une ligne confirmée de CHF 18 millions venant à échéance le 1^{er} juin 2012, dégressive à hauteur de CHF 18 millions à l'échéance, intégralement tirée au 31 décembre 2011.

FACILITÉ C

- Une ligne de crédit de CHF 90 millions automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours, intégralement tirée au 31 décembre 2011.

En outre, le Groupe dispose de deux lignes de crédit bilatérales confirmées, non garanties : La première, d'un montant de CHF 25,0 millions, tirée pour un montant de CHF 22,3 millions au 31 décembre 2012 (intégralement tirée en 2011) est automatiquement renouvelable quotidiennement pour une période de 364 jours. La deuxième, mise en place en 2012 et disponible en euros, d'un montant de CHF 4,8 millions, tirée pour un montant de CHF 3,5 millions au 31 décembre 2012 peut être résiliée en tout temps avec effet immédiat. Par ailleurs, un montant de CHF 8 millions, non utilisé aux 31 décembre 2012 et 2011, est disponible pour l'émission de garanties bancaires en faveur de tiers.

Au 31 décembre 2012, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit non utilisées pour un montant de CHF 13 414 000 (CHF 2 818 000 au 31 décembre 2011).

In February 2012, revolving loan facilities were modified and consolidated into a single facility of CHF 130m. This new revolving loan facility is available in Swiss francs and is renewable automatically on a daily basis for a period of 364 days. The amount available is reduced by CHF 7m in September each year until 2015, then by CHF 12m in March 2016. The facility is secured by the pledge of equity investments in certain subsidiaries of the Group, unchanged from the security provided under the previous facilities. Bank loans therefore included an available facility of CHF 123m, drawn down by CHF 120m at 31 December 2012.

Bank borrowings at 31 December 2011 included a multicurrency credit line of CHF 108m, consisting of two types of facilities:

FACILITY A

- A term loan facility of CHF 18m maturing on 1 June 2012, declining by CHF 18m at maturity, fully drawn down at 31 December 2011.

FACILITY C

- A revolving loan facility of CHF 90m, renewable automatically on a daily basis for a period of 364 days, fully drawn down at 31 December 2011.

The Group also has two confirmed bilateral credit lines which are unsecured. The first, for CHF 25.0m, which was drawn down by CHF 22.3m at 31 December 2012 (2011: fully drawn down), is renewable automatically on a daily basis for a period of 364 days. The second was set up in 2012. It is available in euros for an amount of CHF 4.8m, and was drawn down by CHF 3.5m at 31 December 2012; it can be terminated at any time with immediate effect. An amount of CHF 8m, unused at 31 December 2012 and 2011, is available for the issuance of bank guarantees in favour of third parties.

Unused credit facilities at year-end amounted to CHF 13,414,000 (2011: CHF 2,818,000).

CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable et valeur actualisée des paiements minimaux :

en milliers de CHF	2012			CHF 000
	Engagements de location minimum Minimum lease commitments	Intérêt Interest	Principal Principal	
A moins d'un an	215	4	219	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	43	-	43	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	32	-	32	Over 5 years
Total	290	4	294	Total

en milliers de CHF	2011			CHF 000
	Engagements de location minimum Minimum lease commitments	Intérêt Interest	Principal Principal	
A moins d'un an	804	12	816	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	359	7	366	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	-	-	-	Over 5 years
Total	1 163	19	1 182	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

FINANCE LEASES

An analysis of future minimum commitments relating to the non-cancellable contract period and discounted value of minimum payments is shown below:

en milliers de CHF	2011			CHF 000
	Engagements de location minimum Minimum lease commitments	Intérêt Interest	Principal Principal	
A moins d'un an	804	12	816	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	359	7	366	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	-	-	-	Over 5 years
Total	1 163	19	1 182	Total

The Group's exposure to liquidity risk, currency risk and interest rate risk on financial debts is disclosed in Note 30.

21. PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers de CHF	Provisions pour pensions et retraites Pensions and post-employment benefits	Provisions pour litiges Litigation	Provisions pour impôts Tax	Total Total	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2011	18 072	13 145	3 720	34 937	At 1 January 2011
Variation de périmètre	125	-	-	125	Change in the basis of consolidation
Dotation	3 985	5 494	761	10 240	Recognised
Utilisation	-5 487	-2 176	-	-7 663	Used
Dissolution	-63	-575	-	-638	Reversed
Reclassements	-	286	476	762	Reclassifications
Ecarts de conversion	482	3	-121	364	Currency translation
Au 31 décembre 2011	17 114	16 177	4 836	38 127	At 31 December 2011
Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois				-	Of which amount expected to be settled within 12 months
Variation de périmètre	5	-	-	5	Change in the basis of consolidation
Dotation	3 277	1 535	623	5 435	Recognised
Utilisation	-1 301	-538	-935	-2 774	Used
Dissolution	-3 260	-4 728	-133	-8 121	Reversed
Reclassements	884	-	-	884	Reclassifications
Ecarts de conversion	-1 677	-128	-34	-1 839	Currency translation
Au 31 décembre 2012	15 042	12 318	4 357	31 717	At 31 December 2012
Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois				4 357	Of which amount expected to be settled within 12 months

PROVISIONS POUR PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe en matière de régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 22.

PENSIONS AND POST-EMPLOYMENT BENEFITS

Provisions for pensions and post-employment benefits recognised in the balance sheet cover the Group's obligations arising under defined benefit plans as well as for other long-term employee benefits. Details of these liabilities are disclosed in Note 22.

PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cadre de leurs activités, il arrive que des filiales du Groupe soient impliquées dans des litiges avec des anciens employés suite à la résiliation de leur contrat de travail ou avec des sociétés concurrentes lors de l’engagement de nouveaux collaborateurs. Au cours de l’exercice, un montant de CHF 1,5 million a été provisionné (2011 : CHF 1,3 million).

Par ailleurs, des procédures administratives peuvent être menées à l’encontre de filiales par les régulateurs locaux. En 2012, un montant de CHF 3,5 millions a été dissout suite à l’issue favorable d’une procédure administrative menée par un régulateur à l’encontre d’une filiale, montant qui avait été provisionné durant l’exercice précédent.

En avril 2008, une série d’actions a lancée par d’anciens employés d’un concurrent à l’encontre de ce concurrent. Ultérieurement, ce concurrent a lancé une action en justice, suite à l’engagement de nouveaux collaborateurs aux Etats-Unis, pour empêcher ces personnes de débuter leur activité au sein du Groupe. Cette action en justice a été rejetée par le tribunal de l’Etat de New York en juillet 2008 autorisant les employés à continuer de travailler pour ces filiales du Groupe. Par la suite, ce concurrent a déposé une procédure d’arbitrage auprès de l’autorité de surveillance des marchés financiers (« FINRA ») à l’encontre de filiales du Groupe et de certains employés à New York pour notamment rupture de contrat et concurrence déloyale. Les accusations portées ont été rejetées par les parties concernées et dans certains cas des demandes reconventionnelles ont été déposées à l’encontre de ce concurrent. La procédure d’arbitrage auprès de la FINRA suit son cours.

L’échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l’issue des procédures en question qui peuvent durer de nombreuses années.

En 2011, des montants complémentaires pour CHF 0,7 million ont été provisionnés pour couvrir un litige avec un fournisseur d’informations financières pour lequel un règlement d’un montant total de CHF 2,1 millions est intervenu durant le même exercice.

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Des filiales du Groupe ont fait l’objet de contrôles fiscaux en 2003 et 2006 portant sur des exercices antérieurs. Dans ce cadre, elles ont reçu des notifications de redressement fiscal portant principalement sur le traitement fiscal retenu pour certaines de ces provisions. Les redressements signifiés ont été couverts par la constitution de provisions d’un montant de CHF 4 357 000 au 31 décembre 2012 (CHF 4 836 000 au 31 décembre 2011). Le Groupe s’attend à ce qu’un jugement exécutoire intervienne au cours de l’exercice 2013. En l’état des circonstances actuelles, le Groupe pense que ces contrôles fiscaux n’auront pas d’incidence défavorable importante sur sa situation financière en dehors des montants provisionnés au 31 décembre 2012.

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En 2012, la diminution des provisions présentée dans le tableau de flux de trésorerie de CHF 4 469 000 inclut l’impact de la constatation d’un actif de pension de CHF 1 783 000. (cf. note 22)

En 2011, l’augmentation des provisions dans le tableau de flux de trésorerie de CHF 8 428 000 ne comprend pas la dotation relative à l’impôt sur le bénéfice de CHF 1 174 000 qui est présentée en charge fiscale dans le compte de résultat.

LITIGATION

In the course of their business activities, the Group’s subsidiaries may become involved in litigation with former employees over termination of their employment contracts, or with competitors over the hiring of new employees. A provision of CHF 1.5m was set aside for this purpose during the year (2011: CHF 1.3m).

Subsidiaries may be subject to administrative procedures brought by local regulators. In 2012, an amount of CHF 3.5m was written back following the favourable outcome of an administrative procedure brought by a regulator against a subsidiary. This amount had been covered by a provision in the previous financial year.

In April 2008, some former employees of a competitor brought a series of lawsuits against that competitor. Subsequently, after new employees were hired by subsidiaries of the Group in the US, this competitor filed suit to prevent them from starting their work. The case was then transferred from the New York State Court in July 2008, after the court denied the competitor application for an injunction. The employees were allowed to continue working for these subsidiaries. The competitor then filed arbitration proceedings with the Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) against the Group’s subsidiaries and a number of employees in New York, citing, in particular, breach of contract and unfair competition. The parties involved opposed the claims and counterclaims were filed against the competitor. Arbitration proceedings are still pending before the FINRA.

The timing of cash outflows relating to these provisions is uncertain, since it will depend on the outcome of the relevant cases which can last several years.

In 2011, additional provisions of CHF 0.7m had been set aside to cover litigation with a supplier of financial information. A settlement was reached the same year for an amount of CHF 2.1m.

PROVISIONS FOR TAXES

Subsidiaries of the Group underwent tax inspections in 2003 and 2006 covering previous years. They received tax adjustment notices in this respect, mainly concerning their tax treatment of some of these provisions. The tax adjustments were covered by provisions of CHF 4,357,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 4,836,000). A final decision is expected during the course of 2013. The way things stand at present, the Group does not believe that these tax audits will have a material negative impact on its financial situation beyond the amounts already covered by the provisions at 31 December 2012.

CASH FLOW STATEMENT

The decrease in provisions of CHF 4,469,000 in the cash flow statement includes the impact of the recognition of a pension asset of CHF 1,783,000 (Note 22).

The increase in provisions of CHF 8,428,000 in 2011 does not include the provision for income tax of CHF 1,174,000, which is presented as a tax charge in the income statement.

22. ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de Compagnie Financière Tradition bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse où les prestations sont fonction de la rémunération assurée en fin de carrière et de la durée de service. En 2012, le régime à prestations définies en vigueur en Suisse a toutefois été modifié afin de mieux répondre aux contraintes actuelles démographiques et de marché. Suite à ce changement, un produit de CHF 4,3 millions a été constaté en résultat dans la rubrique « coûts des services passés ». En outre, les engagements de prévoyance ont été réduits de CHF 9,1 millions en 2012, avec un impact favorable de CHF 1,8 million au compte de résultat, principalement du fait d'une réduction conséquente du nombre d'assurés en Suisse.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Régimes à prestations définies	3 182	4 658	Defined benefit plans
Autres avantages à long terme	11 860	12 456	Other long-term benefits
Total des provisions pour pensions et retraites	15 042	17 114	Total provisions for pensions and post-employment benefits

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées dans la rubrique « charges du personnel ». En 2012, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de CHF 4 706 000 (CHF 4 733 000 en 2011).

PROVISION POUR DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Valeur actualisée des obligations	48 667	52 262	Present value of obligations
Juste valeur des actifs des régimes	-34 162	-36 414	Fair value of plan assets
Excédent des obligations des régimes	14 505	15 848	Excess of plan obligations
Ecarts actuariels nets non comptabilisés	-13 106	-11 190	Unrecognised net actuarial losses
Engagements nets des régimes à prestations définies	1 399	4 658	Net defined benefit plan liabilities
Présentés comme suit au bilan :			Stated on the balance sheet as follows:
Provision pour des régimes à prestations définies	3 182	4 658	Provisions for defined benefit plans
Autres actifs non courants	-1 783	-	Other non-current assets
Engagements nets des régimes à prestations définies	1 399	4 658	Net defined benefit plan liabilities

22. EMPLOYEE BENEFITS

The retirement and post-employment benefits of most Compagnie Financière Tradition employees are insured under defined contribution plans. Contributions to these plans are recognised as an expense when they are due. Any amounts to pay at the end of the period are presented under "Trade and other payables".

Defined benefit plans are confined mainly to employees based in Switzerland, where benefits depend on the insured salary at the end of their career and the length of service. However, in 2012, the defined benefit plan in effect in Switzerland was modified in order to respond more efficiently to today's demographic and market constraints. Following this change, income of CHF 4.3m was recognised under "Past service costs". Pension liabilities were reduced by CHF 9.1m in 2012, mainly due to a substantial reduction in the number of insureds in Switzerland, which impacted favorably the income statement by CHF 1.8m.

The other long-term benefits mainly concerned employees of the Group's subsidiaries in Japan, who can defer the payment of part of their remuneration until retirement age or until they leave the Company.

Provisions for pensions and post-employment benefits are broken down as follows:

Expense related to defined benefit and defined contribution plans is shown under "Staff costs". In 2012, expense for defined contribution plans was CHF 4,706,000 (2011: CHF 4,733,000).

PROVISIONS FOR DEFINED BENEFIT PLANS

Assets and liabilities recognised in the balance sheet

Mouvement de la valeur actualisée des obligations

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	52 262	50 712	Present value of obligations at 1 January
dont obligations financées	51 403	49 846	of which funded obligations
dont obligations non financées	859	866	of which non-funded obligations
Coût des services rendus	2 642	2 584	Current service cost
Coût financier	1 245	1 407	Financial cost
(Gains) / pertes actuariel(lle)s	4 766	255	Actuarial (gains)/losses
Cotisations des employés	853	913	Employee contributions
Prestations versées	-996	-3 637	Benefits paid
Coût des services passés	-4 303	-	Past service costs
Réduction de régime	- 9 089	-	Curtailment
Reclassements	1 383	-	Reclassifications
Ecarts de conversion	-96	28	Currency translation
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	48 667	52 262	Present value of obligations at 31 December
dont obligations financées	46 227	51 403	of which funded obligations
dont obligations non financées	2 440	859	of which non-funded obligations

Mouvement de la juste valeur des actifs des régimes

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Juste valeur des actifs des régimes au 1 ^{er} janvier	36 414	37 399	Fair value of plan assets at 1 January
Rendement attendu des actifs des régimes	1 240	1 474	Expected return on plan assets
Gains / (pertes) actuariel(lle)s	390	-1 743	Actuarial gains/(losses)
Cotisations de l'employeur	1 299	1 730	Employer contributions
Cotisations des employés	853	913	Employee contributions
Prestations versées	-740	-3 401	Benefits paid
Réduction de régime	-5 259	-	Curtailment
Ecarts de conversion	-35	42	Currency translation
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	34 162	36 414	Fair value of plan assets at 31 December

Le Groupe estime à CHF 1 047 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2013.

Movements in the present value of obligations

The Group estimates the amount of contributions to be paid into defined benefit plans during 2013 is CHF 1,047,000.

Juste valeur des actifs par nature exprimée en pourcentage du total des actifs des régimes

en %	2012	2011	%
Actions	25,6 %	24,1 %	Equities
Obligations	49,8 %	48,1 %	Bonds
Immobiliers	10,6 %	9,0 %	Property
Contrats d'assurance	1,6 %	1,5 %	Insurance contracts
Liquidités	4,9 %	7,9 %	Cash and cash equivalents
Divers	7,5 %	9,4 %	Other
Total	100,0 %	100,0 %	Total

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

Expected return on plan assets is based on long-term forecasts for inflation, interest rates and risk premiums for the various asset classes. These forecasts take account of long-term historical returns.

Charge comptabilisée au compte de résultat

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Coût des services rendus	2 642	2 584	Current service cost
Coût financier	1 245	1 407	Financial cost
Rendement attendu des actifs des régimes	-1 240	-1 474	Expected return on plan assets
Ecarts actuariels nets reconnus dans l'année	400	359	Net recognised actuarial (gains)/losses for the year
Coût des services passés	-4 303	-	Past service costs
Réduction de régime	-1 760	-	Curtailment
Coût / (produit) des régimes à prestations définies	-3 016	2 876	Cost/(income) of defined benefit plans

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Rendement effectif des actifs des régimes	1 630	-282	Actual return on plan assets

Principales hypothèses actuarielles

en %	2012	2011	%
Taux d'actualisation	2,18 %	2,34 %	Discount rate
Rendement attendu des actifs des régimes	1,97 %	3,38 %	Expected return on plan assets
Augmentations futures des salaires	2,07 %	4,01 %	Future salary increases
Augmentations futures des retraites	0,04 %	0,03 %	Future pension increases

TABLES DE MORTALITÉ

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables génératrices, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2012 contre des tables périodiques pour l'exercice précédent.

Main actuarial assumptions

MORTALITY TABLES

Life expectancy is taken into account in liabilities, which are defined on the basis of mortality tables for the country in which the plan operates. Generational tables, which model future mortality trends, were used at 31 December 2012 instead of the periodic tables used in the previous financial year.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

en milliers de CHF	2012	2011	2010	2009	2008	CHF 000
Valeur actualisée des obligations	48 667	52 262	50 712	45 966	41 532	Present value of obligations
Juste valeur des actifs des régimes	-34 162	-36 414	-37 399	-34 954	-26 581	Fair value of plan assets
Excédent des obligations des régimes	14 505	15 848	13 313	11 012	14 951	Excess of plan obligations
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs	1 022	2 014	674	-2 158	-1 880	Experience adjustments on plan liabilities
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs	390	-1 743	-569	3 124	-8 128	Experience adjustments on plan assets

23. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Dettes liées aux activités de teneur de comptes	629 701	655 982	Payables related to account holder activities
Dettes liées aux activités en principal	275 943	52 392	Payables related to matched principal activities
Charges à payer	126 215	153 962	Accrued liabilities
Dettes envers les parties liées (cf. note 27)	1 173	1 265	Related party payables (Note 27)
Autres dettes à court terme	49 061	61 822	Other short-term payables
Total	1 082 093	925 423	Total

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

23. TRADE AND OTHER PAYABLES

An analysis of this item is shown below:

The Group's exposure to liquidity risk, currency risk and interest rate risk on trade and other payables is disclosed in Note 30.

24. IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2012, les impôts à payer consolidés de Compagnie Financière Tradition s'élèvent à CHF 9 879 000 contre CHF 11 926 000 au 31 décembre 2011.

Les impôts à recevoir d'un montant de CHF 3 483 000 au 31 décembre 2012 contre CHF 9 586 000 au 31 décembre 2011 sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

24. TAX PAYABLES AND RECEIVABLES

Consolidated tax payables at 31 December 2012 amounted to CHF 9,879,000 (2011: CHF 11,926,000).

Tax receivables of CHF 3,483,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 9,586,000) consisted mainly of tax instalments paid by Group companies.

25. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aux 31 décembre, la juste valeur des instruments financiers dérivés se décompose comme suit :

25. DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The fair value of derivative financial instruments at 31 December is analysed below:

en milliers de CHF	2012		2011		CHF 000
	Actifs Assets	Passifs Liabilities	Actifs Assets	Passifs Liabilities	
Contrats de change à terme sur devises	194	319	905	793	Forward foreign exchange contracts
Swaps de taux d'intérêts	-	2 819	-	3 322	Interest rate swaps
Total	194	3 138	905	4 115	Total

Le Groupe utilise des instruments dérivés sur devises de manière ponctuelle pour gérer les risques de change à court terme sur les principales monnaies du Groupe. La juste valeur des instruments financiers dérivés correspond à leur valeur comptable.

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊTS

Le Groupe utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes.

Des contrats d'une valeur nominale de CHF 90 millions (CHF 108 millions au 31 décembre 2011) ont des taux d'intérêts fixes moyens de 0,95 % (1,35 % au 31 décembre 2011) et des taux d'intérêts variables calculés sur base du Libor. Ces contrats viennent à échéance respectivement les 1er juin 2015 et 2016. Ces instruments ont été désignés par le Groupe comme une couverture sur flux de trésorerie.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêts correspond à leur valeur comptable. Le montant est basé sur des prix de marché à la date du bilan, reçus de tiers et pour des instruments équivalents.

Au 31 décembre 2012, la part efficace des pertes sur ces instruments de couvertures est de CHF 2 257 000 (CHF 2 759 000 au 31 décembre 2011) et a été comptabilisée dans les capitaux propres.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les instruments financiers dérivés est décrite en note 30.

26. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Engagements futurs minimaux relatifs à la période contractuelle non résiliable :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
A moins d'un an	18 822	17 807	Less than 1 year
Entre un et cinq ans	42 908	37 244	Between 1 and 5 years
Supérieur à cinq ans	16 244	28 102	Over 5 years
Engagements futurs minimaux	77 974	83 153	Minimum future lease payments

Ces engagements de location non portés au bilan concernent principalement des bureaux que louent les sociétés du Groupe. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable.

Les charges de location simple se montent à CHF 23 571 000 pour l'exercice 2012 (2011 : CHF 21 979 000) et sont incluses sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

27. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

NATURE DES FONCTIONS DES EMPLOYÉS CLÉS

Les employés clés comprennent les membres de la Direction Générale du Groupe. Leurs fonctions incluent le management de l'ensemble des équipes opérationnelles dans les différentes zones géographiques du Groupe ainsi que des fonctions de direction.

RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS CLÉS

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Salaires et bonus	16 548	20 932	Salaries and bonuses
Options de souscription d'actions	101	1 627	Share options
Avantages en nature	8	316	Benefits in kind
Total	16 657	22 875	Total

Derivative currency instruments are used on a selective basis to manage short-term foreign exchange risks arising in the Group's principal currencies. The fair value of derivative financial instruments is their carrying amount.

INTEREST RATE SWAPS

The Group uses interest rate swaps to manage its exposure to fixed or variable interest rates.

Contracts with a nominal value of CHF 90m (2011: CHF 108m) have average fixed interest rates of 0.95% (2011: 1.35%) and variable LIBOR-based rates. These contracts mature on 1 June 2015 and 2016 respectively and are designated as cash flow hedges.

The fair value of interest rate swaps is their carrying amount. This is based on market prices at the balance sheet date, received from third parties for similar instruments.

The effective portion of losses on these hedging instruments was CHF 2,257,000 at 31 December (2011: CHF 2,759,000), which was recognised directly in equity.

The Group's exposure to liquidity risk, credit risk, currency risk and interest rate risk on derivative financial assets is disclosed in Note 30.

26. OPERATING LEASES

Future minimum lease payments under non-cancellable operating leases for each of the following periods are:

These lease commitments, which are not carried on the balance sheet, mainly concern office rentals for Group companies. The amounts shown relate to the non-cancellable period only.

Operating lease expenses in 2012 amounted to CHF 23,571,000 (2011: CHF 21,979,000) and are included under "Other operating expenses".

27. RELATED PARTY TRANSACTIONS

NATURE OF DUTIES OF KEY MANAGEMENT STAFF

Key management personnel are the members of the Group's Executive Board. Their duties encompass managing all operating teams across the Group's various geographical zones, and executive management functions.

KEY MANAGEMENT REMUNERATION

CHF 000
Salaries and bonuses
Share options
Benefits in kind
Total

En 2012 et 2011, les employés clés n'ont reçu aucune rémunération sous forme d'avantages postérieurs à l'emploi, d'indemnités de fin de contrat de travail, de paiements en actions ou sous forme d'autres avantages à court et long terme.

En 2012 et 2011, Compagnie Financière Tradition SA n'a octroyé aucune option de souscription à des membres de la Direction Générale du Groupe. Un montant de CHF 101 000 (2011 : CHF 1 627 000) a été constaté au cours de l'exercice à titre de charge relative aux paiements fondés sur des actions relatif aux employés clés.

CRÉANCES SUR LES PARTIES LIÉES

en milliers de CHF	2012	2011
Non courant		
Créances sur les sociétés associées	787	758
Total	787	758
Courant		
Créances sur les sociétés associées	1 354	179
Créances sur les coentreprises	1 667	837
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées	2 711	2 480
Créances sur les employés clés	2 849	-
Total	8 581	3 496

DETTES ENVERS LES PARTIES LIÉES

en milliers de CHF	2012	2011
Dettes envers les sociétés associées	23	89
Dettes envers les coentreprises	955	329
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	195	847
Total	1 173	1 265

Les rubriques « Crédits sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des crédits et dettes de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, VIEL et Compagnie Finance, Paris, et des filiales de cette société.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Compagnie Financière Tradition SA a renouvelé le 1^{er} janvier 2013 un contrat de bail à loyer d'une durée non résiliable de 5 ans avec une société appartenant à son actionnaire ultime. En 2012, une charge locative d'un montant de CHF 960 000 (CHF 1 034 000 en 2011) est constatée sous la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

En mai 2000, Compagnie Financière Tradition SA a conclu un contrat de liquidité avec une société liée à l'un de ses administrateurs en vertu duquel elle confie mandat d'exercer une activité de « market making » sur ses actions. Dans le cadre de ce mandat, des commissions forfaitaires d'un montant de CHF 13 000 ont été versées en 2012 (CHF 15 000 en 2011).

Une société de services appartenant à l'actionnaire ultime a facturé au Groupe des honoraires au titre de frais de déplacement pour un montant de CHF 583 000 en 2012 (CHF 613 000 en 2011).

GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS DE PARTIES LIÉES

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL & Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA et à ses filiales la différence entre le montant total des crédits sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie

No compensation in the form of post-employment benefits, termination benefits, share-based payments, or in any other form of short- or long-term benefits was received by key management personnel in 2012 and 2011.

No share options were granted to members of the Group's Executive Board in 2012 and 2011. An expense of CHF 101,000 (2011: CHF 1,627,000) was recognised in respect of share-based payments granted to key management personnel.

RELATED PARTY RECEIVABLES

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Non courant			Non-current
Crédits sur les sociétés associées	787	758	Receivables from associates
Total	787	758	Total
Courant			Current
Crédits sur les sociétés associées	1 354	179	Receivables from associates
Crédits sur les coentreprises	1 667	837	Receivables from joint ventures
Crédits sur l'actionnaire et les sociétés liées	2 711	2 480	Receivables from shareholder and associated companies
Crédits sur les employés clés	2 849	-	Receivables from key management personnel
Total	8 581	3 496	Total

RELATED PARTY PAYABLES

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Dettes envers les sociétés associées	23	89	Payables to associates
Dettes envers les coentreprises	955	329	Payables to joint ventures
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	195	847	Payables to shareholder and associated companies
Total	1 173	1 265	Total

“Receivables from shareholder and associated companies” and “Payables to shareholder and associated companies” include all receivables and payables due to or by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of their ultimate majority shareholder, VIEL et Compagnie Finance, Paris, and subsidiaries of that company.

RELATED PARTY TRANSACTIONS

Compagnie Financière Tradition SA renewed a 5-year non-cancellable lease with a company owned by its ultimate shareholder. In 2012, a rental charge of CHF 960,000 (2011: CHF 1,034,000) was recognised under “Other operating expenses”.

A liquidity contract was signed in May 2000 with a company related to one of the Group's directors, under which it was appointed market maker for Compagnie Financière Tradition SA's shares. Fixed commissions of CHF 13,000 were paid under this contract in 2012 (2011: CHF 15,000).

A service company owned by the ultimate shareholder billed the Group for travel expenses of CHF 583,000 in 2012 (2011: CHF 613,000).

GUARANTEES AND CONDITIONAL COMMITMENTS FROM RELATED PARTIES

When VIEL et Compagnie Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends

Financière Tradition SA et ses filiales au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de EUR 16 444 000. VIEL et Compagnie Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2012, Compagnie Financière Tradition SA et ses filiales ont reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de ces sociétés à CHF 22 209 000, soit 91,0 % des créances déclarées (sans changement par rapport à l'exercice précédent). Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA et de ses filiales s'établissent ainsi à CHF 2 171 000 au 31 décembre 2012 (CHF 2 175 000 au 31 décembre 2011).

CONSOLIDATION DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA

Compagnie Financière Tradition SA fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de VIEL & Cie dont le siège social est situé au 253 boulevard Pereire, 75017 Paris.

28. OPÉRATIONS HORS-BILAN

TITRES À LIVRER ET À RECEVOIR

en milliers de CHF	2012	2011	
Titres à livrer	130 217 921	104 065 067	Commitments to deliver securities
Titres à recevoir	130 212 919	104 063 533	Commitments to receive securities

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations de vente et d'achat de titres initiées avant le 31 décembre et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe.

29. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques financiers suivants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 16 à 20.

GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuables aux intérêts non contrôlants. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

to be received by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries in respect of such receivables. The total balance of these receivables, guaranteed by VIEL et Compagnie Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

This undertaking relates to receivables of EUR 16,444,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. VIEL et Compagnie Finance will perform this undertaking when these two entities pay the final liquidation dividend in connection with these receivables.

Between 1999 and 2012, Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of Banque Pallas Stern and Comipar to CHF 22,209,000, or 91.0% of declared receivables (unchanged from the previous year). The Group's remaining receivables amounted to CHF 2,171,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 2,175,000).

CONSOLIDATION OF COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION SA

Compagnie Financière Tradition SA is consolidated in the financial statements of VIEL & Cie, whose registered office is at 253 Boulevard Pereire, 75017 Paris.

28. OFF-BALANCE SHEET OPERATIONS

COMMITMENTS TO DELIVER AND RECEIVE SECURITIES

	CHF 000
Commitments to deliver securities	
Commitments to receive securities	

Commitments to deliver and receive securities reflect buy and sell operations on securities entered into before 31 December and closed out after that date, in connection with the matched principal activities of Group companies.

29. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Group is exposed to three main types of financial risk:

- credit risk
- liquidity risk
- market risk

Details of the Group's exposure to each of these risk areas, its risk management objectives, policy and procedures, and the methods it uses to measure risk are disclosed in the Corporate Governance section on pages 16 to 20.

CAPITAL MANAGEMENT

The Group's capital management strategy aims to maintain sufficient equity to ensure operating continuity and produce a return on investment for shareholders.

The Board of Directors monitors return on equity, which is defined as the ratio of net operating income to shareholders' equity, net of the share of non-controlling interests. The Board also monitors dividends paid to shareholders.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2012, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Compagnie Financière Tradition SA n'est pas soumise à des exigences en matière de capital. Cependant, certaines filiales du Groupe sont soumises localement à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE CRÉDIT

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. Au 31 décembre, l'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Actifs financiers disponibles à la vente	15 706	17 780	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	3 345	3 673	Financial assets at fair value
Prêts et créances	1 086 787	874 750	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	194	905	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	272 193	332 975	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	49 851	33 982	Unavailable Cash
Total	1 428 076	1 264 065	Total

Pertes de valeur

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés se présente comme suit :

en milliers de CHF	2012		2011		CHF 000
	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur Impairment losses	Valeur brute Gross value	Pertes de valeur Impairment losses	
Non en souffrance	64 536	-	60 834	-	Not overdue
En souffrance à moins de 30 jours	27 348	-	25 628	-	Overdue by less than 30 days
En souffrance entre 31 et 60 jours	12 102	-	13 514	-	Overdue by 31 to 60 days
En souffrance entre 61 et 90 jours	7 402	-20	8 747	-245	Overdue by 61 to 90 days
En souffrance entre 91 et 180 jours	7 482	-131	8 002	-273	Overdue by 91 to 180 days
En souffrance supérieur à 180 jours	7 560	-2 829	6 799	-1 464	Overdue by more than 180 days
Total	126 430	-2 980	123 524	-1 982	Total

Selon l'expérience acquise au niveau des défaillances de paiement, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances non en souffrance et en souffrance à moins de 60 jours n'est pas nécessaire.

Une perte de valeur est comptabilisée sur une créance lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser les montants dus selon les termes initiaux de la créance. Des difficultés financières importantes du débiteur, la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière ou des défauts de paiement

The Group manages the capital structure and makes adjustments in the light of changes in economic conditions. In order to maintain or adjust the capital structure, the Group may adjust dividends paid to shareholders, return capital to shareholders, issue new shares, or sell assets to reduce debt.

No changes were made in the Group's approach to managing capital in 2012.

Compagnie Financière Tradition SA is not subject to any externally imposed capital requirements. However, at a local level, some Group subsidiaries are subject to capital requirements imposed by regulators in the countries concerned. Monitoring and compliance with regulatory directives are the responsibility of local compliance officers.

30. FINANCIAL INSTRUMENTS

CREDIT RISK

Exposure to credit risk

The carrying value of financial assets represent the Group's maximum exposure to credit risk. The following table presents the Group's exposure to credit risk at 31 December:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Actifs financiers disponibles à la vente	15 706	17 780	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	3 345	3 673	Financial assets at fair value
Prêts et créances	1 086 787	874 750	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	194	905	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	272 193	332 975	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	49 851	33 982	Unavailable Cash
Total	1 428 076	1 264 065	Total

Impairment losses

An analysis of aging of trade receivables is shown below:

Based on our experience of payment default, the Group does not consider it necessary to write down receivables that are not overdue or are overdue by less than 60 days.

An impairment loss is recognised on receivables when there is objective evidence that the Group will not be able to collect amounts due under the original terms of the receivable. Objective evidence includes serious financial difficulties of the debtor, the growing probability

sont considérés comme des indications objectives que la créance est dépréciée. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur relatives aux créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Au 1 ^{er} janvier	-1 982	-1 277	At 1 January
Reclassement	-	-236	Reclassifications
Dotation	-2 380	-1 042	Recognised
Utilisation	84	202	Used
Dissolution	1 281	399	Reversed
Ecarts de conversion	17	-28	Currency translation
Au 31 décembre	-2 980	-1 982	At 31 December

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
En souffrance à moins de 5 jours	44 718	11 831	Overdue by less than 5 days
En souffrance entre 6 et 15 jours	217 895	14 494	Overdue by 6 to 15 days
En souffrance entre 16 et 30 jours	18 290	23 726	Overdue by 16 to 30 days
En souffrance entre 31 et 45 jours	-	293	Overdue by 31 to 45 days
En souffrance supérieur à 45 jours	2 859	108	Overdue by more than 45 days
Total	283 762	50 452	Total

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base d'analyses de données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

en milliers de CHF 31 décembre 2012	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total Total	CHF 000 31 December 2012
Location financière - Paiement minimum futur	75	57	87	43	32	294	Finance leases - minimum future payments
Fournisseurs et autres créanciers	1 069 503	5 666	6 924	-	-	1 082 093	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	580	261	522	1 775	-	3 138	Derivative financial instruments
Dettes financières à court terme	120 988	30 000	-	-	-	150 988	Short-term financial debts
Total	1 191 146	35 984	7 533	1 818	32	1 236 513	Total

of bankruptcy or financial reorganisation, and payment default. Most clients are major financial institutions with good credit ratings.

Movements in the provision for impairment losses on customer receivables and trade receivables during the period are shown below:

The aging of receivables related to matched principal activities is shown below:

These amounts represent transactions that are unsettled after their due delivery dates and arise mainly as a result of delayed settlement of securities by counterparties. Based on analyses of historical data on losses incurred, the Group does not consider it necessary to write down receivables related to matched principal activities. Most counterparties are major financial institutions with excellent credit ratings. Transactions are subject to appropriate credit limits, established on the basis of the creditworthiness of the counterparty.

LIQUIDITY RISK

An analysis of remaining contractual maturities of financial liabilities, including estimated interest payments, is shown below:

en milliers de CHF 31 décembre 2011	A moins de 3 mois Less than 3 months	De 3 à 6 mois 3 to 6 months	De 6 à 12 mois 6 to 12 months	De 1 à 5 ans 1 to 5 years	Supérieur à 5 ans Over 5 years	Total Total	CHF 000 31 December 2011
Location financière - Paiement minimum futur	494	126	196	366	-	1 182	Finance leases - minimum future payments
Fournisseurs et autres créanciers	918 698	4 701	2 024	-	-	925 423	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	1 341	428	381	1 965	-	4 115	Derivative financial instruments
Dettes financières à court terme	90 244	58 000	-	-	-	148 244	Short-term financial debts
Total	1 010 777	63 255	2 601	2 331	-	1 078 964	Total

RISQUE DE CHANGE

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

CURRENCY RISK

Sensitivity analysis

The Group is exposed to currency risk, particularly the US dollar (USD), sterling (GBP), yen (JPY), euro (EUR) and Swiss franc (CHF).

The table below details the Group's sensitivity to a 10% change in a transaction currency compared with corresponding functional currencies. This analysis shows monetary assets and liabilities denominated in a currency other than the functional currency of the Group's entities, and adjusts their value at the end of the period for a 10% change in the foreign exchange rate.

It is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

At 31 December, an appreciation of 10% in a transaction currency compared with other corresponding functional currencies would have increased/(decreased) net profit for the period as shown below, with no impact on equity:

en milliers de CHF 31 décembre 2012	Devises de transaction Transaction currencies					Total Total	CHF 000 31 December 2012
	USD	GBP	EUR	CHF	Autres devises Other currencies		
Devises fonctionnelles							Functional currencies
USD	-	-426	599	3		301	USD
GBP	1 556	-	2 651	145		221	GBP
EUR	299	-58	-	73		103	EUR
CHF	2 504	-280	723	-		4 375	CHF
Autres devises	801	-16	20	-486		-	Other currencies
Total	5 160	-780	3 993	-265	5 000	-	Total

en milliers de CHF 31 décembre 2011	Devises de transaction Transaction currencies					Total Total	CHF 000 31 December 2011
	USD	GBP	EUR	CHF	Autres devises Other currencies		
Devises fonctionnelles							Functional currencies
USD	-	-253	724	-422		351	USD
GBP	1 883	-	2 382	158		329	GBP
EUR	259	3	-	52		35	EUR
CHF	-371	-563	1 281	-		3 870	CHF
Autres devises	944	-15	63	-430		-	Other currencies
Total	2 715	-828	4 450	-642	4 585	-	Total

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Instruments à taux fixe			Fixed rate instruments
Actifs financiers	58 580	52 998	Financial assets
Passifs financiers	-3 077	-7 648	Financial liabilities
Net	55 503	45 350	Net
Instruments à taux variable			Variable rate instruments
Actifs financiers	662 241	663 823	Financial assets
Passifs financiers	-163 258	-163 124	Financial liabilities
Net	498 983	500 699	Net
dont :			Of which:
Dettes financières à taux variable	149 570	146 937	Variable rate financial debts

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Le risque de taux d'intérêts sur les passifs financiers provient principalement des dettes financières à taux variable. Une variation de 50 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité des dettes financières.

Les actifs et passifs financiers à taux variables, hors dettes financières, comprennent essentiellement des créances et dettes liées aux activités de teneur de comptes. Ces actifs et passifs financiers étant par nature moins sujets au risque de taux d'intérêts que les dettes financières, une variation de 25 points de base des taux d'intérêts a été considérée pour l'analyse de sensibilité.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts (respectivement 25 points de base pour les actifs financiers nets hors dettes financières) aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

INTEREST RATE RISK

Profile

The profile of interest-bearing financial instruments at 31 December is as follows:

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Instruments à taux fixe			Fixed rate instruments
Actifs financiers	58 580	52 998	Financial assets
Passifs financiers	-3 077	-7 648	Financial liabilities
Net	55 503	45 350	Net
Instruments à taux variable			Variable rate instruments
Actifs financiers	662 241	663 823	Financial assets
Passifs financiers	-163 258	-163 124	Financial liabilities
Net	498 983	500 699	Net
dont :			Of which:
Dettes financières à taux variable	149 570	146 937	Variable rate financial debts

Sensitivity analysis of cash flows for variable rate instruments

Interest rate risk on financial liabilities arises mainly from variable rate financial debts. The sensitivity analysis of financial debts considered a 50 basis point change in interest rates.

Variable rate financial assets and liabilities, excluding financial debts, mainly consist of receivables and payables related to account holder activities. Since these assets and liabilities are by nature less subject to interest rate risk than financial debts, the sensitivity analysis considered a 25 basis point change in interest rates.

A 50 bps increase in interests rates (25 bps for net financial assets excluding financial debts) at 31 December would have increased/ (decreased) net profit and equity by the amounts shown below.

It is based on the assumption that all other variables remain constant and has been prepared on the same basis as the previous financial year.

en milliers de CHF 31 décembre 2012	Résultat Net profit	Capitaux propres Equity	CHF 000 31 December 2012
Actifs financiers nets hors dettes financières	1 621	-	Net financial assets excluding financial debts
Dettes financières	-298	-	Financial debts
Swap de taux d'intérêts	-	1 222	Interest rate swaps

Pour les swaps de taux d'intérêts, une diminution de 50 points de base des taux d'intérêts aurait diminué les capitaux propres de CHF 1 226 000 sans impact sur le résultat au 31 décembre 2012.

For interest rate swaps, a 50 basis point reduction in interest rates would have reduced equity by CHF 1,226,000 at 31 December 2012, without impacting net profit.

en milliers de CHF 31 décembre 2011	Résultat Net profit	Capitaux propres Equity	CHF 000 31 December 2011
Actifs financiers nets hors dettes financières	1 619	-	Net financial assets excluding financial debts
Dettes financières	-395	-	Financial debts
Swap de taux d'intérêts	-	1 586	Interest rate swaps

Pour les swaps de taux d'intérêts, une diminution de 50 points de base des taux d'intérêts aurait diminué les capitaux propres de CHF 1 591 000 sans impact sur le résultat au 31 décembre 2011.

For interest rate swaps, a 50 basis point reduction in interest rates would have reduced equity by CHF 1,591,000 at 31 December 2011, without impacting net profit.

JUSTE VALEUR

La valeur comptable des actifs et passifs financiers au 31 décembre correspond à leur juste valeur.

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Actifs financiers disponibles à la vente	15 706	17 780	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	3 345	3 673	Financial assets at fair value
Prêts et créances	1 086 787	874 750	Loans and receivables
Instruments financiers dérivés actifs	194	905	Derivative financial instruments
Trésorerie et équivalents de trésorerie	272 193	332 975	Cash and cash equivalents
Trésorerie non disponible	49 851	33 982	Unavailable Cash
Total actifs financiers	1 428 076	1 264 065	Total financial assets
Dettes financières à court terme	151 203	149 049	Short-term financial debts
Fournisseurs et autres créanciers	1 082 093	925 423	Trade and other payables
Instruments financiers dérivés passifs	3 138	4 115	Derivative financial instruments
Dette financière à long terme	75	359	Long-term financial debts
Total passifs financiers	1 236 509	1 078 946	Total financial liabilities

Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

HIÉRARCHIE DES JUSTE VALEURS

Le tableau suivant analyse les instruments financiers évalués à la juste valeur en différents niveaux en fonction des méthodes utilisées. Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché.

en milliers de CHF 31 décembre 2012	Total Total	Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	CHF 000 31 December 2012
Actifs financiers disponibles à la vente	15 706	4 594	10 754	358	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	3 345	3 335	-	10	Financial assets at fair value
Instruments financiers dérivés actifs	194	-	194	-	Derivative financial instruments
Total actifs financiers	19 245	7 929	10 948	368	Total financial assets
Instruments financiers dérivés passifs	3 138	-	3 138	-	Derivative financial instruments
Total passifs financiers	3 138	-	3 138	-	Total financial liabilities

en milliers de CHF 31 décembre 2011	Total Total	Niveau 1 Level 1	Niveau 2 Level 2	Niveau 3 Level 3	CHF 000 31 December 2011
Actifs financiers disponibles à la vente	17 780	6 000	11 064	716	Available-for-sale financial assets
Actifs financiers évalués à la juste valeur	3 673	3 663	-	10	Financial assets at fair value
Instruments financiers dérivés actifs	905	-	905	-	Derivative financial instruments
Total actifs financiers	22 358	9 663	11 969	726	Total financial assets
Instruments financiers dérivés passifs	4 115	-	4 115	-	Derivative financial instruments
Total passifs financiers	4 115	-	4 115	-	Total financial liabilities

FAIR VALUE

The carrying amount of financial assets and liabilities at 31 December corresponds to their fair value.

The methods used to measure fair value are disclosed in the section on significant accounting policies.

FAIR VALUE HIERARCHY

The table below analyses financial instruments measured at fair value within different hierachal levels depending on the methods used. The following value hierarchy was used:

- Level 1: quoted prices (unadjusted) in active markets for an identical instrument.
- Level 2: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are directly observable in a market (level 1) or derived from prices observed.
- Level 3: fair values determined on the basis of a valuation model using inputs which are not observable in a market.

Réconciliation des instruments financiers de niveau 3

Reconciliation of Level 3 financial assets and liabilities

en milliers de CHF	Actifs financiers disponibles à la vente Available-for-sale financial assets	Actifs financiers évalués à la juste valeur Financial assets at fair value	Total Total	CHF 000
Au 1^{er} janvier 2011	716	719	1 435	At 1 January 2011
Acquisition de la période	-	-	-	Acquisitions during the year
Emissions	-	-	-	Issues
Cessions	-	-	-	Disposals
Gains/(pertes) enregistrés au compte de résultat	-	-694	-694	Gains/(losses) recognised in profit or loss
Gains/(pertes) enregistrés dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	Gains/(losses) recognised in other comprehensive income
Transferts hors du niveau 3	-	-	-	Transfers out of Level 3
Ecart de conversion	-	-15	-15	Currency translation
Au 31 décembre 2011	716	10	726	At 31 December 2011
Acquisition de la période	-	-	-	Acquisitions during the year
Emissions	-	-	-	Issues
Cessions	-	-1 265	-1 265	Disposals
Gains/(pertes) enregistrés au compte de résultat	-358	1 265	907	Gains/(losses) recognised in profit or loss
Gains/(pertes) enregistrés dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	Gains/(losses) recognised in other comprehensive income
Transferts hors du niveau 3	-	-	-	Transfers out of Level 3
Ecart de conversion	-	-	-	Currency translation
Au 31 décembre 2012	358	10	368	At 31 December 2012

Les gains et pertes enregistrés au compte de résultat sont présentés en résultat financier dans la rubrique « Variation nette de la juste valeur des actifs disponibles à la vente transférée des capitaux propres » pour les actifs financiers disponibles à la vente et dans la rubrique « Plus-/moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur » pour les actifs financiers évalués à la juste valeur (cf note 4).

Les pertes enregistrées au compte de résultat sur les actifs financiers disponibles à la vente sont relatives à des instruments financiers détenus en fin de période.

Gains and losses recognised in profit or loss are presented in the financial result under “Net change in fair value of available-for-sale assets transferred from equity” for available-for-sale financial assets, and under “Gains/losses on financial assets at fair value” for financial assets at fair value (Note 4).

Losses recognised in profit or loss on available-for-sale financial assets relate to financial instruments held at year-end.

31. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après. Toutes les sociétés sont actives dans le domaine financier sauf mention contraire.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/IP/MEE FCM/PCM/EM method
SUISSE SWITZERLAND	COMPAGNIE FINANCIERE TRADITION SA				CHF 16 224	Société consolidante Consolidating company

EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE / EUROPE, MIDDLE-EAST AND AFRICA

AFRIQUE DU SUD SOUTH AFRICA	Tradition Data Analytics Services (Pty) Ltd, Fourways		100,0 %	100,0 %	ZAR n/s	IG FCM
	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0 %	100,0 %	ZAR 1 000	IG FCM
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		74,9 %	74,8 %	ZAR 1 000	IG FCM
ALLEMAGNE GERMANY	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursale de Munich		100,0 %	100,0 %	EUR 2 531	IG FCM
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		100,0 %	99,9 %	EUR 75	IG FCM
BELGIQUE BELGIUM	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0 %	99,9 %	EUR 497	IG FCM
EMIRATS ARABES UNIS UNITED ARAB EMIRATES	Tradition Dubaï Ltd, Dubaï		100,0 %	99,9 %	USD 450	IG FCM
ESPAGNE SPAIN	C.M. Capital Markets Holding S.A., Madrid		31,0 %	31,0 %	EUR 379	MEE EM
FRANCE FRANCE	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursale de Londres		99,9 %	99,9 %	EUR 13 325	IG FCM
	TSAF OTC S.A., Paris		100,0 %	99,9 %	EUR 10 601	IG FCM
ISRAËL ISRAEL	TFS Israël (Brokers) Ltd, Tel Aviv		100,0 %	99,9 %	ILS n/s	IG FCM
ITALIE ITALY	Tradition Italia Sim S.p.A., Milan		100,0 %	100,0 %	EUR 714	IG FCM
LUXEMBOURG LUXEMBOURG	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0 %	100,0 %	EUR 5 771	IG FCM
MALTE MALTA	FXDD Malta Limited, Malte		20,0 %	20,0 %	USD 2 023	MEE EM
ROYAUME-UNI UNITED KINGDOM	Tradition (UK) Ltd, Londres		100,0 %	100,0 %	GBP 21 050	IG FCM
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0 %	99,9 %	GBP 250	IG FCM
	TFS Derivatives Ltd, Londres		100,0 %	99,9 %	GBP 1 200	IG FCM
	TFS-ICAP Ltd, Londres		51,0 %	27,5 %	GBP 20	IP PCM
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0 %	100,0 %	GBP 2 250	IG FCM
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0 %	100,0 %	GBP n/s	IG FCM
	Tradition Management Services Ltd, Londres ⁽²⁾		100,0 %	100,0 %	GBP n/s	IG FCM
RUSSIE RUSSIA	Tradition CIS LLC, Moscou		100,0 %	100,0 %	RUB 2 680	IG FCM
SUISSE SWITZERLAND	Tradition Service Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0 %	100,0 %	CHF 21 350	IG FCM
	Trad-X Holding SA, Lausanne ⁽¹⁾		100,0 %	100,0 %	CHF 100	IG FCM
	Tradition S.A., Lausanne, et succursale de Zürich		100,0 %	100,0 %	CHF 100	IG FCM
	Finarbit AG, Küschnacht		45,0 %	45,0 %	CHF 1 500	MEE EM
	TFS SA, Lausanne ⁽¹⁾		99,9 %	99,9 %	CHF 3 916	IG FCM
	Tradificom International SA, Lausanne ⁽²⁾		100,0 %	100,0 %	CHF 200	IG FCM

(1) Société holding. (2) Société de services.

IG : Intégration globale. IP : Intégration proportionnelle.

MEE : Mise en équivalence.

31. BASIS OF CONSOLIDATION

The table below shows the main consolidated companies, the percentage interests held directly or indirectly, and the method of consolidation used for each company. All companies are active in the financial field unless otherwise stated.

Pays Country		Entrées de l'exercice New companies	Pourcentage de contrôle Controlling interest	Pourcentage d'intérêt Equity interest	Capital en milliers Capital in thousands	Méthode IG/IP/MEE FCM/PCM/EM method
AMÉRIQUES AMERICAS						
ARGENTINE ARGENTINE	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0	100,0	ARS 12	IG FCM
BRÉSIL BRAZIL	Tradition Brasil Consultoria Empresarial Ltda, Sao Paulo		100,0	100,0	BRL 508	IG FCM
CHILI CHILE	Tradition Chile Agentes de Valores Ltda, Santiago		100,0	100,0	CLP 476 805	IG FCM
COLOMBIE COLOMBIA	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 200 000	IG FCM
	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0	100,0	COP 90 000	IG FCM
ETATS-UNIS UNITED STATES	Tradition (North America) Inc., New York		100,0	100,0	USD 14 500	IG FCM
	Tradition Securities And Futures Inc., New York		100,0	100,0	USD n/s	IG FCM
	Tradition Asiel Securities Inc., New York		100,0	100,0	USD 5	IG FCM
	Standard Credit Securities Inc., New York		100,0	100,0	USD n/s	IG FCM
	Standard Credit Group LLC, New York		100,0	100,0	USD 2 500	IG FCM
	Tradition Financial Services Inc., New York		100,0	99,9	USD 50	IG FCM
	TFS Derivatives Corp., New York		100,0	99,9	USD 95	IG FCM
	TFS-ICAP LLC, New York		51,0	27,5	USD n/s	IP PCM
	TFS Energy LLC, Stamford		55,5	55,5	USD n/s	IG FCM
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0	55,5	USD n/s	IG FCM
	Govdesk LLC, Redondo Beach		35,0	35,0	USD 75	MEE EM
	FXDirectDealer LLC, New York		20,0	20,0	USD 746	MEE EM
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey ⁽²⁾		80,0	80,0	USD n/s	IG FCM
MEXIQUE MEXICO	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0	100,0	MXN 50	IG FCM

ASIE-PACIFIQUE ASIA-PACIFIC

AUSTRALIE AUSTRALIA	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	100,0	AUD n/s	IG FCM
	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0	99,9	AUD 5	IG FCM
CHINE CHINA	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0	100,0	HKD 25 001	IG FCM
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0	99,9	HKD 5 000	IG FCM
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0	33,0	CNY 50 000	MEE EM
CORÉE DU SUD SOUTH KOREA	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0	100,0	KRW 5 000 000	IG FCM
INDE INDIA	Derivium Capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,0	50,0	INR 6 000	IP PCM
INDONÉSIE INDONESIA	PT Tradition Indonesia, Jakarta	*	99,0	99,0	IDR 5 000 000	IG FCM
JAPON JAPAN	Meitan Tradition Co. Ltd, Tokyo		55,3	55,3	JPY 300 000	IG FCM
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		49,8	31,0	JPY 801 354	IP PCM
	Tradition Derivative Products Ltd, Tokyo		100,0	100,0	JPY 5 000	IG FCM
	Tradition Securities Japan Ltd, Tokyo		100,0	100,0	JPY 199 000	IG FCM
MALAISIE MALAYSIA	First Taz Money Brokers Sdn Bhd, Kuala Lumpur		40,0	40,0	MYR 500	MEE EM
PHILIPPINES PHILIPPINES	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,0	100,0	PHP 78 000	IG FCM
SINGAPOUR SINGAPORE	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0	100,0	SGD 300	IG FCM
	TFS Energy (S) Pte Ltd, Singapour		100,0	99,9	USD 60	IG FCM
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0	99,9	USD 700	IG FCM
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour ⁽¹⁾		100,0	100,0	SGD n/s	IG FCM
	Ong First Tradition (Pte) Ltd, Singapour		15,3	15,3	SGD 3 000	MEE EM
THAÏLANDE THAILAND	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		79,0	79,0	THB 12 000	IG FCM
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		79,0	79,0	THB 1 250	IG FCM

(1) Société holding. (2) Société de services.

IG : Intégration globale. IP : Intégration proportionnelle.

MEE : Mise en équivalence.

(1) Holding company. (2) Service company.

FCM : Full consolidation method. IP: Proportionate consolidation method.

EM: Equity method.

COMPTES ANNUELS

COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

98

COMpte de résultat
INCOME STATEMENT

99

BILAN
BALANCE SHEET

100

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

102

PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE
AU BILAN ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE
ISSUE D'APPORTS DE CAPITAL

PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS
AND GENERAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS

110

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR

A l'Assemblée générale de **Compagnie Financière Tradition SA**,
Lausanne, le 14 mars 2013

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, inclus dans les pages 99 à 110, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. I LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. I chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

To the General Meeting of **Compagnie Financière Tradition SA**,
Lausanne, 14 March 2013

REPORT OF THE STATUTORY AUDITOR ON THE FINANCIAL STATEMENTS

As statutory auditor, we have audited the accompanying financial statements of Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne, which comprise the balance sheet, income statement and notes, included on pages 99 to 110, for the year ended 31 December 2012.

BOARD OF DIRECTORS' RESPONSIBILITY

The Board of Directors is responsible for the preparation of the financial statements in accordance with the requirements of Swiss law and the company's articles of incorporation. This responsibility includes designing, implementing and maintaining an internal control system relevant to the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error. The Board of Directors is further responsible for selecting and applying appropriate accounting policies and making accounting estimates that are reasonable in the circumstances.

AUDITOR'S RESPONSIBILITY

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Swiss law and Swiss Auditing Standards. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers the internal control system relevant to the entity's preparation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control system. An audit also includes evaluating the appropriateness of the accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

OPINION

In our opinion, the financial statements for the year ended 31 December 2012 comply with Swiss law and the company's articles of incorporation.

REPORT ON OTHER LEGAL REQUIREMENTS

We confirm that we meet the legal requirements on licensing according to the Auditor Oversight Act (AOA) and independence (article 728 CO and article I I AOA) and that there are no circumstances incompatible with our independence. In accordance with article 728a paragraph I item 3 CO and Swiss Auditing Standard 890, we confirm that an internal control system exists, which has been designed for the preparation of financial statements according to the instructions of the Board of Directors.

We further confirm that the proposed appropriation of available earnings complies with Swiss law and the company's articles of incorporation. We recommend that the financial statements submitted to you be approved.

Ernst & Young SA / Ltd

Mario Mosca Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable) / Licensed audit expert (Auditor in charge)

Nuno Da Costa Expert-réviseur agréé / Licensed audit expert



COMpte de résultat

INCOME STATEMENT

en milliers de CHF	Notes	2012	2011	CHF 000
Produits des participations		15 516	26 503	Income from equity investments
Autres produits		27 564	30 985	Other income
Produits financiers		2 535	2 182	Financial income
Total des produits		45 615	59 670	Total income
Charges de personnel		-9 355	-13 665	Staff costs
Autres charges		-7 861	-8 427	Other expenses
Charges financières		-3 453	-6 231	Financial expense
Augmentation de la moins-value latente sur propres actions		-989	-2 246	Increase in unrealised losses on treasury shares
Dotation à la provision pour pertes sur créances		-2 285	-292	Provision for impairment of receivables
Dotation à la provision pour pertes sur participations		-18	-1 042	Provision for impairment of equity investments
Amortissements		-461	-427	Depreciation and amortisation
Total des charges		-24 422	-32 330	Total expenses
Résultat avant impôts		21 193	27 340	Profit before tax
Impôts sur le bénéfice		-486	-390	Income tax
Résultat net de l'exercice		20 707	26 950	Net profit for the year

BILAN AU 31 DECEMBRE

BALANCE SHEET

en milliers de CHF	Notes	31.12.2012	31.12.2011	CHF 000 ASSETS
ACTIF				
Actif circulant				Current assets
Liquidités		2 793	3 861	Cash and cash equivalents
Créances à court terme sur les sociétés du Groupe		19 533	21 136	Short-term receivables from Group companies
Créances à court terme envers les actionnaires		309	743	Short-term receivables from shareholders
Autres créances à court terme		4 827	4 941	Other short-term receivables
Propres actions	II.5	2 784	3 365	Treasury shares
Comptes de régularisation		249	322	Prepayments and accrued income
Total de l'actif circulant		30 495	34 368	Total current assets
Actif immobilisé				Non-current assets
Créances à long terme sur les sociétés du Groupe		174 063	162 987	Long-term receivables from Group companies
Autres créances à long terme		1 601	1 601	Other long-term receivables
Participations	II.I	84 336	84 354	Equity investments
Autres immobilisations financières		57	57	Other long-term investments
Immobilisations corporelles		1 044	1 121	Property and equipment
Immobilisations incorporelles		444	405	Intangible assets
Total de l'actif immobilisé		261 545	250 525	Total non-current assets
TOTAL DE L'ACTIF		292 040	284 893	TOTAL ASSETS

BILAN AU 31 DECEMBRE

BALANCE SHEET

en milliers de CHF	Notes	31.12.2012	31.12.2011	CHF 000
PASSIF				LIABILITIES AND EQUITY
Fonds étrangers				Liabilities
Dettes bancaires à court terme		123 501	119 345	Short-term bank borrowings
Dettes à court terme envers les sociétés du Groupe		14 032	20 447	Short-term payables to Group companies
Dettes à court terme envers les actionnaires		47	639	Short-term payables to shareholders
Autres dettes à court terme		475	3 751	Other short-term payables
Comptes de régularisation		5 160	5 643	Accruals and deferred income
Total des fonds étrangers		143 215	149 825	Total liabilities
Capitaux propres				Equity
Capital-actions	II.4	16 224	15 457	Share capital
Réserve générale		3 034	3 034	General reserve
Réserve générale issue d'apports de capital		40 029	47 746	Generale reserve from capital contributions
Total réserve générale		43 063	50 780	Total general reserve
Réserve pour propres actions		6 532	6 124	Reserve for treasury shares
Bénéfice au bilan		83 006	62 707	Available earnings
Total capitaux propres		148 825	135 068	Total equity
TOTAL DU PASSIF		292 040	284 893	TOTAL LIABILITIES AND EQUITY

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

NOTES TO THE COMPANY FINANCIAL STATEMENTS

I. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de Compagnie Financière Tradition SA sont dressés conformément aux principes d'évaluation prescrits par la loi suisse. Les principes comptables appliqués pour la préparation des comptes annuels sont les mêmes que ceux appliqués au 31 décembre 2011.

II. NOTES SUR LE BILAN

II.I PARTICIPATIONS

Compagnie Financière Tradition SA détient des participations significatives dans les sociétés suivantes :

	Capital en milliers Capital in thousands	Pourcentage de détention Shareholding %		Prix d'acquisition en milliers de CHF Acquisition price CHF 000		Tradition Service Holding S.A., Lausanne TFS SA, Lausanne Tradificom International SA, Lausanne StreamingEdge.com Inc., New Jersey Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid Trad-X Holding SA, Lausanne Autres participations
		2012	2011	2012	2011	
Tradition Service Holding SA, Lausanne	CHF 21 350	100,0	100,0	21 242	21 242	Tradition Service Holding S.A., Lausanne
TFS SA, Lausanne	CHF 3 916	99,9	99,9	50 106	50 106	TFS SA, Lausanne
Tradificom International SA, Lausanne	CHF 200	100,0	100,0	200	200	Tradificom International SA, Lausanne
StreamingEdge.com Inc., New Jersey	USD n/s	80,0	80,0	2 872	2 872	StreamingEdge.com Inc., New Jersey
Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen	CNY 50 000	33,0	33,0	2 610	2 610	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen
C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid	EUR 379	30,0	30,0	9 984	9 984	C. M. Capital Markets Holding S. A., Madrid
Trad-X Holding SA, Lausanne	CHF 100	100,0	100,0	100	100	Trad-X Holding SA, Lausanne
Autres participations				981	981	Other equity investments
TOTAL BRUT				88 095	88 095	GROSS TOTAL
Provisions pour dépréciation				-3 759	-3 741	Depreciation allowance
TOTAL NET				84 336	84 354	NET TOTAL

Tradition Service Holding SA et TFS SA sont des sous-holdings qui détiennent à leur tour des participations importantes dans des sociétés actives dans l'intermédiation de produits financiers et non financiers auprès d'une large clientèle principalement constituée d'établissements financiers et de grandes sociétés.

La valeur d'actif net, en fonction de laquelle ont été estimées les provisions économiquement nécessaires, a été déterminée sur la base des états financiers annuels ou, le cas échéant, consolidés des filiales arrêtés aux 31 décembre 2012 et 2011, valeur convertie aux cours de change applicables à ces dates. Les provisions ainsi constituées s'établissent à CHF 3 759 000 au 31 décembre 2012 (CHF 3 741 000 au 31 décembre 2011).

II.2 VALEUR DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES SELON ASSURANCE INCENDIE

Au 31 décembre 2012, la valeur assurée des immobilisations corporelles s'élève à CHF 13 604 000 pour le mobilier et les installations, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

I. BASIS OF PREPARATION

The Company financial statements of Compagnie Financière Tradition SA have been prepared in accordance with valuation principles prescribed by Swiss law. The accounting principles applied in the preparation are the same as those applied at 31 December 2011.

II. NOTES TO THE BALANCE SHEET

II.I EQUITY INVESTMENTS

Compagnie Financière Tradition SA holds significant interests in the following companies:

Tradition Service Holding SA and TFS SA are sub-holding companies, which in turn hold significant interests in companies broking financial and non-financial products for a wide range of clients consisting mainly of financial institutions and large corporations.

The net asset value, used for estimating appropriate provisions, was determined on the basis of the company or consolidated financial statements of these subsidiaries at 31 December 2012 and 2011, translated at the exchange rates prevailing on those dates. The resulting provisions amounted to CHF 3,759,000 at 31 December 2012 (2011: CHF 3,741,000).

II.2 FIRE INSURANCE VALUE OF TANGIBLE FIXED ASSETS

The insurance value of furniture and installations was CHF 13,604,000 at 31 December 2012, unchanged from the previous year.

II.3 ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

Il n'existe pas d'engagements envers des fondations pour la prévoyance professionnelle au 31 décembre 2012 et 2011.

II.4 CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Au 31 décembre 2012, le capital-actions s'établit à CHF 16 224 000, soit 6 489 636 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50. Durant l'exercice 2012, 306 766 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 60,00, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 767 000 assortie d'une prime d'émission de CHF 17 307 000, nette des frais d'émission de CHF 332 000.

Au 31 décembre 2011, le capital s'établit à CHF 15 457 175, soit 6 182 870 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50. Durant l'exercice 2011, 30 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 75 000.

Au 31 décembre 2010, le capital s'établit à CHF 15 382 175, soit 6 152 870 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50. Durant l'exercice 2010, 25 000 actions nouvelles de Compagnie Financière Tradition SA ont été créées, suite à la conversion de droits de souscription, à un prix d'émission unitaire de CHF 2,50, soit une augmentation de capital d'un montant de CHF 62 500.

Au 31 décembre 2009, le capital s'établit à CHF 15 319 675, soit 6 127 870 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2012, la société Financière Vermeer NV, Amsterdam détient 68,26 % des droits de vote de Compagnie Financière Tradition SA contre 67,51 % au 31 décembre 2011.

La société Financière Vermeer NV, Amsterdam, est détenue à 100,00 % par VIEL & Cie, Paris elle-même détenue à 52,88 % par VIEL et Compagnie Finance au 31 décembre 2012 contre 53,22 % au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, la société Sarasin Investmentfonds AG détient 3,01 % du capital-actions de Compagnie Financière Tradition SA au 31 décembre 2012, sans changement par rapport à l'exercice précédent.

Capital autorisé

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 5 758 327, par l'émission au maximum de 2 303 331 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Le Conseil d'administration fixera le prix d'émission des actions et la date à compter de laquelle les nouvelles actions donneront droit à des dividendes. Cette autorisation est valable jusqu'au 7 juin 2013.

Le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires actuels pour permettre des acquisitions ou des prises de participation. Les droits de souscription des actions pour lesquelles un droit préférentiel de souscription est accordé mais non exercé sont à la disposition du Conseil d'administration qui les utilise dans l'intérêt de la Société.

II.3 LIABILITIES TO PENSION PLANS

There were no liabilities to occupational pension funds at 31 December 2012 and 2011.

II.4 SHAREHOLDERS'EQUITY

Share capital

The share capital of Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2012 was CHF 16,224,000, comprising 6,489 636 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Company issued 306,766 new shares in 2012, following the conversion of subscription rights, at a price of CHF 60.00 per share. This operation increased capital by CHF 767,000, with a share premium of CHF 17,307,000, net of issuing costs of CHF 332,000.

The share capital at 31 December 2011 was CHF 15,457,175, comprising 6,182,870 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. Compagnie Financière Tradition SA issued 30,000 new shares in 2011, following the conversion of subscription rights, at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 75,000.

The share capital at 31 December 2010 was CHF 15,382,175, comprising 6,152,870 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. Compagnie Financière Tradition SA issued 25,000 new shares in 2010, following the conversion of subscription rights, at a price of CHF 2.50 per share. This operation increased capital by CHF 62,500.

The share capital at 31 December 2009 was CHF 15,319,675 consisting of 6,127,870 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50.

Major shareholders

Financière Vermeer NV, Amsterdam held 68.26% of the voting rights in Compagnie Financière Tradition SA at 31 December 2012 (2011: 67.51%).

Financière Vermeer NV is wholly owned by VIEL & Cie, Paris, in which VIEL et Compagnie Finance held a 52.88% interest at 31 December 2012 (2011: 53.22%).

Sarasin Investmentfonds AG held 3.01% of Compagnie Financière Tradition SA's share capital at 31 December 2012, unchanged from the previous year.

Authorised capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 5,758,327 through the issuance of up to 2,303,331 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The Board of Directors will set the issue price and the date from which the new shares are to carry dividend rights. This authority is valid until 7 June 2013.

The Board is empowered to disapply or limit current shareholders' pre-emptive rights to enable acquisitions or equity stakes. Subscription rights for which a pre-emptive right is granted but not exercised are available to the Board to be used in the Company's interest.

Capital conditionnel

Le capital de la Société peut être augmenté d'un montant maximum de CHF 2 242 295 par l'émission d'un maximum de 896 918 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. L'augmentation s'opère par l'exercice d'un droit préférentiel de souscription des collaborateurs de la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de participation des collaborateurs seront définies par le Conseil d'administration.

197 000 options de souscription consenties aux collaborateurs de la Société sont en vigueur au 31 décembre 2012 (463 000 options au 31 décembre 2011), représentant une augmentation de capital potentielle de CHF 492 500 (CHF 1 157 500 au 31 décembre 2011). Ces options donnent droit à la souscription d'une action de CHF 2,50 de valeur nominale.

En outre, le Conseil d'administration peut décider une augmentation du capital-actions d'un montant maximum de CHF 3 600 000 par l'émission d'un maximum de 1 440 000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 2,50 chacune. Les nouvelles actions seront entièrement libérées. L'augmentation s'opère :

- A concurrence de CHF 2 500 000 par l'exercice d'un droit de conversion accordé en relation avec l'émission sur les marchés de capitaux nationaux et internationaux d'obligations ou de titres de créance similaires convertibles par la Société. Le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels est supprimé. Les conditions de l'émission de tels emprunts seront définies par le Conseil d'administration, avec une faculté de conversion sur la base d'un prix d'émission qui ne sera pas inférieur à la moyenne des cours de bourse des vingt séances précédant l'émission. Le droit des actionnaires de souscrire par préférence à de tels emprunts est supprimé. Les droits de conversion ne pourront être exercés que pendant une durée de cinq ans au maximum à compter de la date de leur émission, après quoi ils seront échus.
- A concurrence de CHF 1 100 000 par l'exercice d'options indépendantes de souscription d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation antérieure au capital-actions. Les conditions d'attribution et d'exercice des options de souscription par les actionnaires ou par les titulaires ultérieurs des options (options cessibles) seront définies par le Conseil d'administration.

Les détenteurs de droits de conversion et/ou d'options sont autorisés à souscrire des actions nouvelles.

II.5 PROPRES ACTIONS

Au 31 décembre 2012, Compagnie Financière Tradition SA détient directement 55 545 propres actions pour un montant de CHF 2 784 000. Les acquisitions et cessions effectuées durant les périodes présentées se décomposent comme suit :

	Valeur comptable en milliers de CHF Carrying amount CHF 000	Prix d'acquisition ou de réalisation en milliers de CHF Acquisition or redemption price CHF 000	Nombre d'actions de CHF 2,50 de nominal Number of shares of CHF 2.5 nominal value	
Au 1^{er} janvier 2011	5 255	5 768	44 234	At 1 January 2011
Acquisitions	845	845	7 572	Acquisitions
Cessions	-489	-417	-3 731	Disposals
Plus et moins-values réalisées	-	-72	-	Realised gains and losses
Variation de la moins-value latente	-2 246	-	-	Changes in unrealised losses
Au 31 décembre 2011	3 365	6 124	48 075	At 31 December 2011
Acquisitions	427	427	7 620	Acquisitions
Cessions	-19	-11	-150	Disposals
Plus et moins-values réalisées	-	-8	-	Realised gains and losses
Variation de la moins-value latente	-989	-	-	Changes in unrealised losses
Au 31 décembre 2012	2 784	6 532	55 545	At 31 December 2012

Conditional capital

The Company's capital may be increased by up to CHF 2,242,295 through the issuance of up to 896,918 bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The increase takes place through the exercise of a pre-emptive right by Company employees. The pre-emptive rights of existing shareholders are disapplied. Conditions for employee participation will be defined by the Board of Directors.

There were 197,000 employee share options outstanding at 31 December 2012 (2011: 463,000), representing a potential capital increase of CHF 492,500 (2011: CHF 1,157,500). These options give the right to subscribe to one share with a nominal value of CHF 2.50.

Moreover, the Board of Directors may decide to increase share capital by up to CHF 3,600,000 through the issuance of up to 1,440,000 new bearer shares with a nominal value of CHF 2.50. The new shares will be fully paid-up. The increase is carried out as follows:

- up to CHF 2,500,000 through the exercise of conversion rights, granted in relation to the Company's issuance of bonds or similar convertible debt securities on the national and international capital markets. The pre-emptive rights of existing shareholders are disapplied. The conditions of issue of such borrowings will be defined by the Board of Directors, with a conversion right based on an issue price of no less than the average market price during the twenty days preceding the issue. Shareholders' pre-emptive right to subscribe such borrowings are disapplied. The conversion rights must be exercised within five years of the issue date, after which they expire.
- up to CHF 1,100,000 through the exercise of options separate from share subscriptions granted free of charge to shareholders pro rata to their existing holdings of share capital. The terms and conditions for allotting and exercising share options by shareholders or future option holders (transferrable options) will be defined by the Board of Directors.

Holders of conversion rights and/or options may subscribe for new shares.

II.5 TREASURY SHARES

Compagnie Financière Tradition SA directly held 55,545 treasury shares, amounting to CHF 2,784,000 at 31 December 2012. Movements in treasury shares over the past two financial years are shown below:

Les propres actions sont évaluées à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et le cours de bourse à la date de clôture.

Un montant de CHF 6 532 000 correspondant à la valeur d'acquisition des propres actions a été prélevé sur le bénéfice au bilan et affecté à la réserve pour propres actions.

III. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

III.1 GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS DONNÉS

Au 31 décembre 2012, Compagnie Financière Tradition SA garantit les limites de crédit accordées à sa filiale Tradition Service Holding SA par un acte de cautionnement solidaire pour un montant de CHF 25 000 000, sans changement par rapport au 31 décembre 2011. Les autres créances à court terme incluent des dépôts de garantie bancaire pour un montant de CHF 8 000 au 31 décembre 2012 (CHF 40 000 au 31 décembre 2011). En outre, la Société a émis des lettres de confort en faveur de certaines de ses filiales, détenues indirectement, dans le cadre de leurs activités.

Engagements locatifs

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Durée contractuelle résiduelle moins de 1 an	960	719	Remaining term of contract less than 1 year
Durée contractuelle résiduelle entre 1 et 5 ans	3 840	1 080	Remaining term of contract between 1 and 5 years
Durée contractuelle résiduelle plus de 5 ans	-	-	Remaining term of contract more than 5 years
Total	4 800	1 799	Total

Ces engagements non portés au bilan concernent des bureaux que loue la Société. Les montants indiqués se rapportent uniquement à la période contractuelle non résiliable. Au 1^{er} janvier 2013, le contrat de bail de la société a été renouvelé pour une durée de 5 ans.

III.2 GARANTIES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS REÇUS

Lors du rachat des actions de Compagnie Financière Tradition SA détenues par Banque Pallas Stern, VIEL & Compagnie Finance s'est engagée à payer à Compagnie Financière Tradition SA la différence entre le montant total des créances sur Comipar et Banque Pallas Stern et les dividendes de liquidation qui seront encaissés par Compagnie Financière Tradition SA au titre du recouvrement de ces mêmes créances. Le solde total de ces créances, garanti par VIEL et Compagnie Finance, maison-mère de VIEL & Cie, a été contre-garanti par VIEL & Cie.

Cet engagement porte sur le montant des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition SA lors de la mise en redressement judiciaire de ces deux structures, soit un total de EUR 14 032 000. VIEL et Compagnie Finance exécutera cet engagement de payer dès versement, par Banque Pallas Stern et par Comipar, du dernier dividende de liquidation se rapportant aux créances susmentionnées.

Entre 1999 et 2012, Compagnie Financière Tradition SA a reçu des remboursements partiels de la part de Banque Pallas Stern et Comipar, portant le total des dividendes chirographaires perçus depuis la liquidation de Banque Pallas Stern et de Comipar à 92,5 % des créances déclarées. Les créances résiduelles de Compagnie Financière Tradition SA s'établissent ainsi à CHF 1 601 000 au 31 décembre 2012, sans changement par rapport à l'année précédente.

Treasury shares are measured at the lower of their acquisition cost and the market price on the reporting date.

An amount of CHF 6,532,000, corresponding to the acquisition price of treasury shares, was transferred from available earnings to the reserve for treasury shares.

III. ADDITIONAL DISCLOSURES

III.1 GUARANTEES AND CONTINGENT LIABILITIES

The Company guaranteed credit limits granted to its subsidiary, Tradition Service Holding SA, through a joint surety bond of CHF 25,000,000 (unchanged from last year). Other short-term receivables include bank security deposits of CHF 8,000 at year-end (2011: CHF 40,000). Comfort letters were issued in favour of a number of the Company's indirect subsidiaries, in connection with their activities.

Lease commitments

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Durée contractuelle résiduelle moins de 1 an	960	719	Remaining term of contract less than 1 year
Durée contractuelle résiduelle entre 1 et 5 ans	3 840	1 080	Remaining term of contract between 1 and 5 years
Durée contractuelle résiduelle plus de 5 ans	-	-	Remaining term of contract more than 5 years
Total	4 800	1 799	Total

These liabilities concern office rentals which are not carried on the balance sheet. The amounts shown relate to the non-cancellable period only. The Company's lease was renewed for five years from 1 January 2013.

III.2 GUARANTEES AND CONTINGENT ASSETS

When VIEL and Compagnie Finance purchased the shares of Compagnie Financière Tradition SA held by Banque Pallas Stern, it undertook to pay Compagnie Financière Tradition SA the difference between aggregate receivables due from Comipar and Banque Pallas Stern and the liquidation dividends to be received by Compagnie Financière Tradition SA in respect of such receivables. Their total balance, guaranteed by VIEL et Compagnie Finance, parent company of VIEL & Cie, was counter-guaranteed by VIEL & Cie.

This undertaking relates to receivables of EUR 14,032,000 declared by Compagnie Financière Tradition SA and its subsidiaries at the time Comipar and Banque Pallas Stern went into receivership. VIEL et Compagnie Finance will perform this undertaking when these two entities pay the final liquidation dividend in connection with these receivables.

Between 1999 and 2012, Compagnie Financière Tradition SA received partial repayments from Banque Pallas Stern and Comipar, bringing total unsecured dividends received since the liquidation of these two entities to 92.5% of declared receivables. This brought Compagnie Financière Tradition SA's residual receivables to CHF 1,601,000 at 31 December 2012, unchanged from the previous year.

III.3 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Compagnie Financière Tradition SA utilise des swaps de taux d'intérêts pour gérer son exposition découlant des taux d'intérêts variables par rapport aux taux fixes.

Des contrats d'une valeur nominale de CHF 90 millions (CHF 108 millions au 31 décembre 2011) ont des taux d'intérêts fixes moyens de 0,95 % (1,35 % au 31 décembre 2011) et des taux d'intérêts variables calculés sur la base du Libor.

Au 31 décembre 2012, la juste valeur de ces contrats s'élève à CHF 2 819 000 en faveur de la banque (CHF 3 322 000 au 31 décembre 2011). Cette moins-value latente n'a pas été enregistrée dans les comptes.

III.4 EVALUATION DES RISQUES

Compagnie Financière Tradition SA, en tant que société mère du Groupe, est entièrement intégrée dans le processus interne d'évaluation des risques mis en place à l'échelle du Groupe. Ce processus interne d'évaluation des risques consiste à rendre compte périodiquement au Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA des risques identifiés. Les procédures et actions visant à identifier les risques et, le cas échéant, à y remédier, incombe notamment aux départements Gestion des risques, Audit interne et de la Conformité.

Des informations sur les procédures d'évaluation des risques mises en place à l'échelle du Groupe sont présentés dans la section « Gouvernement d'entreprise » en pages 16 à 20.

III.5 INDEMNITÉS ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale pour les exercices 2012 et 2011 sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663bbis du Code des Obligations.

Les montants présentés n'incluent que les indemnités reçues par les membres dirigeants dans le cadre de leur fonction respective. Les options de souscriptions octroyées sont évaluées à la juste valeur à la date de l'octroi selon les principes reconnus par les normes IFRS. Cette dernière est amortie sur la période d'acquisition des droits et l'amortissement de l'exercice inclus dans le montant des indemnités versées ci-dessous.

Indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2012

Nom Name	Fonction Position	Honoraires versés Fees paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and advances outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-
P.Y. Bournet ^(*)	Administrateur / Membre exécutif / Executive Director	- (I)	-
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	36,0	-
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40,0	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50,0	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	48,0	-
U. Schneider	Administrateur / Director	30,0	-
Total		304,0	-

(*) A démissionné de son mandat d'administrateur le 16 mars 2012.

(I) Rémunération en qualité de membre du Conseil d'administration.

III.3 DERIVATIVE FINANCIAL INSTRUMENTS

The Company uses interest rate swaps to manage its exposure to fluctuations in interest rates.

Contracts with a nominal value of CHF 90m (2011:CHF 108m) have average fixed interest rates of 0.95% (2011:1.35%) and variable LIBOR-based rates.

At 31 December 2012, the fair value of these contracts was CHF 2,819,000 in favour of the bank (2011:CHF 3,332,000). This unrealised loss was not recognised in the accounts.

III.4 RISK ASSESSMENT

Compagnie Financière Tradition SA, the Group's parent company, is totally integrated into the internal risk assessment process applied throughout the Group. This process consists of periodically reporting identified risks to the Company's Board of Directors. The Risk Management, Internal Audit and Compliance departments have primary responsibility for implementing procedures and measures for identifying and managing risks.

Information on the processes used to evaluate financial risks across the Group is disclosed in the Corporate Governance section on pages 16 to 20.

III.5 COMPENSATION AND LOANS GRANTED TO DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Pursuant to the requirements of Section 663bbis of the Swiss Code of Obligations, compensation and loans granted to Directors and Executive Board members for the 2012 and 2011 financial years are disclosed below.

The amounts shown only include compensation received by the members for their respective Board duties. Share options are measured at fair value on the grant date in accordance with IFRS principles. These options are amortised over the vesting period and amortisation for the year is included in the compensation amounts shown below.

Compensation and loans granted to Directors for the 2012 financial year

(*) Resigned from office on 16 March 2012.

(I) Compensation as a member of the Board of Directors.

Un ancien membre du Conseil d'administration à un crédit en cours d'un montant de CHF 127 000 au 31 décembre 2012.

A former director had an outstanding loan of CHF 127,000 at 31 December 2012.

Indemnités et crédits accordés aux membres de la Direction Générale pour l'exercice 2012

Compensation and loans granted to Executive Board members for the 2012 financial year

Nom et fonction Name and position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and advances outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
M.Leibowitz, Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA / COO Americas and EMEA	4 768	-	-	4 768	317
Autres membres / Other members	11 780	101	8	11 889	2 532
Total	16 548	101	8	16 657	2 849

Rémunérations accordées aux anciens membres de la Direction Générale
Un montant de CHF 205 000 a été octroyé en 2012 à un ancien membre dont les fonctions au sein de la Direction Générale ont pris fin au cours de l'exercice.

Compensation granted to former Executive Board members
An amount of CHF 205,000 was granted to a former Executive Board member in 2012, whose appointment had ended during the year.

Indemnités et crédits accordés aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2011

Compensation and loans granted to Directors for the 2011 financial year

Nom Name	Fonction Position	Honoraires versés Fees paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and advances outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	-	-
C. Baillet	Administrateur / Membre du Comité d'audit et Président du Comité des rémunérations / Director/Member of the Audit Committee and Chairman of the Remuneration Committee	-	-
P.Y. Bournet	Administrateur / Membre exécutif / Executive Director	30 ⁽¹⁾	125
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	37,5	-
H. de Carmoy	Administrateur / Director	47,5	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	40	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	50	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	50	-
U. Schneider	Administrateur / Director	30	-
Total		335	125

(1) Rémunération en qualité de membre du Conseil d'administration.

(1) Compensation as a member of the Board of Directors.

Indemnités et crédits accordés aux membres de la Direction Générale pour l'exercice 2011

Compensation and loans granted to Executive Board members for the 2011 financial year

Nom et fonction Name and position	Salaires et bonus Salaries and bonuses	Options de souscription d'actions Share options	Avantages en nature Benefits in kind	Total des indemnités versées Total compensation paid	Prêts et autres crédits en cours Loans and advances outstanding
(en milliers de CHF) CHF 000					
M.Leibowitz, Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA / COO Americas and EMEA	5 482	1 369	240	7 091	-
Autres membres / Other members	15 450	258	76	15 784	-
Total	20 932	1 627	316	22 875	-

Rémunérations accordées aux anciens membres de la Direction Générale
 Un montant de CHF 396 000 a été octroyé en 2011 à un ancien membre dont les fonctions au sein de la Direction Générale ont pris fin au cours de l'exercice 2009.

III.6 PARTICIPATIONS ET DROITS DE CONVERSION ET D'OPTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les participations ainsi que les droits d'option au 31 décembre 2012 et 2011 de chacun des membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale sont présentés ci-dessous conformément aux prescriptions de l'article 663c du Code des Obligations. Il n'existe pas de droits de conversion au 31 décembre 2012 et 2011.

Participations et droits d'option des membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2012

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(Nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	4 430 481	-
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations / Vice Chairman of the Board of Directors/ Chairman of the Remuneration Committee	8 432	-
H. de Carmoy	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	-	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 282	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	640	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 944	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	200	-
U. Schneider	Administrateur Director	4 000	-
Total		4 458 979	-

Participations et droits d'option des membres de la Direction Générale au 31 décembre 2012

Compensation granted to former Executive Board members

In 2011, CHF 396,000 was granted to a former Executive Board member whose service contract ended in 2009.

III.6 SHAREHOLDINGS, CONVERSION RIGHTS AND SHARE OPTIONS OF DIRECTORS AND EXECUTIVE BOARD MEMBERS

Pursuant to the requirements of Section 663c of the Swiss Code of Obligations, the shareholdings and share options held by each Director and Executive Board member at 31 December 2012 and 2011 are disclosed below. No conversion rights were held at those dates.

Directors' shareholdings and share options at 31 December 2012

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(Nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
E. Assentato	Responsable des activités de TSH pour la région Amériques Managing Director TSH Americas	25 717	25 000
A. Bell	Directeur Général Opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	4 090	30 000
D. Fewer	Responsable de Standard Credit Group, New York Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York	-	-
F. Brisebois	Directeur Financier / Chief Financial Officer	-	-
M. Leibowitz	Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	32 282	50 000
L. Rosenshein	Responsable des activités de TFS pour la région Amériques Managing Director of TFS Americas	1 091	5 000
D. Velter	Directeur du Marketing Stratégique Strategic Marketing Director	-	-
Total		63 180	110 000

B. Collins, Deputy Chairman, a quitté la Direction Générale le 26 décembre 2012.

B. Collins, Deputy Chairman, resigned from the Executive Board on 26 December 2012.

Participations et droits d'option des membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2011

Directors' shareholdings and share options at 31 December 2011

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(Nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
P. Combes	Président du Conseil d'administration / Membre exécutif Chairman of the Board of Directors/Executive Director	4 153 616	266 000
P.Y. Bournet	Administrateur / Membre exécutif Executive Director	-	-
F. Carrard	Vice-Président du Conseil d'administration / Président du Comité des rémunérations / Vice Chairman of the Board of Directors/Chairman of the Remuneration Committee	7 906	-
H. de Carmoy	Administrateur / Director	-	-
J.M Descarpentries	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 282	-
C. Goecking	Administrateur / Membre du Comité des rémunérations Director/Member of the Remuneration Committee	600	-
P. Languetin	Administrateur / Membre du Comité d'audit Director/Member of the Audit Committee	7 944	-
R. Pennone	Administrateur / Président du Comité d'audit Director/Chairman of the Audit Committee	200	-
U. Schneider	Administrateur / Director	4 000	-
Total		4 181 548	266 000

Participations et droits d'option des membres de la Direction Générale au 31 décembre 2011

Shareholdings and share options of Executive Board members at 31 December 2011

Nom Name	Fonction Position	Participations Shareholdings	Droits d'option Share options
(Nombre d'actions/options de CHF 2,50 de nominal) (Number of shares/options of CHF 2.50 nominal value)			
E. Assentato	Responsable des activités de TSH pour la région Amériques Managing Director TSH Americas	25 717	25 000
A. Bell	Directeur Général Opérationnel Asie - Pacifique COO Asia-Pacific	4 090	30 000
B. Collins	Deputy Chairman / Deputy Chairman	-	15 000
D. Fewer	Responsable de Standard Credit Group, New York Senior Managing Director of Standard Credit Group, New York	-	-
S. Jack	Directeur Financier / Chief Financial Officer	-	-
M. Leibowitz	Directeur Général Opérationnel Amériques et EMEA COO Americas and EMEA	32 282	50 000
L. Rosenshein	Responsable des activités de TFS pour la région Amériques Managing Director of TFS Americas	1 091	5 000
D. Velter	Directeur du Marketing Stratégique Strategic Marketing Director	-	-
Total		63 180	125 000

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE DISPONIBLE AU BILAN ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE ISSUE D'APPORTS DE CAPITAL

PROPOSED APPROPRIATION OF AVAILABLE EARNINGS AND GENERAL RESERVE FROM CAPITAL CONTRIBUTIONS

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Bénéfice disponible			Available earnings
Report à nouveau	62 707	36 113	Retained earnings brought forward
Résultat net de l'exercice	20 707	26 950	Net profit for the year
Variation de la réserve pour propres actions	-408	-356	Movements in the reserve for treasury shares
Bénéfice disponible au bilan	83 006	62 707	AVAILABLE EARNINGS
Emploi du bénéfice au bilan 2011 et proposition d'emploi du bénéfice disponible 2012			Appropriation of 2011 available earnings and proposed appropriation of 2012 available retained earnings
Dividende	-	-	Dividend
REPORT A NOUVEAU	83 006	62 707	RETAINED EARNINGS CARRIED FORWARD

en milliers de CHF	2012	2011	CHF 000
Réserve générale issue d'apports de capital			General reserve from capital contributions
Report à nouveau	40 029	47 746	Balance brought forward
Dividende	-12 979	-24 540	Dividend
Agio sur augmentation de capital (net des frais d'émission)	-	16 823	Share premium on capital increase (net of issuing costs)
REPORT A NOUVEAU	27 050	40 029	BALANCE CARRIED FORWARD

Le dividende de CHF 24 540 000 prélevé sur la réserve générale issue d'apports de capital a été payé le 25 mai 2012 selon le choix exercé par chaque détenteur d'actions, comme suit :

en milliers de CHF		CHF 000
Versement sous la forme de nouvelles actions	18 406	Payment in the form of new shares
Versement en espèces	6 134	Cash payment
Total	24 540	Total

Le Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition SA proposera à l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2013 la distribution d'un dividende de CHF 2,0 par action de CHF 2,50 de valeur nominale provenant de la réserve générale issue d'apports de capital, soit une distribution totale d'un montant de CHF 12 979 000 au titre de l'exercice 2012.

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée par l'Assemblée générale annuelle, le dividende sera payé le 24 mai en espèces ou sous la forme de nouvelles actions au porteur de Compagnie Financière Tradition SA selon le choix exercé par chaque détenteur d'actions conformément aux modalités décrites dans l'ordre du jour.

The dividend of CHF 24,540,000 was paid on 25 May 2012 out of the general reserve from capital contributions, in accordance with each shareholder's payment election:

At the Annual General Meeting of Shareholders of Compagnie Financière Tradition SA to be held on 23 May 2013, the Board of Directors will be proposing a dividend for the year ended 31 December 2012 of CHF 2.00 per share of CHF 2.50 nominal value; the total dividend payment, taken from the general reserve from capital contributions, would be CHF 12,979,000 for the 2012 financial year.

If the Annual General meeting approves the Board's proposal, the dividend will be paid on 24 May in cash or in the form of new Compagnie Financière Tradition SA bearer shares, in accordance with the election made by each shareholder under the dividend election option described in the Agenda.



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition - 11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne - T.:+41 21 343 52 22 • F.:+41 21 343 55 00 - www.tradition.com



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition - 11, rue de Langallerie, CH 1003 Lausanne • T. : +41 21 343 52 22 • F. : +41 21 343 55 00